

MASTER THEOLOGIE(S)

Mémoire présenté pour l'obtention du grade master

« Le Christ frappe à ta porte, ne lui ouvriras-tu pas ? »
La Conversion et la Vie Mystique de Jacques Fesch en Prison
Le récit du Bon Larron du XXe siècle

Présenté par :

GEORGES Laurie

Sous la direction de : VANNIER Marie-Anne

Mémoire présenté devant un jury composé de :
Mme Vannier Marie-Anne, Professeur de Théologie à l'Université de Lorraine,
Mme SARG Rachel, Maître de conférence à l'Université de Lorraine

SEPTEMBRE 2020

« Quand j'étais tout petit, on avait prédit à Maman que je deviendrais célèbre mais d'une célébrité douteuse dont on ferait mieux de se passer, que quelques années après, je partirais aux colonies, que j'y ferais des tas de bêtises, que je tomberais malade, et finirais assez jeune, tué par une arme blanche »

Jacques Fesch, dans une lettre adressée à Marinette Polak, sa belle-mère, Cellule 18, éditions Téqui, p.187.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remerciements..... | 6 |
| Avant Propos..... | 7 |
| L'histoire d'un curieux 1er octobre..... | 8 |
| Introduction générale..... | 10 |
| Partie 1 : Les relations entre l'Église et la prison..... | 12 |
| I. Le Bon Larron ou Saint Dismas..... | 14 |
| II. Bienveillance de l'Église catholique envers l'univers carcéral..... | 17 |
| a. Les conditions d'incarcération..... | 18 |
| B. La question des circonstances atténuantes..... | 19 |
| c. La libération spirituelle : | 20 |
| Partie 2 : Biographie..... | 22 |
| I. L'aube d'une vie..... | 24 |
| a. Le terrier : milieu familial, père et mère | 24 |
| b. Jeunesse et scolarité..... | 26 |
| L'école..... | 26 |
| La guerre..... | 27 |
| La bande..... | 28 |
| II. Pierrette, Véronique... L'aurore d'une vie..... | 29 |
| a. Quelques éclaircies..... | 29 |
| La rencontre..... | 29 |
| L'idylle..... | 30 |
| Le retour..... | 31 |
| b. Après le beau temps, la pluie..... | 32 |
| Les « quelques mois en eaux sales » | 32 |
| Les prémisses du drame..... | 35 |
| Le petit Gérard..... | 36 |
| III. Un malheureux crépuscule..... | 36 |
| a. Coup de tonnerre..... | 36 |
| Le drame..... | 36 |
| Ensuite, la prison..... | 38 |
| Le procès..... | 40 |
| b. Une aube nouvelle..... | 41 |
| Un procès d'un autre ordre..... | 41 |
| Ce qu'il faut retenir..... | 41 |
| Partie III : Conversion et vie mystique | 43 |
| I. Origine et bref panorama de la mystique chrétienne..... | 44 |
| Évolution des différents courants mystiques à travers les siècles..... | 45 |
| La mystique rhénane : tendance affective | 46 |
| La mystique rhénane : tendance spéculative | 47 |
| Parenthèse..... | 48 |
| La nuit mystique..... | 48 |
| La popularisation de la mystique..... | 51 |
| Progrès et mysticisme..... | 52 |
| Ce qu'il faut retenir..... | 53 |
| II. Les expériences pré-mystiques..... | 55 |
| a. L'arrière plan..... | 55 |
| La climat..... | 55 |
| b. Le maître spirituel..... | 56 |

| | |
|---|----|
| c. L'expérience purificatrice de souffrance..... | 58 |
| d. Le dépouillement..... | 59 |
| III. La conversion mystique..... | 63 |
| a. Conversion en trois temps, premier temps..... | 66 |
| B. Deuxième temps de conversion, conversion mystique..... | 67 |
| IV. Vie mystique..... | 69 |
| a. La nuit obscure..... | 71 |
| b. L'oraison et les extases..... | 73 |
| c. Troisième temps de conversion et baptême de sang..... | 75 |
| Joie, joie, joie..... | 77 |
| Le baptême de sang..... | 80 |
| Conclusion générale..... | 82 |
| Bibliographie :..... | 83 |

A mon fils,

REMERCIEMENTS

Ce travail est l'aboutissement d'un dur labeur et de beaucoup d'angoisses ; mes remerciements vont en premier à mon Dieu, le premier, le plus grand, la cause et la raison d'être de tout ce travail, pour m'avoir apporté l'intelligence, la force, la santé et la patience nécessaires à la rédaction de cet exercice.

Tout naturellement, mes remerciements vont ensuite à Mme Vannier, professeure de théologie à l'université de Lorraine et directrice de ce mémoire, pour ses conseils avisés qui dès les premières semaines m'ont permis de mener à bien ce projet malgré les difficultés qui y étaient attachées, ainsi que pour son suivi discret et respectueux.

Pour leur contribution et la qualité des enseignements dispensés tout au long de ces deux années de master, je voudrais remercier toute l'équipe pédagogique du master de théologie(s) à distance.

Mes remerciements vont également au Père Sylvain pour ses nombreux services au sein de ma paroisse qui m'ont permis d'aiguiser mon sens spirituel et de cimenter ma foi ; et à Pascal pour la façon dont il a affiné et affûté mon regard pour m'apprendre à voir le saint en puissance caché dans chaque être humain.

Enfin, un grand merci, du plus profond de mon cœur, à ma maman pour toute l'attention qu'elle a portée à mon projet, pour son regard éclairé et ses encouragements précieux, ainsi que pour son aide inestimable dans la relecture et la correction de ce mémoire.

AVANT PROPOS

La réalisation de ce mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master de Théologie(s) de l'université de Lorraine (campus Metz). Il étudiera la conversion et la vie mystique au travers de la personne de Jacques Fesch, prisonnier de droit commun condamné à la peine capitale pour vol à main armée et meurtre avec préméditation.

A l'origine de ce mémoire : un double constat. D'une part, le sens commun tend souvent à réduire l'expérience de conversion à un phénomène psychologique et auto-suggestif et je souhaiterais au fil de mes recherches et de mon développement mettre en lumière les différences fondamentales entre une conversion d'ordre mystique et ce qu'on appelle conversion au sens commun et qui ne peut pas lui être assimilée en vérité. D'autre part, le sentiment intime que l'opinion chrétienne catholique, tout comme sa sœur l'opinion publique, semble rejeter l'ensemble de l'univers carcéral en dehors d'elle, ne se sentant pas concernée par lui.

Le premier point concernant le problème de la conversion fera l'objet d'un approfondissement plus après dans la seconde partie, tandis que la question de l'univers carcéral doit être, à mon sens, traitée en amont et fera l'objet d'une première partie.

En effet, il est, je pense, absolument nécessaire pour la crédibilité de mon travail qu'il s'appuie sur des bases solides et que tout lecteur soit conscient que la question carcérale et la question théologique ne sont en aucun cas antinomiques. Et si le lecteur présent ne se sent pas concerné par cette fausse opinion, je prendrai un instant pour également expliquer les raisons qui me poussent à penser que ce ne sera pas le cas de tous.

En tout cas, il m'a semblé que l'histoire et les écrits de Jacques Fesch mettaient très clairement en lumière les deux problématiques citées précédemment et j'ai eu à cœur, au travers d'une étude approfondie de son journal de prison et de ses échanges épistolaires, de montrer de quelle manière l'expérience mystique survient dans la vie d'un individu, et en quel sens l'Église catholique est directement concernée par l'univers carcéral.

En vérité, le journal de prison de Jacques Fesch et le témoignage qui lui est attaché ont profondément marqué les premiers moments de ma vie chrétienne. Je me souviens très nettement de la première fois dont j'ai entendu parler de ce jeune homme, tombé dans le péché et accusé des pires filouteries qui, dans sa cellule, serait devenu rien de moins qu'un saint. C'était lors d'une réunion en paroisse avec le groupe des jeunes. Pascal, qui s'occupait de nous proposer un programme inspirant pour nos rencontres mensuelles, avait eu à cœur ce soir là de nous parler de Jacques. Comme support, il avait choisi une courte, mais poignante, vidéo sur Youtube. Nous nous étions tous rendus dans le bureau de Monsieur le Curé au premier étage du presbytère où nous avons l'habitude de nous retrouver. Emportant nos chaises avec nous, nous nous étions agglutinés devant l'écran d'ordinateur et avions improvisé une séance de cinéma. Je ne saurais dire si mon jugement était véridique ou si mon propre sentiment fait que j'ai attribué la même émotion à tous mais il me semble qu'en sortant de ce bureau nous avons tous été profondément émus par l'histoire de Jacques.

Quelques semaines plus tard, me sachant une grande lectrice, une de mes amies du groupe des jeunes a eu la bonne idée de m'offrir le journal de prison de Jacques Fesch à l'occasion des fêtes de Noël. Malheureusement, j'étais alors étudiante en philosophie et ce sont les philosophes antiques, modernes et classiques qui constituaient l'intégralité de mes lectures et le pauvre journal est resté dans mes étagères à prendre la poussière pendant quelques mois avant qu'un heureux événement

viennent mettre mes études en pause. Là encore, je ne sais pas si mes sentiments ont été exacerbés par la grossesse ou non mais la lecture du journal m'a profondément bouleversée.

Comment le témoignage d'un jeune converti aurait pu laisser de marbre une autre jeune convertie me direz-vous ?

Cependant, c'est une autre chose qui s'est passée et qui m'a convaincue d'étudier plus en profondeur l'histoire de Jacques.

L'HISTOIRE D'UN CURIEUX 1ER OCTOBRE :

En effet, le « curieux premier octobre » dont le père Daniel-Ange fait mention dans la préface de l'édition du Sarment du Journal de prison, j'en ai moi-même fait l'expérience.

Ainsi, pour bien le comprendre, je dois commencer par le commencement. Au début de cette année scolaire, lorsqu'il a fallu faire le choix d'un sujet pour mon mémoire, il était absolument évident pour moi et pour ceux qui me connaissent que j'allais travailler sur la question... du mariage. Je m'y préparais déjà depuis ma première année de master et les travaux que j'avais rendu cette année-là, en particulier celui qui traitait de la question du mariage et de la famille chez les pères de l'Église, étaient pour moi des travaux préparatoires à la rédaction de mon mémoire.

Sur une feuille d'imprimante lambda, j'avais noté tout un tas de problématiques que je trouvais intéressantes et qui auraient pu faire l'objet de mon mémoire de recherche. Chacune touchait à une thématique pour laquelle j'ai une véritable passion et pour chacune j'étais persuadée de réaliser un travail de qualité tant la question m'intéressait.

Pourtant, dans un des coins de la page, une des problématiques n'avaient pas de rapport direct avec la question du mariage. Il était noté : « la conversion : expérience religieuse apport théologique des témoignages ». Mais je ne songeais pas vraiment à travailler ce sujet jusqu'à ce qu'un jour le journal de Fesch me revienne à l'esprit. Je décidais alors d'aller en apprendre un peu plus sur cette affaire. Au fil de la lecture du premier article proposé par mon moteur de recherche je ressentais des sentiments contraires. D'une part l'émotion et le bouleversement que m'avait procuré le témoignage de Jacques Fesch ne m'atteignaient plus. L'histoire me laissait de marbre, à tel point que je me demandais comment j'avais pu y accorder de l'importance auparavant... jusqu'à une drôle de coïncidence.

A la fin de l'article on peut lire : « *Il passe ses derniers instants à écrire à sa belle-mère, son avocat, sa femme, au moine. « Dans cinq heures je verrai Jésus, qu'il est bon, notre Seigneur ». **Il est guillotiné le 1er octobre 1957 à l'aube dans la cour de la prison de la Santé par le bourreau André Obrecht** »*. C'est alors que quelque chose est venu frapper mon esprit. Je jetais un regard rapide sur l'horloge de mon ordinateur qui indiquait la date : **le 1er Octobre**.

Je ne crois pas aux coïncidences. Je me suis sentie appelée à travailler sur l'affaire Jacques Fesch.

Ayant cela bien en tête et après avoir étudié la question des rapports entre l'Église et l'univers carcéral, plus rien ne s'opposait à la rédaction de mon mémoire. Enfin... C'est ce que je croyais...

La vraie difficulté s'est présentée au mois de mars 2020 lorsqu'une crise sanitaire sans précédent a immobilisé le pays tout entier. J'ai dû quitter précipitamment mon domicile qui se trouvait dans une zone à risque pour tout le temps qu'a duré le confinement et pour quelques semaines (qui sont devenus des mois entiers) supplémentaires le temps de savoir s'il était prudent de rentrer chez moi ou non ; si bien qu'à l'heure où je rédige ces lignes je ne suis pas encore rentrée chez moi.

L'émergence du Covid 19 m'a notamment limitée dans mes déplacements (me limitant de fait dans mes recherches) mais également quant au matériel qui était à ma disposition et avec lequel j'ai pu travailler ou non. La majorité des ouvrages dans lesquels j'avais pris une partie conséquente de mes notes sont restés dans ma bibliothèque avec d'autres ouvrages que je n'avais encore qu'effleurés et

dont malheureusement je ne pourrai pas faire référence dans mon travail. Lorsque l'on sait que le sujet ne donnait pas accès à une masse de références très importante, on prend conscience que la limite qui m'a été imposée en supplément par les circonstances n'est pas des moindres.

En outre, il y a quelques jours, mon ordinateur qui jusqu'alors avait toujours bien fonctionné, a décidé de me faire faux bond et de rendre l'âme emportant avec lui l'unique sauvegarde de mon travail qui soit à ma disposition.

Quoi qu'il en soit, la rédaction de ce travail a été très enrichissante et j'espère que tout l'intérêt que j'ai porté à la question de la conversion et de la vie mystique de Jacques Fesch en prison se ressentira dans votre lecture.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Le Christ frappe à ta porte, ne lui ouvriras-tu pas ? ». Ce negro-spiritual très en vogue au cœur des années cinquante marque, en 1954, le début d'une longue correspondance entre un moine et un taulard.

Les épîtres, publiées pour la première fois 17 années plus tard, en décembre 1971, dans un ouvrage intitulé Lumière sur l'Échafaud, font le tour du monde et, vendues en France à plus de 800 000 exemplaires, constituent un véritable best-seller.

Nous ne comptons plus le nombre de ceux qui ont été bouleversés par le contenu de ces courtes missives. Parmi eux, le cardinal Lustiger, ancien archevêque de Paris et cardinal de l'Église Catholique décide, après d'amples et mûres réflexions d'ouvrir une enquête préliminaire en vue de la béatification de l'un des deux correspondants. Contre toute attente, il ne s'agit pas du moine.

Courte rétrospective de l'histoire de ce bon larron moderne qui pourrait bien devenir, dans toute l'histoire de l'Église, le premier prisonnier de droit commun, de surcroît condamné à la peine capitale, à être béatifié. Jacques Fesch, surnommé par la presse le « dandy malfrat » est un jeune homme de bonne famille qui, sous l'influence d'un rêve frénétique, se rend coupable, au soir du 25 février 1954, d'un vol à main armée et, prenant la fuite, de l'assassinat d'un agent de police.

L'opinion publique s'indigne : l'Église n'a-t-elle pas mieux à faire que de béatifier un assassin ? Qu'a-t-il de plus qu'un autre ? Aux yeux de qui et pour quelles raisons pourrait-il bien constituer un exemple ? C'est qu'elle n'a pas bien saisie le but premier de la béatification qui consiste dans la volonté de mettre en lumière la façon dont la miséricorde divine opère dans une vie à priori désordonnée et décousue.

A sa décharge, le grand public, n'a pas toutes les cartes en main pour bien comprendre les motivations de l'Église. En effet, si la partie émergée de l'histoire, qui concerne la folie destructrice d'un jeune bourgeois qui tue pour s'offrir un bateau est facilement accessible au grand nombre ; la partie immergée, quant à elle, reste pendant un certain temps connue seulement de quelques initiés.

Ce que le grand public ignore, c'est ce qui se passe derrière les hautes murailles surplombées de barbelés des quartiers de haute sécurité de la prison de la Santé, entre les quatre tristes murs de la cellule qui porte le n°18. Assis à même le sol, plongé dans la solitude et l'obscurité, l'assassin s'est repenti.

Son testament, adressé à sa fille Véronique dans un journal de prison et ses correspondances compilées et publiées dans deux ouvrages (Lumière sur l'Échafaud et Cellule 18 ; qui ne font plus qu'un depuis 2007) aux résonances mondiales, constituent à n'en pas douter, un des témoignages spirituels les plus impactant de notre époque.

Si quelques théologiens, journalistes, légalistes... se sont penchés sur l'Affaire Jacques Fesch, souvent avec beaucoup de style, toujours d'un point de vue très intéressant, et se sont intéressés à sa conversion dans le milieu carcéral ; très peu d'entre eux ont abordé avec précision l'aspect profondément mystique de sa conversion et de la fin de sa vie. Cette étude se propose de combler un peu ce vide.

Pour la réaliser, la grande priorité a été de s'appuyer le plus souvent possible directement sur les écrits de Jacques Fesch, son journal de prison : Dans 5 heures je verrai Jésus (éditions du Sarment) et ses correspondances (éditions Téqui) et de les étudier au regard de la tradition mystique

chrétienne.

Ces quelques mises en perspective nous conduisent à nous poser une question centrale :
Compte tenu du contexte criminel dans lequel se déroulent les événements, peut-on parler de Jacques Fesch comme d'un mystique ?

Dans le but de répondre à cette question, nous nous pencherons dans un premier temps sur la question carcérale. En effet, il est, je pense, absolument nécessaire pour la crédibilité de mon travail qu'il s'appuie sur des bases solides et que tout lecteur soit conscient que la question carcérale et la question théologique ne sont en aucun cas antinomique. Il s'agira alors en premier lieu de rendre compte de la place de la prison dans les écrits et dans la tradition chrétienne (majoritairement catholique). Nous mettrons en lumière la présence plus qu'évidente de la détention dans la Bible et, à travers l'exemple d'un prisonnier bien connu des biblistes, nous tenterons de montrer en quoi le message du Christ tend à considérer le pécheur comme un saint en puissance. Puis nous rendrons compte des relations entre l'Église et le monde carcéral en analysant notamment l'engagement de l'Église du XXe siècle pour la question carcérale.

Dans un second temps, nous porterons notre intérêt sur la personne de Jacques. Nous commencerons par présenter un court récit de sa vie avant le drame. Nous poserons la question de savoir qui il était dans la sphère privée, quel enfant ou adolescent il a pu être et quelle image il a laissé à ses contemporains. Pour cela nous nous intéresserons aux milieux familial et social dans lesquels il a grandi et évolué. Nous tenterons de découvrir quelles sont les circonstances qui l'ont conduit à agir comme il l'a fait au soir du 25 février 1954. Nous nous arrêterons ensuite sur le drame en lui-même et tenterons d'en saisir tous les tenants et aboutissants. Nous nous intéresserons également quelques instants aux premiers moments de Jacques en prison afin de bien appréhender l'état d'esprit dans lequel il se trouve après l'incarcération. Mais s'il est intéressant de chercher à comprendre ce qui peut conduire un enfant à l'échafaud, il est encore plus désirable de tenter de saisir de quelle manière un homme résolument athée au moment de son incarcération, décide, à peine trois années de détention plus tard, d'offrir sa vie en réparation des péchés du monde et pour la conversion de ses proches. Ainsi, pour tenter d'entrevoir les lumières d'un tel comportement, nous commencerons par dresser le portrait de la mystique chrétienne depuis sa source dans le néo-platonisme jusqu'à nos jours. A la lumière d'un tel exposé, nous pourrions ensuite mieux saisir l'aspect profondément mystique des écrits de Jacques et, plus précisément, des expériences qu'il y relate. Nous nous pencherons ainsi sur la conversion de Jacques en prison ainsi que sur les deux années de vie qui l'ont suivie et qui sont intimement baignées dans un chatoiement de mysticisme.

PARTIE 1 : LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ET LA PRISON

Au cours de cette année de recherches et de rédaction de mon mémoire, durant laquelle je présentais mon travail comme concernant « la conversion et la vie mystique de Jacques Fesch en prison », je me suis aperçue à plusieurs reprises de l'inquiétude, voir de la stupéfaction de mon entourage et des personnes qui ont croisé mon chemin. « Ce n'est pas un sujet noble », m'a-t-on dit. Ce qui a renforcé mon sentiment selon lequel la question carcérale était réellement reléguée au rang des choses qui ne concernent pas l'opinion publique, même catholique. Par cette injonction, on voulait sans doute me signifier que l'aspect théologique ne rayonnait probablement pas assez et qu'un sujet d'avantage « spirituel » serait plus approprié. Je ne peux qu'être d'accord avec l'idée selon laquelle la question carcérale est assez terre à terre. Cependant, pour rassurer tout de suite les esprits les plus craintifs, il n'est pas du tout question ici de vanter les mérites du crime ou de mettre en avant un esprit rebelle mais bien de mettre en lumière le travail de Dieu sur les âmes, même les plus égarées.

Le fait est que la question de la prison et des prisonniers tient une place importante dans l'histoire de l'Église et notamment, nous le verrons, à l'époque qui nous intéresse (le XXe siècle). La Bible, elle-même, n'ignore pas la réalité de la Prison, celle-ci étant présente dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau Testament.

Si l'on exclue tous les versets bibliques qui racontent un emprisonnement, montrant ainsi que la prison est une réalité bien présente dans la Bible (personne, je le crois, n'en douterait), il reste à montrer qu'une part importante d'autres passages mettent en lumière combien Dieu se soucie des prisonniers.

L'exemple de Joseph en Genèse 39:20-23 laisse clairement apparaître le fait que Dieu n'abandonne pas un homme parce qu'il est fait prisonnier :

« Le maître de Joseph se saisit de lui et le jeta dans la prison où étaient enfermés les prisonniers du roi. Joseph était en prison, mais le Seigneur était avec lui ; il lui accorda sa faveur et lui fit trouver grâce aux yeux du chef de la prison. Le chef de la prison remit entre les mains de Joseph tous les prisonniers : tout ce qui se faisait, c'est Joseph qui le faisait faire. Le chef de la prison ne s'occupait en rien de ce qui était confié à Joseph car le Seigneur était avec lui, et ce qu'il entreprenait, le Seigneur le faisait réussir. »

Le livre du prophète Esaïe nous laisse entrevoir la façon dont Dieu se préoccupe de leur délivrance :

« Ainsi parle Dieu, l'Éternel, Qui a créé les cieux et qui les a déployés, Qui a étendu la terre et ses productions, Qui a donné la respiration à ceux qui la peuplent, Et le souffle à ceux qui y marchent. Moi, l'Éternel, je t'ai appelé pour le salut, Et je te prendrai par la main, Je te garderai, et je t'établirai pour traiter alliance avec le peuple, Pour être la lumière des nations, Pour ouvrir les yeux des aveugles, Pour faire sortir de prison le captif, Et de leur cachot ceux qui habitent dans les ténèbres. » (Esaïe 42:57)

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, Car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux; Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, Pour proclamer aux captifs la liberté, Et aux prisonniers la délivrance. » (Esaïe 61:1)

Les Psaumes nous enseignent que c'est Dieu qui libère le captif, il est à l'origine de toute délivrance (effective ou spirituelle) : *« Écoute-moi, ô Éternel! car je suis ton serviteur, Ton serviteur, fils de ta servante. Tu as détaché mes liens. » (Psaume 116:16), « Il fait droit aux opprimés; Il donne du pain aux affamés; L'Éternel délivre les captifs » (Psaume 146:7) ...*

Ce ne sont ici que quelques exemples isolés parmi beaucoup d'autres qui ne font qu'éclairer le fait que toute la Parole affirme que Dieu s'adresse aux prisonniers et qu'il vient pour les libérer.

Le Nouveau Testament n'est pas étranger à ce message et le Christ et ses disciples ne l'ignoraient en aucun cas :

L'évangile de Mathieu (chapitre 25, versets 35 à 40) nous appelle à prendre soin du prisonnier tout comme du malade ou du pauvre car tous ensemble ils sont ceux qui souffrent. Et Dieu est avec ceux qui souffrent :

« Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. Les justes lui répondront: Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi? Et le roi leur répondra: Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. »

Ainsi, Saint-Paul dans sa lettre aux Hébreux ne manque pas de le rappeler : *« Souvenez vous des prisonniers comme si vous étiez prisonniers avec eux » (13 : 3)*

Néanmoins, l'exemple le plus éclairant de toute la Parole quand au fait que Dieu a souci des prisonniers peut tenir dans seulement deux passages des Évangiles :

Le premier se trouve en Marc 2 : 13-17 (on le retrouve également en Luc 5 : 29 – 31) :

« Jésus sortit de nouveau le long de la mer ; toute la foule venait à lui, et il les enseignait. En passant, il aperçut Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts. Il lui dit : "Suis-moi." L'homme se leva et le suivit. Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) et beaucoup de pécheurs vinrent prendre place avec Jésus et ses disciples, car ils étaient nombreux à le suivre. Les scribes du groupe des pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les pécheurs et les publicains, disaient à ses disciples : "Comment ! Il mange avec les publicains et les pécheurs !" Jésus, qui avait entendu, leur déclara : "Ce ne

sont pas les gens bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs." »

Et le second passage auquel nous allons consacrer plus de temps en raison de son importance particulière pour notre sujet :

I. LE BON LARRON OU SAINT DISMAS

De tous les exemples que nous pourrions trouver dans les saintes écritures et qui pourront mettre l'accent sur l'idée selon laquelle les notions de prison, de détention, et même de condamnation ne sont pas à rejeter comme étant « anti-chrétiennes », l'exemple du Bon Larron me semble être le plus significatif.

Le Bon Larron est un saint Catholique. Il est, selon l'Évangile selon Saint-Luc, l'un des deux bandits crucifiés de part et d'autre de Jésus :

*« Il y avait aussi une inscription au-dessus de lui : "Celui-ci est le roi des Juifs." L'un des malfaiteurs suspendus en croix l'injurait : "N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et nous aussi !" Mais l'autre lui fit de vifs reproches : "Tu ne crains donc pas Dieu ! Tu es pourtant un condamné, toi aussi ! Et puis, pour nous, c'est juste : après ce que nous avons fait, nous avons ce que nous méritons. Mais lui, il n'a rien fait de mal." Et il disait : "Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume." **Jésus lui déclara : "Amen, je te le dis : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis."** C'était déjà environ la sixième heure (c'est-à-dire : midi) ; l'obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure, car le soleil s'était caché. Le rideau du Sanctuaire se déchira par le milieu. Alors, Jésus poussa un grand cri : "Père, entre tes mains je remets mon esprit." Et après avoir dit cela, il expira. » (Luc 23 : 35-43)*

C'est sur la base de la promesse faite par Jésus au Bon Larron au verset 43 que l'Église Catholique a pris l'initiative de canoniser celui qui n'était rien de moins qu'un « malfaiteur ». Le truand devient même le premier des saints étant donné qu'il sera le premier à entrer dans le Paradis avec Jésus. L'Église n'attribue cependant pas de nom au brigand, pas plus l'Église Orthodoxe qui le commémore pourtant également.

Les autres évangiles canoniques ne font mention des deux larrons que de manière superficielle. Ils ne distinguent même pas le bon du mauvais larron.

Ainsi, afin d'en savoir plus sur l'histoire de cet homme, condamné à mort aux côtés du Christ, pour un crime qu'il avoue avoir effectivement commis, il nous faut nous tourner vers la Tradition.

On découvre le nom du Bon Larron dans l'Évangile de Nicodème (intitulé aussi Actes de Pilate). L'Évangile de Nicodème est un évangile apocryphe que l'on attribue à un écrivain juif et que l'on pense avoir été rédigé entre le IV^e et le V^e siècle.

Il n'existe aucune mention de cet évangile dans des écrits grecs, cependant en occident, nous en retrouvons quelques mentions et quelques traductions en langue latine.

L'Évangile comporte deux parties. Les premiers chapitres (1 à 16) forment le récit de la condamnation, de la passion, de l'ensevelissement, et de la résurrection de Jésus-Christ. Ce récit semble être un récit compilé d'après les Évangiles canoniques et grossit de quelques « fables » qui

forment la seconde partie du récit (chapitres 17 à 27). Ces chapitres racontent l'histoire de la descente de Jésus aux enfers.

Décrié à partir de la Renaissance à cause notamment de cette seconde partie de récits, l'Évangile de Nicodème influencera quand même beaucoup l'iconographie religieuse, notamment à partir du XIIIe siècle.

Voici le premier passage qui fait mention du Bon Larron :

« Et Jésus sortit du Prétoire et les deux larrons avec lui. Et lorsqu'il fut arrivé à l'endroit qui s'appelle Golgotha, les soldats le dépouillèrent de ses vêtements et le ceignirent d'un linge et ils mirent sur sa tête une couronne d'épines, et ils placèrent un roseau dans ses mains. Et ils crucifièrent également les deux larrons à ses côtés, Dismas à sa droite et Gestas à sa gauche. Et Jésus dit : "Mon père, pardonnez-leur et épargnez-les, car ils ne savent ce qu'ils font." Et ils partagèrent entre eux ses vêtements. Et le peuple était présent et les princes, les anciens et les juges tournaient Jésus en dérision, en disant : "Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même ; s'il est le fils de Dieu, qu'il descende de la croix." Les soldats se moquaient de lui et il lui offraient pour boisson du vinaigre avec du fiel, en disant : "Si tu es le Roi des Juifs, délivre-toi toi-même." Un soldat nommé Longin, prenant une lance, lui perça le côté et il en sortit du sang et de l'eau. (15) Le gouverneur ordonna que l'on inscrivît sur un écriteau, suivant l'accusation des Juifs, en lettres hébraïques grecques et latines : "Celui-ci est le Roi des Juifs." Un des larrons qui étaient crucifiés, nommé Gestas, lui dit : "si tu es le Christ, délivre-toi ainsi que nous." Dismas lui répondant, le réprimanda, disant : "N'as-tu point crainte de Dieu, toi qui es de ceux contre lesquels condamnation a été rendue ? nous recevons le juste châtiment de ce que nous avons commis, mais lui, il n'a rien fait de mal." Et lorsqu'il eut repris son compagnon, il dit à Jésus : "Souviens-toi de moi, Seigneur, dans ton royaume." Et Jésus lui répondit : "En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis!" »

Ce premier passage n'apporte pas beaucoup plus de détails que l'Évangile de Saint-Luc. Cependant, nous y découvrons les prénoms des deux Larrons, Dismas et Gismas ; Dismas étant le prénom du Bon Larron.

Plus loin, l'Évangile de Nicodème se poursuit :

« Et tandis qu'Enoch et Élie parlaient ainsi aux Saints, voici qu'il survint un autre homme très misérable portant sur ses épaules le signe de la croix. Et lorsque tous les Saints le virent, ils lui dirent : "Qui es-tu ? ton aspect est celui d'un larron, et d'où vient que tu portes le signe de la croix sur tes épaules ?" Et leur répondant, il dit : "Vous avez dit vrai, car j'ai été un larron commettant tous les crimes sur la terre. Et les Juifs me crucifièrent avec Jésus, et je vis les merveilles qui s'accomplirent par la croix de Jésus le crucifié, et je crus qu'il est le Créateur de toutes les créatures et le Roi tout-puissant, et je le priai, disant : Souviens-toi de moi, Seigneur, lorsque tu seras venu dans ton royaume. Aussitôt, exauçant ma prière, il me dit : "En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui avec moi dans le Paradis." Et il me donna ce signe de la croix, disant : "Entre dans le Paradis en portant cela, et si l'Ange gardien du Paradis ne veut pas te laisser entrer, montre-lui

1 VOLTAIRE, *Oeuvre complète*, tome 27, Garnier, p. 508-536.

le signe de la croix et dis-lui : "C'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui est maintenant crucifié, qui m'a envoyé." Lorsque j'eus fait cela, je dis toutes ces choses à l'Ange gardien du Paradis. Et lorsqu'il me les entendit dire, ouvrant aussitôt, il me fit entrer et me plaça à la droite du Paradis, disant : "Attends un peu de temps, et le père de tout le genre humain, Adam, entrera avec tous ses fils, les Saints et les justes du Christ, le Seigneur crucifié." Lorsqu'ils eurent entendu toutes ces paroles du larron, tous les patriarches d'une voix unanime, dirent : "Béni le Seigneur tout-puissant, Père des biens éternels et père des miséricordes, toi qui as donné une telle grâce à des pécheurs et qui les as introduits dans la grâce du Paradis, dans tes gras pâturages où réside la véritable vie spirituelle. Ainsi soit-il²." »

Il s'agit ici du récit de l'arrivée du Bon Larron au sein du Paradis. Une fois la porte passée, il rencontre Enoch et Elie qui l'interrogent sur sa condition. Le texte tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle Dismas est bel et bien le premier à entrer dans le Paradis puisque l'Ange qui garde les portes lui dit : « *Attends un peu de temps, et le père de tout le genre humain, Adam, entrera avec tous ses fils, les Saints et les justes du Christ, le Seigneur crucifié* ».

Au 6ème siècle, certains textes commencent à faire mention du Bon Larron en dehors de la scène de la crucifixion et tendent à nous donner plus de détails sur la vie de Dismas.

L'Évangile syriaque de l'enfance, également intitulé « Vie de Jésus en arabe » ou « Évangile arabe de l'enfance », fait ainsi mention d'une rencontre supposée entre la Sainte Famille et Saint Dismas pendant l'épisode de la fuite en Égypte.

(Notons que ces textes ne sont évidemment pas reconnus par l'Église en tant que telle néanmoins ils sont quand même précieux en ce qu'ils coïncident parfois avec certaines révélations de saints par exemple, ce qui est partiellement le cas ici au sujet du Bon Larron , nous y reviendrons.)

Dans un passage introduit dans une recension byzantine (grec) de l'Évangile de Nicodème entre le XIIème et le XIVème siècle, nous pouvons lire l'histoire de la Sainte-Famille qui doit (les raisons qui les y obligent varient selon les manuscrits) loger chez la famille de Dismas qui n'est encore qu'un bébé. L'histoire raconte que le voleur de père de Dismas, souhaitant dépouiller la Sainte-Famille dans son voyage vers l'Égypte, s'en trouva incapable tant il fut saisi par la beauté de la Sainte-Vierge et par le rayonnement divin du petit Jésus. Le brigand insiste alors pour loger la Sainte-Famille pour la nuit. Marie et Joseph acceptent l'hospitalité du voleur et restent chez lui. En arrivant ils trouvent la femme du fripon, qui semble charmante, et le petit Dismas qui souffre de la lèpre. La pureté et la bonté évidentes de la Sainte-Famille poussent la mère de Dismas à les prier de faire quelque chose pour la guérison du petit. Marie demande alors à pouvoir baigner Jésus et invite ensuite la maman à tremper Dismas dans l'eau du bain. Le lendemain matin, l'enfant s'en trouve miraculeusement guéri.

La suite du récit veut que Dismas se souvienne de Jésus des dizaines d'années plus tard et le reconnaisse alors qu'il est crucifié avec lui.

D'autres récits font mention du Bon Larron comme étant le fils d'un noble attaché à la cours d'Hérode. C'est le cas d'un manuscrit proto-évangile de Mathieu. Dans cette histoire le noble, chargé de garder la route qui mène vers l'Égypte pour empêcher quiconque de fuir avec un enfant, laisse sa place à son fils pendant un moment et ce dernier décide d'épargner le petit Jésus en laissant s'enfuir la saint-famille vers l'Égypte. Ce n'est qu'une fois reniée par son père pour cette imprudence que Dismas sera obligé de trander pour survivre.

2 Ibid.

C'est le premier récit qui sera confirmé par les visions de Sainte Catherine d'Emmerich. Les révélations reçues par la sainte nous apprennent également que les deux larrons Dismas et Gismas sont condamnés pour le même méfait mais que Gismas en fut l'instigateur.

Quoi qu'il en soit réellement, le Bon Larron est dans la Tradition Catholique l'exemple parfait du repentir. Il reconnaît son péché et adhère pleinement à l'innocence de Jésus. Il aime le Christ et lui fait pleinement confiance. Plus encore, il accepte sa condamnation et sa mort.

Ce sont avec les mots de Jacques Fesch que je souhaite clore ce passage concernant le Bon Larron :

« J'ai bien médité la Passion ce matin et en ai retiré beaucoup de force. Il va d'ailleurs falloir que je m'approche un peu plus de Jésus crucifié, puisque moi aussi, bien que tout à fait indigne, je vais avoir la grâce de vivre mon petit Golgotha. Quand je lis qu'ils crachèrent sur le Christ et qu'ils le souffletèrent, je me revois aux mains des agents recevant des coups et des crachats, et je comprends mieux les souffrances de Jésus. La scène du conseil me ramène évidemment au Palais de Justice, et les effets oratoires, les indignations factices des mercenaires à la solde du diable qui s'appellent argent, publicité et opportunisme, me font penser à Caïphe déchirant sa robe pour laisser éclater son indignation ! Bien entendu, moi je suis coupable et n'entends en rien me mettre en parallèle avec Jésus. Seulement qui comprendra mieux la crucifixion et toutes les douleurs qu'elle entraîne, que le bon larron qui pendait au bois à côté du Sauveur ? Et pour qui le Christ est-il venu ? Il ne faut pas oublier que le premier élu a été un bandit exécuté comme tel, se sont vus traiter de sépulcre blanchi et autres ! Qu'est-ce à dire ? Qu'il faut être un criminel pour être élu ? Nullement ! Seulement, ce même paria qui a péché, bien souvent sans avoir toute la responsabilité de ses actes, trouvera dans le repentir et la souffrance et surtout la connaissance de sa misère, un chemin plus direct pour aller au cœur de Jésus³. »

Fort de cette ferme croyance selon laquelle la repentance de l'impie est possible et même souhaitée - la Tradition de l'Église a continué de tenir compte de ceux qui étaient perdus, cela est mis en lumière à travers la liturgie de l'Avent qui nous montre encore qu'à la suite des premiers apôtres, la Tradition de l'Église ne s'est pas détachée ou désintéressée du sort des condamnés : « *O clef de David et sceptre de la maison d'Israël, venez et tirez de sa prison le prisonnier des ténèbres et des ombres de la mort.* » est l'antienne que nous récitons chaque année liturgique à quelques jours de Noël - nous pouvons poursuivre notre étude des raisons qui montrent de manière évidente que la question carcérale doit faire partie intégrante des préoccupations de l'opinion religieuse.

II. BIENVEILLANCE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ENVERS L'UNIVERS CARCÉRALE

Au XXe siècle, l'Église continue de se préoccuper de la question carcérale et des détenus. C'est le moment pour Elle de sonner la tirette d'alarme concernant trois aspects de la vie carcérale :

- Les conditions d'incarcération (largement abordée par la commission des évêques de France dans la seconde moitié du XXe siècle)
- La question des circonstances atténuantes (appuyée par des études et des avancées scientifiques

³ J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 184-185.

en criminologie)

- La question de la libération (avant tout spirituelle)

Dans le but de rendre plus évidentes les relations entre l'Église et la vie carcérale nous allons développer chacun de ces points.

A. LES CONDITIONS D'INCARCÉRATION

Les évêques de France en charge de la commission sociale de l'espiscopat français au sujet des communautés chrétiennes et prisonniers en juin 1981 notaient que les conditions de vie dans les prisons étaient avilissantes et ce notamment pour les jeunes. Ils mentionnent des traumatismes liés à l'incarcération et à la privation totale de liberté - entraînant inévitablement une ultra-dépendance des détenus – cause chez les prisonniers d'un sentiment d'une existence diminuée sur tous les plans (physique, psychologique, émotionnel...), répétitive, et éprouvante (manque de soins et d'hygiène, attente permanente..)

En septembre 1983, monseigneur Rozier note dans La Documentation Catholique que « *Pour les jeunes, la prison fonctionne à rebours de sa finalité. Elle est un lieu de dégradation et de destruction humaine*⁴ ».

Au début des années 2000, une enquête réalisée par l'aumônerie générale des prisons auprès des détenus chrétiens révèle qu'en tant que prisonniers, l'incarcération est perçue comme l'origine d'un traumatisme important en ce sens qu'elle est le résultat de nombreux échecs d'ordres personnels et qu'elle s'assimile à une déshonneur. L'enquête fait également le point sur les inconvénients de la vie carcérale, toujours du point de vue des détenus qui se revendiquent comme chrétiens. En haut de la liste de ces inconvénients, les détenus notaient : la promiscuité avec les autres détenus (notons que depuis sa proclamation en 1885 le principe de l'encellulement individuel qui vise à protéger chaque détenu et à lui garantir un espace de vie n'est pas certifié et que son application est sans cesse reporté), la lenteur du système judiciaire (qui entraîne une attente insupportable pour les détenus qui restent sans rien savoir de leur peine ou de leur libération), le manque d'hygiène dont on parlait déjà ci-avant (la surpopulation et la vétusté (voir insalubrité) des établissements pénitentiaires entraîne parfois de graves problèmes de santé chez les détenus, à tel point que compte tenu de l'état des établissements pénitentiaires français, la France a été condamnée à plusieurs reprises par la CEDH (convention européenne des droits de l'homme) en raison de l'article 3 de la convention qui prohibe la maltraitance et la torture), les humiliations à répétition, le manque évident d'intimité (dû à la fois à la promiscuité mais aussi et surtout à la façon de fonctionner des établissements pénitentiaires)...

En prenant connaissance des résultats de cette enquête menée au sein des prisons, le sens commun est divisé en deux catégories, d'une part, nous trouvons ceux qui s'indignent aux côtés des évêques de France des conditions d'incarcération déplorables, de l'autre, ceux qui affirment que ce n'est pas une mauvaise chose que les conditions d'incarcération ne soient pas meilleures en ce sens que la prison a en premier lieu une fonction punitive et que son rôle est de fustiger et de corriger des individus déviants qui représentent un danger pour le reste de la société. Certes, il est vrai que de manière générale, la prison vise trois objectifs : enfermer des individus pour qu'ils ne nuisent pas à la société, punir les criminels au travers d'une privation de liberté plus ou moins longue en fonction des modalités des crimes commis et elle vise une régénération du détenu avant sa libération. Néanmoins, dans son discours prononcé à l'intention des détenus de la prison de Curam-Fromhold à Philadelphie en 2015, le Pape François affirme que « *toute société, toute famille qui ne peut pas partager ou prendre au sérieux la peine de ses enfants et voit cette peine comme une chose normale ou prévisible est une société condamnée à demeurer otage d'elle-même, proie de tout ce qui provoque cette peine* ». Mais il est vrai, et le Père Lataste le déplorait déjà dans les années 1800, qu'un individu n'est plus, dès lors qu'il est condamné et emprisonné, considéré comme étant un

4 La Documentation catholique, n°1858, 4-18 septembre 1983.

membre de la société. Aux chrétiens parmi ceux qui affirment qu'un détenu n'a plus sa place au sein de la société, le cardinal Marty rappelait en 1977 qu'il « ne considère jamais un criminel comme irrécupérable », « Si, dit-il, je ne croyais pas à la possibilité de la conversion, du rachat, du pardon, je ne serais pas chrétien⁵ ».

Ainsi à l'image de ce que dénonçait Marcel Gerrin en 1944 dans la Chronique Sociale de France, l'Église est consciente et souhaite informer les populations qu'« au fond de ces monstrueuses poubelles que sont les prisons [...] gisent des hommes et des femmes à récupérer, des âmes à transformer » et de cela Jacques Fesch en est la preuve formelle.

B. LA QUESTION DES CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Si l'Église s'oppose fermement à l'idée d'un « criminel-né » ou « criminel-type » comme le concevait le professeur Cesare Lombroso au début du XXe siècle. Elle est néanmoins persuadée que la culpabilité ou la responsabilité d'un individu dans son crime ou dans son délit ne doit pas toujours lui être entièrement incombée. C'est pourquoi elle croit farouchement à la notion de « circonstances atténuantes ». En outre, l'Église affirme qu'aucun être humain ne peut être qualifié d'entièrement bon ou d'entièrement mauvais. Plus encore, s'il fallait décider d'un statut pour les hommes, l'Église se verrait dans l'obligation théologique d'affirmer qu'ils sont tous mauvais car c'est le Christ lui-même qui affirme en Luc 18:19 que « Nul n'est bon sinon Dieu seul » et Saint-Paul d'ajouter en Romains 3:10-12 : « Il n'y a point de juste, non pas même un seul ; il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu ; ils se sont tous détournés, ils se sont tous ensemble rendus inutiles ; il n'y en a aucun qui exerce la bonté, il n'y en a pas même un seul. ». Pourtant, l'Église ne perd pas espoir et affirme que tous peuvent être sauvés.

En conséquence de cela, le Pape Pie XII notait l'importance de prendre en compte les états de choses dans lesquels les crimes étaient commis. Parfois même, avait-il l'habitude de penser, les circonstances étaient telles qu'elles avaient plus d'importances que le délit ou le crime lui-même, en ce sens qu'elles étaient plus considérables que la responsabilité propre du condamné. En effet, selon lui, pour apprécier le degré de culpabilité d'un individu il était absolument nécessaire de tenir compte des circonstances dans lesquelles le délit ou le crime avait été accomplis en plus de l'intention de mal agir et des influences extérieures. En ce sens, lors de la journée d'étude des aumôniers de prison, des visiteurs de prison et du secours catholique en 1951, le pontife, s'adressant aux jeunes détenus, a déclaré : « *Intoxiqués avant le temps par la perversion de la société contemporaine, placés dans des circonstances opposées à une bonne éducation, vous êtes peut-être plus des victimes que des coupables*⁶. »

Dans les années 70, la commission des évêques de France a eu à cœur d'approfondir le propos du pape Pie XII en analysant les causes de la criminalité. En tête de la liste des causes les plus récurrentes nous pouvions trouver :

- la violence des conflits entre nation (nous savons que la population des prisons connaît une hausse dans les années d'après-guerre)
- les disparités socio-économiques et les concentrations urbaines
- la dégradation de la famille (en particulier les divorces)
- la permissivité (cause d'avantage de délits et de crimes sexuels)
- le chômage, l'alcoolisme...
- la société de consommation entraînant une obsession malsaine pour l'argent

En 1949 déjà, le Père Alfred Ancel dénonçait le fait que la réalité carcérale restait un mystère pour une très grande partie de l'opinion publique et constatait que les détenus traînaient systématiquement les mêmes bagages, à savoir : une absence d'éducation et un fort déficit

⁵ La Documentation Catholique, n°1693, 7 mars 1976.

⁶ Journée d'études des aumôniers de prisons, des visiteurs de prisons et du secours catholique, Paris, 1951, p8.

d'affection au sein de la famille. A son sens, le milieu familial a un rôle prédominant dans la prévention de la délinquance. Il note que l'instabilité familiale (le plus souvent représentée par un divorce) déséquilibre les enfants, les adolescents et même les adultes, les entraînant à poser des actes qui viennent rompre avec la légalité et l'autorité.

Dans La Vie spirituelle dans les prisons et dans les camps politiques, les bibliothèques catholiques et leur utilisation (1947), le Père Louis Mouren déclare « *On parle souvent des enfants délinquants ou inadaptés. Quand parlera-t-on avant tout du problème des adultes indignes de nom de père et de mère de famille ? Le vrai problème est là*⁷. » Par ses mots il affirme que si tant de jeunes sont plongés dans la délinquance c'est avant tout à cause du milieu familial dans lequel ils ont évolué. Cela fait largement partie des circonstances atténuantes dont l'Église affirme l'existence plus qu'évidente.

C. LA LIBÉRATION SPIRITUELLE :

Cela peut sembler être une évidence mais notons pour commencer l'explication de ce que signifie la libération spirituelle par rappeler qu'au regard de l'Église le crime et le délit sont des équivalents du péché. Les deux sont à rapprocher étroitement. Le crime est avant toute autre chose dirigé contre Dieu, avant même d'être contre un/les homme(s) ou la société, le péché étant un acte de transgression de la volonté divine.

Ainsi, dans son discours prononcé en 1951, Pie XII rappelait également qu'aux yeux de Dieu, la peine de prison, même si elle a du sens, n'est pas, comme l'esprit du monde la conçoit, uniquement punitive et négative. La condamnation du délinquant tient même, pour Dieu, un rôle eschatologique majeur car il rentre directement en compte dans l'espérance de Salut du condamné. C'est ce mystère que renferme la question de la libération de la faute. Le Pape Jean-Paul II, lui aussi, était convaincu de l'idée selon laquelle la peine de prison ne devait pas être réduite à une simple logique de rétribution ou de rétorsion sociale au service de la vengeance institutionnelle.

Notons cependant que pour que la condamnation atteigne son plein potentiel il est absolument nécessaire que l'individu l'accepte pleinement (nous aurons l'occasion de voir ce que cela implique plus tard avec l'exemple concret de Jacques Fesch). D'un point de vue extérieur, cela semble à la fois simple et évident. Mais il est important de bien comprendre deux choses : la première c'est que l'être humain est naturellement orgueilleux et qu'il ne réagit que rarement positivement au jugement et à la condamnation. Son égo est ainsi fait, accompagné par la connaissance qu'il a des circonstances atténuantes qui l'ont conduit à mal agir, qu'il lui est très difficile de reconnaître pleinement ses torts, surtout quand les enjeux sont aussi importants. Pie XII constatait lui-même que les prisonniers avaient trois façons différentes d'appréhender la peine : accepter la peine et reconnaître ses torts, accepter sa peine passivement et finir par ne plus pouvoir agir, ou enfin se révolter complètement en rejetant à la fois la condamnation et en ne se sentant pas coupable. Le pontife ajoutait que l'obstacle majeur à la conversion des détenus était la non reconnaissance de la faute commise et le refus de la condamnation qui en découle. La seconde chose à garder à l'esprit c'est que la prison appelle à la rébellion, ou plutôt que les conditions d'incarcération appellent à la rébellion. Jacques Fesch l'explique en des termes très juste dans l'une de ses missives :

« On finit par devenir complètement déséquilibrés et inévitablement ce déséquilibre est destructeur. Il y a une espèce de réflexe d'auto-défense qui amène l'esprit à envisager la riposte dans des voies qui n'ont rien d'évangéliques. Nul n'y échappe, et même si ce sentiment est passager, je crois qu'il a quand même le temps d'imprégner l'âme d'une façon indélébile. La riposte de la bête ! Il faut être ici pour comprendre à quel point

⁷ L. MOUREN, *La vie spirituelle dans les prisons et dans les camps politiques, les bibliothèques catholiques et leur utilisation*, Fresne, 1947, Boite II, Archive des Jésuites.

l'incarcération peut être néfaste à l'individu. Ils arrivent à obtenir une soumission de façade, mais l'intérieur se gangrène de façon effroyable. Des fauves qui guettent le faux pas du dompteur pour lui sauter dessus⁸. »

Bien conscient de ce sentiment quasi naturel de révolte qui anime les détenus dans les premiers temps après la condamnation, Pie XII appelle à laisser passer ce sentiment et à le transformer en se soumettant à l'ordre établi et en acceptant l'expiation de leur faute.

En effet, puisque le seul et unique sauveur est Jésus-Christ, les détenus n'ont pas d'autre choix que d'accepter leur condamnation pour offrir leurs souffrances à Christ. En outre, la véritable libération aux yeux de l'Église est celle du péché. Ainsi, c'est avant tout la libération spirituelle qui doit être recherchée avant la libération physique et effective. D'autant que, selon le pontife, la psychologie est encore insuffisante (au milieu du XXe siècle) pour répondre aux questions du devoir, de la responsabilité et de l'expiation des fautes ce qui fait de la foi le seul outil dont dispose le prisonnier pour se libérer de la culpabilité. Enfin, le religieux a ceci de particulièrement important que la foi, note Pie XII, est la seule chose qui ne peut pas être retirée au prisonnier. Cela fait de la religion une aide déterminante dans l'incarcération du détenu.

En somme, la libération de la faute est à étudier sous quatre plans :

- Psychologique : le détenu renonce au mal et choisit ce qui est juste et bien
- Juridique : il tend à respecter l'autorité
- Moral : un retour conscient et libre vers l'ordre éthique et ses exigences s'opère chez lui
- Religieux : la conversion peut survenir.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce processus lors du développement au travers de l'exemple de Jacques Fesch et des réflexions de Roger Merle.

Pour conclure en ce qui concerne la question des relations entre l'Église et le monde carcéral, ce qu'il est important de retenir c'est que pour le monde chrétien, et en dépit de ce que l'opinion publique en pense, la prison n'est pas une fin en soi. Les conditions d'incarcération et le respect des détenus inquiète les ministres de l'Église et leurs nombreux écrits, discours, interventions visent d'une part à édifier les détenus mais également à sensibiliser les fidèles. Ainsi, si même les papes et les évêques se sont penchés sur la question on ne peut en aucun cas affirmer que le sujet de la conversion et de la vie mystique de Jacques Fesch soit moins noble qu'une autre question théologique.

⁸ J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 68.

PARTIE 2 : BIOGRAPHIE

« Quelle infime partie de la vie d'une personne sont ses actions et ses mots ! Sa véritable vie se déroule dans sa tête et elle est la seule à la connaître » écrivait Mark Twain.

Je ne peux qu'affirmer avec l'écrivain anglais que les lignes qui vont suivre ne peuvent en aucun cas décrire Jacques Fesch fidèlement et que ce que nous pouvons dire de lui ne fera qu'effleurer la vérité sans jamais se confondre avec elle.

D'autant plus qu'écrire une biographie sur Jacques Fesch ne laisse pas indifférent. Ceci en ce sens que l'évolution, voire la transformation du personnage qu'il fut est remarquablement contrastée.

Il va sans dire qu'une biographie ne doit en aucun cas être une apologie et bien que l'histoire de Jacques Fesch se prêterait parfaitement à cet exercice, l'apologie ne rendrait pas justice à la mémoire de Jacques qui, s'adressant à sa petite fille, affirmait « *Mais ce que je voudrais que tu comprennes dès maintenant, c'est qu'il n'y a pas deux hommes : celui d'avant et celui d'après, mais un seul et unique qui cherchait sans s'en rendre compte ce qu'il a maintenant trouvé*⁹. » et ajoutait quelques pages plus loin ce passage qui illustre bien cette idée :

« Il ne faut pas me représenter comme un de ces individus sûr de soi-même, pouvant librement choisir sa voie et décidant de mal agir par vice, par attrait de l'argent et du plaisir qu'il procure, et puis trouvant dans la douleur le visage du Christ et recherchant Dieu avec le même acharnement que naguère la jouissance. Ces hommes-là font les grands pécheurs... et les grands saints. Non je n'ai pas cette volonté et suis beaucoup plus mou, imprécis¹⁰. »

En conséquence, il n'est pas question ici de grossir les traits et de commencer par la biographie d'un malfaiteur répugnant et de la terminer sur celle d'un ange au caractère héroïque.

« Les gens sont quelques fois drôles, ils s'imaginent un personnage tout bon ou tout mauvais, absolument inhumain et qui correspond souvent à l'idée intime qu'on se fait du mal et du bien. Pour certains, avant, j'étais le jeune homme dur, cynique, brutal, sûr de lui et cruel, sachant très bien ce qu'il faisait, et choisissant avec toute sa liberté la voie du crime. Et maintenant, je suis presque un saint ! Enfin laissons les imaginations s'envoler et restons sur terre... » écrivait Jacques à sa belle-mère¹¹. »

Dans le cadre de la rédaction de la biographie, nous avons la chance avec Jacques Fesch d'avoir accès à une grande partie de ses écrits (son journal de prison, certaines de ses correspondances, quelques témoignages écrits...) Ces manuscrits, rédigés pendant ses années d'incarcération, ont d'abord été précautionneusement gardés et préservés par sa famille, notamment sa femme Pierrette et sa petite fille Véronique. D'autres textes ont été conservés par son avocat, ses amis, ou l'aumônier de la prison de la Santé : le Père Devoyod.

9 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 102.

10 Ibid, p.109.

11 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.164.

En outre, bien que l'affaire Jacques Fesch soit encore récente (moins d'un siècle en vérité), elle a déjà fait l'œuvre d'un certain nombre de travaux. En premier lieu dans les années 1970-1980 lorsque le Père Augustin-Michel Lemonnier, pour la France et la Soeur Véronique pour l'Italie, ont travaillé en étroite collaboration avec la famille de Jacques à la publication et à la traduction du journal de prison dans le but de transmettre le témoignage de Jacques au grand public. En second lieu à la fin des années quatre-vingt avec la publication des correspondances entre Jacques et son ami le Frère Thomas dans Lumière sur l'Échafaud et au début des années 1990 lorsqu'on a rajoutées une partie des correspondances entre Jacques et sa belle-mère Marinette Polak compilées dans un ouvrage intitulé Cellule 18.

Les publications dont nous disposons aujourd'hui sont le fruit d'un travail considérable de recherches, de travail d'archives, d'entretiens, de compilation...etc. ; pour nous permettre de mettre en lumière la chronologie de la vie de Jacques Fesch et en particulier de ses derniers instants qui, nous le verrons, ont été l'occasion d'un nombre considérable de bouleversements.

Remercions tout particulièrement et chaleureusement Pierrette et Véronique pour avoir offert au monde ce témoignage qui lui était nécessaire. Remercions également le travail important des biographes de Jacques qui depuis quelques années se sont efforcés de présenter au public l'image d'un homme sur le chemin de la sanctification pour que cette génération continue de profiter de son expérience et de son modèle.

Il est intéressant de noter que la connaissance et la compréhension que nous avons de Jacques évoluent avec le temps qui passe. Avec la disparition progressive des derniers contemporains de Jacques, l'époque durant laquelle l'évocation de son nom renvoyaient à l'image du criminel au regard glacial qui faisait la une des journaux est révolue et le temps où l'on s'indignait de la possible béatification de l'assassin disparaît avec elle. Si bien que nous pouvons maintenant nous nourrir du témoignage brut de Jacques.

La raison d'être de cette biographie est qu'il est, selon moi, absolument nécessaire pour la bonne compréhension de la spiritualité de Jacques de savoir qui il a été en dehors sa vie mystique. Chacune de nos expériences, et en particuliers nos expériences spirituelles sont rattachées à la personne que nous sommes et à la vie que nous menons. « *Ne vous y trompez pas, nous dit Saint-Paul, les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs* » (1 Corinthiens 15:33) ; ceci confirmant que les choix que nous faisons dans la vie influent sur notre vie spirituelle. Cependant il ne s'agira ici que des grandes lignes de la biographie de Jacques et des seuls passages de sa vie qui peuvent servir à notre propos. C'est-à-dire aux seuls passages de sa vie qui ont pu, ou qui ont certainement influencés les autres péripéties qui nous intéressent et qui sont l'expérience de conversion et les expériences qui constituent sa vie mystique.

Pour une connaissance plus approfondie du sujet il faudra tout naturellement se tourner vers des travaux plus complets tels que celui d'André Manaranche ou de Jean Duchesne. (références en bibliographie).

Afin de faciliter la bonne compréhension de la vie de Jacques et les différentes étapes dont elle a été constituée, les différentes parties de la biographie suivent autant que possible un ordre chronologique. Nous commencerons par situer le contexte dans lequel Jacques voit le jour et les relations qu'il entretient avec les personnes qui lui sont le plus proches. Puis nous nous intéresserons à sa scolarité et à son adolescence avant de partir avec le Jacques jeune adulte au service militaire. Ensuite nous raconterons son retour à la maison et les quelques semaines qui ont précédé le drame. En dernier lieu nous aborderons brièvement sa vie en prison et son procès car ils constituent le cadre dans lequel se sont déroulées toutes les expériences mystiques de Jacques. Ces

expériences nous les tairons pour le moment. En effet, elles constitueront le principal sujet de la seconde partie de ce travail.

I. L'AUBE D'UNE VIE

A. LE TERRIER : MILIEU FAMILIAL, PÈRE ET MÈRE

Jacques vient au monde le dimanche 6 avril 1930, dimanche de la passion du Christ, dans une famille très aisée de Saint-Germain en Laye dans les Yvelines. Il est le fils de l'illustre banquier Georges Fesch et de Marthe sa femme. Il est le benjamin d'une famille de 4 enfants bien que l'aînée des enfants Fesch soit décédée à l'âge de 5 ans, trois années avant la naissance de Jacques.

Son père, Georges, naît le 14 avril 1885 à Liège, à l'est de la Belgique. La famille se réclame à travers lui du lignage du Cardinal Fesch qui était un corse d'origines franco-suisse et dont, surtout, Napoléon était le neveu. Georges s'oriente vers les métiers de la banque, comme son père qui était lui-même banquier, mais gravit les échelons et devient directeur. Dans les années vingt, sa femme et lui viennent s'établir en France. Georges dirige alors une banque belge pour les étrangers à Paris. Le couple déménage souvent, tantôt dans la capitale, tantôt dans la banlieue proche.

Jacques vient au monde alors que sa famille occupe le pavillon d'Estrées de la rue des Arcades à Saint-Germain en Laye mais il connaît plusieurs demeures entre Paris et Saint-Germain jusqu'à ce que la famille se fixe au pavillon de Noailles dans la rue d'Alsace de Saint-Germain au moment où Georges prend sa retraite. Jacques a alors 8 ans. Alors qu'il est encore actif, Georges est un travailleur acharné à la tâche. Son travail occupe une majeure partie de son temps, d'autant qu'il voyage beaucoup et très loin. Il est doté d'un fort caractère et d'un esprit brillant. Sa prestance est sans équivoque et tout le monde parle de lui comme d'un homme éloquent et sociable. On le sait adepte de grande musique et d'art en général. Sa grande culture impressionne et force le respect de ses enfants mais aussi des gens qui le côtoient. Sa fille Monique affirme dans une interview téléphonique donnée à André Manaranche que son père lui a « beaucoup appris et forgé le caractère¹² ». Jacques lui-même affirme « depuis mon plus jeune âge, je me suis nourri de ses maximes et ne pouvais évidemment pas faire autrement. Cherchant des exemples autour de moi, j'ai calqué ma conduite sur celle de la personne ayant le plus de caractère¹³ ». Il dit aussi que son père était « un homme charmant à sa façon pour les étrangers¹⁴ ».

Cependant Jacques précise « pour les étrangers ». Ce qu'il faut entendre c'est que si Georges Fesch était un homme tout à fait respectable pour la société, ce n'était pas non plus un homme parfait et même si cela était perçu par certains de ses contemporains c'est principalement dans la sphère privée que cela se remarquait.

Avant d'en dire davantage, rappelons rapidement que lorsque Jacques voit le jour, Georges Fesch a déjà 45 ans et il a bien vécu. C'est un homme las et fatigué et à son âge, très probablement moins concerné par l'éducation des enfants que par ses dernières années de travail. Jacques parle de lui en ces termes :

« C'était un nihiliste parfait qui prenait plaisir à démolir tout ce qui n'était pas cynisme et scepticisme. Un mépris total de l'humanité et surtout des femmes, une haine raciale, une lassitude de la vie et un seul désir : mourir pour quitter ce monde inintéressant. Quelques réflexions typiques : "L'homme « ennuye » la création. Tous les hommes sont des... Rien ne vaut

12 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 66.

13 Ibid, p.55.

14 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.27.

la peine d'être fait. Laissons faire et laissons dire." Toutes ses sentences prononcées par un homme à l'esprit diabolique, prenant un malin plaisir à détruire toute délicatesse de sentiment et qui ne se présentait physiquement que sous l'aspect d'un végétal engourdi par le froid sommeil de l'hiver¹⁵. »

Ainsi, Jacques parle de son père comme d'un être cynique, amoral, et méprisant et pense parfois que « l'antéchrist quand il reviendra aura au moins 70 ans » puisqu'il sera semblable à son père qui : « Athée au possible... ressentait un dégoût de la vie qui, malgré toute sa réussite professionnelle, ne lui avait apporté que déceptions et désillusions... »

Tandis qu'un voisin particulièrement sévère parle de Georges en des termes encore plus durs, affirmant qu'il « avait le chic pour saper à la base les élans spontanés de son fils » et le qualifiant de « démoniaque ».

Les relations entre Georges Fesch et sa femme ne sont pas non plus idéales.

« Je ne crois pas faire preuve d'indiscrétion en dévoilant ce qui a été crié sur les toits, à savoir : que mes parents ne s'entendaient pas, confie Jacques à son aumônier. Il en résultait une ambiance familiale abominable, faite de hurlements dans les moments cruciaux, et de gêne et de raideur après les crises. Pas de respect, pas d'amour¹⁶. »

Marthe Fesch est plus jeune que son mari de 7 ans. Elle naît le 20 octobre 1992 en Belgique également. A l'inverse de son époux, son caractère est doux et docile. On parle d'elle comme d'une femme belle et élégante dotée de toute la pudeur des femmes de la haute société. On envie ses talents de ménagère et de cuisinière. Elle chérit ses enfants et gâte tout particulièrement Jacques qui, comme nous l'avons dit est le petit dernier de la fratrie mais précisons le également : le seul garçon.

Jacques lui aussi est très attaché à sa maman et sera profondément peiné lorsqu'elle quittera ce monde le 7 juin 1956. En apprenant sa disparition, Jacques écrira à son ami le frère Thomas :

« Je t'écris juste un petit mot pour te faire part de la grande perte et douleur que j'éprouve : ma mère est morte hier matin à l'aube... c'est dur, petit frère, et je crois que je ne réalise pas encore complètement l'ampleur de la perte que nous venons de faire. Elle est morte chrétiennement ; malheureusement elle n'a pas pu recevoir la communion, n'ayant plus conscience mais elle avait reçu la sainte hostie peu auparavant. "Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur" ... Et voilà, on a beau s'attendre à recevoir d'un jour à l'autre une nouvelle aussi douloureuse, lorsque le fait devient réel, on reste désemparé, abattu comme si une montagne venait s'abattre sur nous¹⁷. »

Cependant, avec le recul et un nouveau regard sur le passé, Jacques se retourne sur les relations qu'il avait avec sa maman. A sa femme Pierrette, il écrit :

« Elle est mère instinctivement, je dirais même animale. Elle ferait n'importe quoi pour ses enfants, mais elle ne sait pas très bien y faire. Elle n'a aucune finesse psychologique ou intelligence maternelle. Elle ne sait

15 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 58-59.

16 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.27.

17 Ibid, p.66-67.

pas comprendre ou encore moins se faire comprendre. Elle ne s'adresse jamais à l'âme parce que trop réservée. Elle n'a jamais su s'imposer par une franche camaraderie, je me sens toujours un peu gênée avec elle, il y a beaucoup de réserve entre nous due à ce manque de contact intime. C'est le grand tort qu'elle a eu, elle aurait dû s'imposer lorsque j'avais treize, quatorze ans. Que je vois en elle autre chose qu'une mère nourricière, et maintenant il est un peu tard. C'est une excellente mère pour les tout petits, juste parce qu'ils n'ont besoin que de soins et de sourires. » Il poursuit en disant « Ce n'est pas de sa faute non plus, si papa avait été un peu moins indifférent à l'égard de sa famille, maman l'aurait suivi¹⁸. »

Et même si Jacques, tout particulièrement dans les moments qui suivent son procès, est très en colère contre ses parents et contre l'éducation misérable qu'il a reçu affirmant des adultes en général qu' : « *Il frappent les jeunes alors que nous ne sommes jamais que ce que nos pères ont fait de nous. Nos actes ne sont que la conséquence de l'éducation que nous avons reçu, des exemples que nous avons vus, des tares que leurs folies nous ont léguées comme héritage, et le châtimement retombe sur nos têtes¹⁹* ». Il est malgré tout, sincèrement très attaché à ses deux parents, tout comme à ses sœurs. Nous pouvons lire souvent dans les courriers qu'il rédige ou dans les pages de son journal le profond intérêt qu'il porte à leur épanouissement à tous et surtout, après sa conversion, à leur Salut. Ces détails feront l'objet, plus après, d'un développement plus complet. Néanmoins il n'est pas inutile de déjà le mentionner ici.

B. JEUNESSE ET SCOLARITÉ

L'ÉCOLE :

La vie de Jacques en dehors du cercle familial commence à l'âge de cinq ans, en 1935, lorsqu'il intègre l'école maternelle du lycée de jeune fille de Saint-Germain. Puis en 1938, bien que l'éducation religieuse ne soit en rien une priorité pour les parents Fesch, Jacques intègre l'école libre Saint-Erembert de l'Abbé Georges Asmaine. C'est l'école de la bonne société saint-germanoise où se retrouvent tous les enfants des beaux quartiers. Jacques y étudie pendant 9 ans, il n'est pas bon élève mais il passe toutes les classes sans jamais redoubler.

Toutefois, à 17 ans, il est renvoyé « à cause de sa paresse et de son indiscipline²⁰ ». Le lycée de garçon qu'il intègre par la suite n'obtient guère plus de lui et Jacques quitte l'établissement scolaire avant d'obtenir son diplôme. Il n'est ni méchant, ni turbulent. Pas plus que caractériel ou bagarreur. Au contraire il a un tempérament qu'on qualifierait plutôt de lymphatique. Il est bien élevé, tout du moins il a de bonnes manières. Il est doux, poli et gentil mais son apathie lui donne l'air paresseux et son manque cruel d'énergie le fait passer pour un intrigant. Il ne semble montrer de l'intérêt pour rien du tout.

« Il me manque un élément de vitalité et je traîne une vie de déséquilibré comme ces vieux moteurs qui tournent sur trois pistons, écrit Jacques dans son journal de prison. Quoi qu'on ait pu me donner, jamais je n'aurais été capable d'en profiter comme ceux qui mordent dans la vie à pleine dents. Le bonheur ce n'est pas une question de jouissance matérielle mais bien un

18 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 72.

19 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p.107.

20 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 79.

état d'esprit, un don que la vie fait aux élus de ce monde. Je suppose qu'il s'agit d'une carence physique, d'une déficience glandulaire qui aurait pu être soignée, et toute ma vie en aurait été probablement changée. Je passais mon temps à essayer de réprimer un trouble pénible, une sorte de frayeur de la vie qui me faisait considérer tout ce qui se passait plutôt en spectateur qu'en acteur. Je ne sais pas rire ni même sourire convenablement et pourtant j'avais en moi un formidable appétit de vivre qui essayait de forcer ma nature et me poussait à des excès désespérés, me jetant dans une atmosphère morbide qui a fini par me devenir indispensable²¹ »

A sa belle-mère il confie : « *Je ne suis pas fait pour vivre en société, je m'y ennuie et je m'étirole. Je n'arrive pas à prendre au sérieux ce que la plupart des gens considèrent avec respect. Tout me semble factice et inutile, surtout ce qui vient des hommes²².* » (lettre du 26 juin 1957) « *J'ai dû hériter de toutes les tares morales qui s'accumulent depuis des générations de bambocheurs et chaque fois que j'essaye de relever la tête, le poids de cette hérédité est tellement fort qu'il me reprécipite dans ma position primaire et naturelle qui n'est pas très heureuse²³ »* (lettre du 12 juin 1957).

Notons pour plus tard que, malgré tout, les neuf années qu'il passe au sein de l'école Saint Erembert ne sont pas improductives et que Jacques n'a pas rien retenu de ses années d'instruction. A la lecture de son journal et de ses lettres on ne reconnaît pas du tout le style d'un cancre et sa culture religieuse est sans aucun doute bien plus importante qu'elle n'aurait pu le devenir en seulement quelques mois de prison. Si ces capacités intellectuelles ne semblent se réveiller qu'entre les quatre murs de sa cellule, en réalité on ne peut pas penser que sa culture y ait été acquise. Ayant un peu étudié le caractère de son père Georges, il est facile de conclure qu'en matière de culture générale l'éducation qu'il a reçue a beaucoup joué, seulement en ce qui concerne la culture religieuse, et elle n'est pas des moindres (il connaît un grand nombre de saints, et beaucoup de choses qui concerne la religion catholique), il semble évident qu'elle lui vient de l'école. Nous verrons plus tard en quoi l'éducation religieuse qu'il a reçue à Saint-Erembert est en quelque sorte le point de départ de sa vie mystique, notons simplement dès maintenant qu'elle a existé, nous savons notamment qu'il suivait un camarade au catéchisme par curiosité et que bien qu'ayant été élevé dans un athéisme profond, il n'a jamais été un anticlérical.

LA GUERRE :

Nous avons vu que Jacques a grandi dans un contexte familial compliqué, mentionnons rapidement également qu'il a grandi dans un contexte historique des plus complexes lui aussi. Nul n'ignore qu'entre 1939 et 1945 la seconde guerre mondiale, qui constitue l'un des événements les plus importants de l'histoire de la France et du monde, a bouleversé la vie de millions d'individus. Et si la famille de Jacques fait partie de celles qui ont été les plus épargnées, en tout cas financièrement (il est vrai que pendant la guerre la famille ne manquera de rien), il est néanmoins impossible que l'événement ait été transparent pour Jacques. La ville de Saint-Germain en Laye se voit occupée dès le 14 juin 1940. L'état major du grand quartier général allemand pour la zone occupée s'installe au pavillon Henri IV, à quelques pâtés de maison seulement de la maison familiale de la famille Fesch. Les allemands réquisitionnent en plus de cela plus de 500 maisons et établissements des beaux quartiers, comprenant par exemple le lycée de jeune fille et l'école Saint-

21 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 108.

22 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 177-178.

23 Ibid, p164.

Erembert dans lesquelles Jacques étudie. La gare de Saint-Germain est connue pour être devenue pendant l'occupation un lieu important de rafles et d'arrestations de personnes juives ou étrangères. On connaît la ville de Saint-Germain comme « la ville la plus occupée de France²⁴ ». En mai et en juin 1944, la ville subit en outre d'importants bombardements qui annoncent le débarquement de Normandie. La ville est libérée le 25 août 1944 mais les conséquences physiques, morales et spirituelles de l'occupation, ne disparaissent pas.

A la fin de la guerre, Jacques a 15 ans. C'est l'âge de l'affirmation.

LA BANDE :

Durant sa jeunesse, Jacques, comme tout à chacun, se crée des amitiés avec les jeunes de son entourage. Parmi elles nous comptons quelques voisins, quelques camarades de classes et des écoles alentours, des jeunes rencontrés lors de ses activités extra-scolaires (musique, équitation...) et Pierrette (celle qui deviendra sa femme). La bande se retrouve en dehors des cours d'école et les week-end dans Saint-Germain. Jacques se passionne pour le Jazz et apprend la trompette. Il aime aller jouer et danser dans les bars de la ville qui permettent ces activités. Ces amitiés nous montre un Jacques tout à fait différent de celui que le milieu scolaire nous décrit. Jacques est très apprécié de ses amis qui le connaissent comme quelqu'un de joyeux et de distingué. Cette différence de caractère entre le Jacques écolier et le Jacques de ce cercle d'amis, Jacques l'explique plus ou moins en ces termes en écrivant à Pierrette : « Je suis un vieillard enfant. Et ce qui a fait mon malheur, je le crois, c'est de vouloir forcer ma nature, d'essayer de faire comme les autres, alors que ma voie était ailleurs. C'est pourquoi j'avais toujours l'air malheureux et inadapté » Auprès de ses amis il est différent, il semble s'épanouir d'avantage, mais nous sommes loin du jeune homme pleinement réjoui que Jacques aurait pu être dans d'autres circonstances.

Au moment du drame, on aime à qualifier Jacques de « blouson doré » ; expression qui fait écho à celle de « blouson noir » et qui qualifie les jeunes fils de la bourgeoisie impliqués dans des faits divers. Ce sont les méchants garçons des beaux quartiers. Ceux à qui l'on en veut naturellement parce qu'ils avaient toutes les cartes en main pour réussir mais qui ont délibérément choisi la voie du mal. Ce sont des jugements trop hâtifs, tout particulièrement lorsqu'ils concernent Jacques. On imagine que pour en arriver à la condamnation à mort il faut avoir commencé à mal agir dès le plus jeune âge mais ce n'est pas la vérité. Pierrette, devenue sa femme, nous le confirme dans une interview qu'elle donne à Mme Marcelle Auclair quand elle affirme que :

« Jacques n'est pas mauvais, son naturel est bon. S'il n'a jamais su distinguer le bien du mal, c'est que jamais personne ne l'y a aidé. Il s'est replié sur lui-même à partir de sa quatorzième année, où il a grandi en un an de trente centimètres... A ce moment là, il aurait fallu s'occuper de lui, le soigner... Mais il était livré à lui-même. Sa mère était très malheureuse, ses parents vivaient séparés. Son père se perdait dans des considérations cosmiques : « Une vie humaine c'est si peu de chose » - « Qu'est-ce qu'une femme ? Une paillasse... » Son père a une part très lourde de responsabilité ». « Jacques était un garçon propre. En vingt-sept ans, il n'a nagé en eaux sales que pendant deux mois, les deux mois qui ont précédé son geste de folie. On eût dit qu'il cherchait à s'enfoncer définitivement. Il a

24 S. Birden, Saint-Germain-en-Laye : la ville la plus occupée de France a gardé ses bunkers, Le Parisien, 22 août 2018, [en ligne], URL : <https://www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-la-ville-la-plus-occupee-de-france-garde-ses-vestiges-22-08-2018-7861002.php#:~:text=La%20ville%20%C2%AB%20la%20plus%20occup%C3%A9e.ville%20militaire%2C%20r%C3%A9sume%20Denis%20Bamps.>

toujours eu l'impression de porter l'échec en lui. Il n'en pouvait plus²⁵... »

En cela, parler de Jacques comme d'un voyou ne reflète pas la réalité des faits. Cela ne sert qu'aux journalistes et aux juristes pour justifier la condamnation à mort. Car même si en grandissant les activités de Jacques et de ses amis se voyaient devenir de moins en moins innocentes, elles n'en étaient pas moins malhonnêtes ou délictueuses. Non, l'opinion publique, manipulée par les médias, est prompt à un jugement trop rapide.

II. PIERRETTE, VÉRONIQUE... L'AURORE D'UNE VIE

A. QUELQUES ÉCLAIRCIES

LA RENCONTRE :

A ce stade de l'histoire de Jacques, il est inévitable d'aborder plus en profondeur la question de Pierrette.

Pierrette a le même âge que Jacques. Elle est la fille de Marie-Antoinette Langlois (surnommée Marinette) et de son époux Léopold Polak qui occupe un poste important à la direction des Chardonnages en Alsace. Elle est l'aînée d'une famille de 6 enfants. C'est une jeune fille de bonne famille, bien élevée. La famille Polak ne vit pas très loin du pavillon de Noaille de la famille Fesch mais Pierrette et Jacques ne se rencontreront que tardivement. Les Polak ont des origines juives du côté du papa mais Pierrette est baptisée et elle a fait sa première communion car son grand-père s'était converti au christianisme.

Pierrette et Jacques se rencontre durant la dernière année d'étude de Jacques, lorsqu'il fréquentait le lycée Claude Debussy (maintenant Marcel-Roby), entre 1947 et 1948. Ils ont tous les deux seize ou dix-sept ans.

Ils se rencontrent pour la première fois à la sortie de l'école. Jacques est le camarade de classe d'une amie à Pierrette. Lorsqu'il la voit pour la première fois, Pierrette porte un énorme pot de lait, ce qui amuse Jacques et qu'il ne manque pas de lui faire remarquer en la taquinant. De cet événement naît leur amitié.

Il semble que Pierrette soit tombée sous le charme de Jacques très rapidement. Dans l'interview qu'elle a donné à Marcelle Auclair après le drame, elle confie :

« Jacques était le camarade d'une de mes amies d'école : c'est elle qui nous a présentés. Nous avions 17 ans. Il s'amusait de moi parce que je sortais de l'école avec un très gros pot de lait. Moi, je m'appelle Pierrette ! Nous sommes six enfants, j'étais chargée du lait. A cette époque, c'était une grande carcasse romantique, il ne pouvait que séduire une jeune fille. Peut-être aussi est-il venu à moi pour fuir le monde dans lequel il vivait. Il était passionné de voyages, de géographie, de minéralogie. Ce n'est pas vrai que c'était un oisif. Je l'ai vu acharné au travail, il y avait en lui un besoin de recherches qui eût été très constructif s'il eût été bien guidé. Il a toujours cherché à vaincre les obstacles qui étaient pourtant bien grands. La fuite devant l'effort, chez lui, c'est faux²⁶ »

Elle confie également en entretien avec André Manaranche que dès 1946 « elle aimait en Jacques

25 Pierrette Fesch dans *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 22.

26 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 98.

un être en lévitation par rapport aux gens, aux choses et aux événements. Ce jeune homme mystérieux l'attirait dès cette lointaine époque, et c'est elle, semble-t-il, qui prit les devants pour entrer dans la vie du lycéen²⁷ » conclut l'auteur.

Lorsque Jacques quitte le lycée, Pierrette et lui ne se perdent pas de vue. La jeune fille intègre la bande d'amis de Jacques. Leur amitié évolue cependant en une amourette. Et ainsi va la vie jusqu'en 1950 lorsque Jacques intègre le service militaire. Cette année-là, il est affecté à Donaueschingen dans l'Allemagne d'après guerre.

L'IDYLLE :

C'est alors que Pierrette découvre qu'elle attend un enfant. A travers les différents entretiens qu'elle a donné il est difficile de savoir si Pierrette désirait cet enfant ou si elle a été surprise par la grossesse. Quoi qu'il en soit, la jeune fille se réjouit de sa grossesse et dans un premier temps, n'a pas le désir d'impliquer Jacques dans la belle aventure. D'une part, elle craint l'anti-sémitisme des parents Fesch, d'autre part, elle n'a pas l'intention de forcer Jacques à quoi que ce soit, et surtout pas à l'épouser pour de mauvaises raisons.

Étant la seule à se savoir enceinte, elle décide de prendre un emploi à Strasbourg, dans la société de Charbonnage que dirige son père. A Strasbourg, elle est aussi plus près de Jacques. Lorsqu'il l'apprend Jacques vient la rejoindre pour passer les fêtes de Noël avec elle.

C'est le moment que choisit Pierrette pour annoncer la nouvelle de la grossesse à Jacques. Elle est enceinte de quelques semaines mais ça ne se remarque pas encore. « *D'ailleurs, confie-t-elle, ça ne s'est pas vu jusqu'au huitième mois²⁸ »*. Elle raconte : « *La première fois que je l'ai vu ému, c'était le soir de Noël, à Strasbourg. J'attendais encore l'enfant, nous n'étions pas encore mariés. Notre premier réveillon tous les deux, avec des riens, de la pacotille... J'ai vu ce gosse au bord des larmes et j'ai compris qu'on pouvait faire quelque chose pour lui²⁹»*.

Le couple se marie dès que Jacques atteint la majorité, le 5 juin 1951, à la mairie de Strasbourg. C'est seulement là qu'ils décident d'informer la famille de l'arrivée prochaine de l'heureux événement.

La petite Véronique voit le jour le 7 juillet 1951 à Kehl, en Allemagne à moins d'une dizaine de kilomètres de Strasbourg. Jacques est alors muté dans une caserne près de sa jeune petite famille. De ces instants précis, Jacques en parle avec beaucoup de nostalgie. Dans sa prison, alors qu'il a reçu une visite de Pierrette dans la journée, il écrit à travers son journal à sa fille Véronique : « *C'est presque la nuit et je pense encore à cette visite bouleversante. Des tas de souvenirs me remontent à l'esprit : notre vie commune à Strasbourg, les quelques rares mois de bonheur que j'ai pu donner à ta maman³⁰... »* Mais en vérité, on sait que Pierrette a eu bien d'autres moments de bonheur et il n'est pas difficile de deviner que ce sont en vérité plutôt quelques mois de répit que Jacques a eu dans sa propre vie car entre le drame que constituaient la vie conjugale de ses parents, ses échecs scolaires, et la catastrophe que sera sa vie après le drame de février 1957 sur lequel nous reviendrons très bientôt, nous voyons assez aisément que ces quelques mois ont été une éclaircie dans sa courte et sombre vie.

Durant ces quelques mois, au terme de son service militaire, duquel il sortira avec le grade de caporal et avec un certificat de bonne conduite, il se fait embaucher par son beau-père dans sa société.

27 Ibid, p. 99.

28 Ibid, p. 100.

29 Ibid, p. 100.

30 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll.

« LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 107-108.

Mais en octobre 1953, la petite idylle prend fin à cause d'un différent entre Jacques et Léopold dans lequel Jacques est accusé d'être malhonnête dans ses fonctions. Les deux hommes s'opposent et Léopold fini par renvoyer Jacques.

A partir de ce moment, tout va s'enchaîner. Marthe Fesch encourage son fils à rompre avec Pierrette ; poussée par son anti-sémitisme d'une part et accablée par ce qui se passe entre Jacques et son beau-père d'autre part, elle se persuade que Jacques sera mieux près d'elle à Saint-Germain. Jacques se laisse convaincre assez facilement. Il s'explique au Père Devoyod, l'aumônier de la prison :

« Je me suis séparé de ma femme parce que ma mère me l'a demandé pour des questions raciales d'abord, mais surtout parce qu'elle se rendait compte que nous n'étions pas faits l'un pour l'autre, ce en quoi elle avait parfaitement raison. Je dois avouer qu'avec ou sans l'intervention de ma mère j'aurais tout de même fini par divorcer³¹ »

Nous verrons plus tard de quelle manière son amour pour Pierrette a évolué en même temps que son parcours spirituel. Mais pour l'instant nous devons nous concentrer sur l'état d'esprit dans lequel il se trouvait au moment précis où les faits sont arrivés.

Dans une lettre à Pierrette, justement, il précise :

« C'est bizarre mais on ne réalise jamais très bien ce que c'est qu'un enfant. On les voit bébé, une sorte de jouet amusant, mais on ne se rend pas compte qu'un jour ils deviendront des adultes, qu'on aura des comptes à leur rendre et des grosses responsabilités... à vingt ans, on est pas père³². »

Cela étant dit, lorsque Jacques rentre à Saint-Germain en Laye, Pierrette rentre avec lui. Ou plutôt elle rentre aussi. Toutefois elle va s'installer avec la petite Véronique chez ses parents. Le couple continuera de se voir, encore liés par le mariage civile, mais surtout par leur petite fille. Seulement, l'univers dans lequel le couple rentre n'est plus du tout le même qu'ils ont quitté.

LE RETOUR :

Jacques et sa petite famille sont restés dans leur adorable cocon presque 4 ans. Lorsque Jacques regagne Saint-Germain-en-Laye tout a changé. Ses sœurs se sont mariées et ont quitté le domicile familial, ses parents ont d'ailleurs vendu leur grand pavillon de la rue d'Alsace. Marthe Fesch s'est installée dans un petit appartement pas très loin. Elle est malade, atteinte d'un cancer qui évolue rapidement. Elle est malheureuse. Elle reste la plupart du temps dans sa chambre, les rideaux tirés et prête à peine attention à Jacques. Cette dernière lui offre quand même le million de franc qu'elle lui a promis s'il quittait Pierrette et revenait s'installer avec elle.

Pendant ce temps, Georges Fesch s'est retiré à plus de trois heures de Paris, dans leur maison de campagne à Dampierre-sur-Loire, dans les alentours de Saumur (49). Le vieux bonhomme s'est définitivement laissé gagner par le cynisme et la misanthropie. Il sombre peu à peu dans l'alcoolisme.

Son père est donc plus absent que jamais, sa mère trop affaiblie pour se préoccuper de lui et, même s'il voit toujours Pierrette et Véronique régulièrement, on peut dire que dans ces conditions, elles ne

31 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 28.

32 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 107.

pèsent pas beaucoup dans la balance. Pierrette confie :

« Nous étions bien partis, à peu de chose de la réussite. Si j'avais été plus forte, et avec la petite !... Nous n'étions pas prêts pour le mariage. Il eut fallu nous cimenter. Si les familles avaient pu nous cimenter ! Mais il n'y avait pas à lutter avec sa mère. Je ne lui en veux pas. A sa manière, elle essayait, maladroitement, d'aider son fils à s'affirmer. Il était très malheureux lorsque nous nous sommes séparés. Je suis sûre qu'il souffrait beaucoup. Il pleurait comme un gosse. Nous n'avons jamais cessé de nous voir³³. »

Pierrette reste malgré tout le seul pilier solide dans la vie de Jacques. En prison il lui écrit :

« Tu vois, mon amour, je crois que, durant notre séparation et même avant, tu n'as pas compris ce que tu étais pour moi. J'avais quand même besoin de toi, je te considérais comme une partie de moi-même, m'appartenant à 100%, et que je pouvais me permettre de négliger, bien égoïstement. Tu étais le meuble principal d'une pièce auquel on est habitué, qu'on ne remarque plus trop, mais qui, si jamais il était enlevé, laisserait le propriétaire désespéré³⁴. »

Ce n'était pas suffisant pour sauver Jacques de sa nature. Car à tous ces changements s'ajoutent un nouvel échec professionnel. Le million que lui a offert sa mère pour qu'il s'installe à son compte n'a pas permis que la société qu'il a monté : Soficalor, ne démarre correctement. Jacques n'est pas assez vaillant et son caractère ne permet pas qu'il s'en sorte.

C'est la descente aux enfers.

B. APRÈS LE BEAU TEMPS, LA PLUIE

LES « QUELQUES MOIS EN EAUX SALES »

Alors qu'il est sans repère et malheureux, il faut à Jacques quelque chose à quoi se raccrocher. C'est la naissance d'un rêve. Il rêve du grand large et du bateau qui pourrait l'y conduire. On attribue souvent ce fantasme aux lectures à la mode et auxquelles Jacques auraient pu se laisser aller telles que Le Thoumelin d'Alain Bombard, Les chants de Maldoror de Lautréamont, Seul à travers l'Atlantique d'Alain Gerbault... En réalité, il n'est, selon moi, pas nécessaire d'aller chercher l'origine de cette idée dans les lectures de Jacques mais, tout simplement, dans son quotidien.

Quand il rentre de Strasbourg, déboussolé, son père, lui, grand voyageur devant l'Éternel, rentre de 4 mois autour du monde. Et ce n'est absolument pas la première fois que Georges Fesch rentre de voyage avec des tonnes d'histoires à raconter à son fils. Jacques a grandi dans cette ambiance-là. Il savait son père plus heureux en voyage qu'à la maison. Un enfant sent ces choses-là.

D'autant plus que cette fois, Georges, bien décidé à trouver un job à son fils, lui fait part d'un job dans une entreprise de Polynésie avec très certainement quelques beaux voyages à la clé...

Le travail n'emballa pas Jacques, mais le voyage si, bien sûr. Il se voit bien vivre sa propre ruée vers l'or. Dans sa prison, il témoigne :

« Je me suis retrouvé seul à Saint-Germain-en-Laye, encore plus déséquilibré par cette expérience qui me laissait un goût de remords. Mon

33 Ibid, p. 106-107.

34 Ibid, p. 103.

père ne voulait plus avoir à prendre aucune responsabilité et avait d'ailleurs émigré, tout seul, dans un coin perdu. Ma mère, brave et dévouée, mais marquée elle aussi par ces années de vie conjugale, qui n'en avait que le nom, manquait un peu de chaleur et d'intimité. Nous étions comme avant, deux étrangers, nous aimant bien, mais gênés par notre présence mutuelle. Elle a voulu m'aider et l'a fait, sinon raisonnablement, du moins avec tout son amour de mère qui, sans s'extérioriser, n'en était pas moins fort et réel. J'ai essayé de travailler...Un mois. Au premier échec j'ai tout abandonné et ça a été ensuite l'enchaînement de ce que j'appellerai une incurable fatalité qui, loin d'être aveugle, savait très bien où elle me conduisait. « Les pères ont mangé les raisins verts, les dents des enfants sont gâtées ». J'aurais peut-être pu entendre à ce moment-là : « Prends ta croix, Jacques, prends-la en assumant tes responsabilités et tes devoirs ». Mais comment aurais-je pu entendre une voix qui ne parle que dans les murmures de la source, et non dans le fracas du tonnerre d'une vie dérégulée ?

Libre ? Non, je ne l'étais pas. Tout me poussait à fuir, à prendre la voie large qui conduit à l'abîme. Chaque jour qui s'écoulait resserrait autour de moi ce filet qui allait m'étouffer. Un âme traquée ! Ma femme, vivant reproche de mon abandon ! Ma mère qui voyait le peu de succès de mon travail, m'avait chassé de chez elle. La société commerciale dont j'avais à rendre des comptes, et quels comptes, puisque l'argent avait été utilisé pour acheter une voiture ! Que pouvais-je faire ? Oh ! C'était bien simple, me dira-t-on : vendre la voiture, restituer ainsi le capital, reprendre ma femme et aller bien humblement solliciter du travail. Mais où aurais-je pu prendre la force d'une telle détermination si pénible pour moi ? Dans le cynisme, le nihilisme qui m'avaient été inculqués ? Et dans quel but de sacrifice, puisque je pensais que le chaos final engloutirait tout et que rien n'est bon ni mauvais dans le monde où les sensations ont seules de la valeur. Non, la fuite était préférable, et qu'y a-t-il de plus romanesque, aventureux et séduisant qu'un ami qui vous susurre à l'oreille les merveilles d'une vie libre de navigateur solitaire³⁵ ? »

Jacques rêve de s'enfuir, de tout recommencer ailleurs car si le succès ne lui sourit pas ici, ce sera différent à l'autre bout du monde, il en est certain !

Jacques est malheureux dans sa vie, il est malheureux depuis trop longtemps.

« Je suis certain qu'aujourd'hui (Jacques) aurait été considéré comme un grand dépressif que l'on devait soigner et guérir plutôt que le paresseux que l'on désignait alors. Du temps de sa jeunesse, personne n'imaginait qu'un enfant puisse être dépressif. Pourtant, au moment où il commit le crime de tuer un policier, certains professeurs en furent très surpris, car ils se seraient plutôt attendus à apprendre son suicide. Il est entièrement reconnu maintenant qu'un enfant, même très jeune, même vivant dans un milieu dit favorisé, peut être dépressif au point de vouloir mourir. La dépression empêche de travailler, et donc d'étudier³⁶. »

Et même si les quelques mois passés dans l'est ont été comme une éclaircie providentielle au milieu

35 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 28-29.

36 G. DRONIOU et F. GUILLAIN, *Fesch, mon nom guillotiné*, éditions du Rocher, 2001, p.57.

de la grisaille tenace de son existence, les quelques mois qui suivent son retour à Saint-Germain le convainquent de définitivement mettre les voiles. Il en témoigne dans une lettre adressé au frère Thomas lorsqu'il affirme « *Ce qui est arrivé n'est que la conséquence logique de tout le mal que je portais en moi [...] J'en étais arrivé au moment où l'on se suicide facilement*³⁷. » (lettre du 8 juin 1955)

Son projet de partir à l'aventure sur un bateau commence à être retardé en premier lieu parce que la maladie de sa mère s'aggrave.

Lorsqu'elle est hospitalisée à la fin du mois de janvier, Jacques part rejoindre son père dans leur maison de campagne à Dampierre-sur-Loire. Il voit là l'occasion de s'entretenir avec lui et espère qu'il lui confiera l'argent nécessaire à son projet.

L'idée du bateau l'obsède. Et dans la vieille maison de son père, il n'a que ça à penser... Sur les conseils de son ami Criquet, il profite de son voyage pour aller rendre visite à un fabricant de bateaux à La Rochelle. Il y repère un modèle de bateau qui correspond parfaitement à ses attentes. C'est un magnifique voilier gréé en cotre de dix mètres vingt-cinq de long. Il coûte deux millions deux cent mille francs. Jacques s'y voit déjà et signe ses courriers à Pierrette « *Le capitaine Zou, ton grand flibustier* ». Le 5 février 1954, quelques semaines à peine avant le drame, il lui écrit : « *Ma mimi, je m'ennuie à mourir. Je passe mes journées à regarder le feu. Je pense être fixé la semaine prochaine. J'ai fait une visite à La Rochelle, où j'ai longuement admiré le bateau que je vais acheter, mais maman est absolument furieuse. Elle m'appelle son fils dénaturé*³⁸. »

Malheureusement pour lui, son père n'est pas non plus emballé par son projet et lui refuse l'argent. Tout d'abord il ne possède pas une telle somme, affirme-t-il, ensuite il n'approuve pas du tout l'idée de la fuite. Ce sont, au regard de Georges Fesch, rien de plus que des affabulations d'enfant gâté et il espère bien que son fils grandira rapidement. En attendant il lui propose une aide financière de dix mille franc par mois.

Seulement Jacques est persuadé que son bonheur est ailleurs, et l'argent n'est pas une finalité pour lui (il est bien placé pour savoir), seulement le moyen d'y accéder, c'est pourquoi l'offre de son père le laisse indifférent. Plus encore, il est en colère parce que son projet est encore retardé et sans argent, il est même en danger.

Une voix continue de lui murmurer à l'oreille que sans ce bateau il n'ira jamais mieux. Il y voit l'unique moyen de devenir quelqu'un, de sortir de ce personnage maladroit, fainéant, et peu doué qu'il incarne depuis toujours. C'est la seule chose qu'il n'échouera pas, pense-t-il.

« *On finit par être si terriblement obnubilé par cette idée que toute capacité de réflexion est abolie et qu'on ne peut plus se libérer de ce mal qu'en le commettant*³⁹ ». Jacques est arrivé, au mois de février 1954, au point de non-retour.

« D'abord on rêve, on ne voit rien nettement ; et puis, la réalité vous talonnant, il faut bien compter avec elle et passer aux actes. Un bateau ça coûte très cher. On voit même tout de suite qu'il va falloir « se débrouiller » pour en obtenir un. Une seule solution : voler. Ah ! Me dira-t-on, là je vous arrête. Jusqu'ici c'est du rêve, aussi stupide soit-il mais on peut l'accepter. Seulement passer de la vie d'honnête homme à celle de criminel aussi brusquement, sans remords, sans sursaut de conscience ! Vous auriez dû réagir ! Non, j'ai accepté de voler, sans réagir ou presque, parce que cet

37 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 41.

38 France-Soir, 1er mars 1954, p. 8-9 cité dans A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 116.

39 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 30.

acte découlait naturellement de ma façon de voir. Ce n'est pas ce jour-là que je suis devenu criminel, c'est bien avant. Je n'ai fait que mettre en pratique ce qui demeurait en moi à l'état latent, et qu'une année ou l'autre j'aurais fini par me dévoyer, à moins qu'entre-temps j'eusse trouvé un idéal. Non pas que le vol me plût, mais j'avais réellement besoin d'avoir un but autre que celui qui se résumait par des ambitions de végétal ; un rien aurait pu me sauver... [...] Ce sont alors les va-et-vient devant la boutique d'un petit banquier ; du courage, j'y vais, et puis, dans dix minutes j'y retournerai, et on ne vit plus. Ce sont les abandons des camarades qui étaient justement là pour donner du courage par leur présence. On ne dort plus, on ne mange plus. Arrivé à ce moment crucial, aucune force ne serait assez grande pour faire disparaître cette obsession criminelle⁴⁰. »

LES PRÉMISSSES DU DRAME :

L'Affaire Jacques Fesch, avec un grand A, débute donc entre les murs d'une maison de campagne familiale. Dans ce genre de bâtisse, on imagine assez facilement les rires des enfants qui jouent dans le jardin, les bonnes odeurs de tartes qui émanent de la cuisine, l'observation des étoiles les chaudes nuits d'été par un couple amoureux... Mais c'est une vieille maison et le bonheur d'une vie de famille épanouie est étranger à Jacques.

Si l'Affaire Jacques Fesch y prend sa source c'est d'abord parce que c'est ici que va naître chez Jacques l'idée du hold-up. En effet, alors qu'il emmène son père au chevet de sa mère hospitalisée à Paris, il en profite pour retourner en douce dans le Saumurois pour subtiliser le revolver de son père. Ceci se produit autour des 10-15 février 1954.

Dès lors, Jacques, qui n'est pas, nous l'avons souligné, un garçon très courageux, ni très déterminé, a besoin d'un soutien. Il n'y arrivera pas seul. Non pas qu'il ait besoin d'un complice à proprement parler car jusqu'au bout il sera le seul à réellement savoir ce qu'il en est. Néanmoins il a besoin d'une présence, d'un accompagnement, d'une motivation. Sa propre fuite ne lui suffit pas, il lui faut quelqu'un avec qui rêver, quelqu'un qui va comprendre, qui va rêver avec lui et ce pour se prouver à lui-même que ce qu'il projette d'accomplir en vaut vraiment la peine.

Ne trouvant pas ce soutien si nécessaire chez ses parents, il le recherche chez Pierrette. « *Lorsqu'il est venu se réfugier auprès de moi en reprenant la vie commune (sa mère l'avait mit à la porte) il ne me parlait que du bateau... Je croyais que c'était pour me cacher ses autres frasques. [...] Je n'ai pas su discerner que l'obsession de ce bateau allait devenir tragique⁴¹. »*

Il se tourne alors vers de vieux copains. De la bande d'amis qu'il avait lorsqu'il était adolescent et qu'il partageait avec Pierrette, il ne reste plus personne. Au retour du service militaire, tous se sont établis, ils se sont mariés, ou bien ils travaillent... Quoi qu'il en soit, ils n'ont plus de temps à accorder à Jacques et à ses rêveries d'enfant. Il ne reste que Criquet et Coquignol. Criquet est marié, il a trois enfants, avec un emploi peu gratifiant mais stable qui lui permet d'entretenir convenablement sa famille. C'est un ami d'enfance de Jacques, avec qui il faisait de l'équitation. Le sort veut qu'au moment où Jacques échafaude son plan, Criquet est en arrêt maladie suite à un accident dans lequel il a été blessé à l'œil. Il est plus disponible pour Jacques que les autres et se retrouve à le suivre quelques soirs par-ci, par-là. Comme Pierrette, il ne pense pas non plus que les histoires de Jacques sont sérieuses, mais il se laisse rêver avec lui. Croquignol, lui, a connu Jacques

40 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 29-30.

41 Ibid, p. 23.

au service militaire, il n'a pas de famille à charge et travaille comme commis de banque. Il ne vient pas du même monde que Jacques. Né dans une famille plus modeste, pour lui, Jacques est une relation importante et passer du temps avec lui, en plus d'être amusant, est gratifiant.

Jacques teste sur eux l'idée du hold-up à plusieurs reprises et même s'ils croient à des plaisanteries, ils ne cherchent pas à dissuader Jacques. Comme des enfants prêts à faire une bêtise, ils s'encouragent les uns les autres. Jacques trouve en eux le soutien dont il avait besoin pour passer à l'acte.

LE PETIT GÉRARD :

Il n'y a malheureusement pas, je le pense, de bon moment dans la biographie de Jacques pour aborder la question du petit Gérard. Certains auteurs tendent à l'évoquer à la fin de leurs écrits, comme un post-scriptum. Seulement, je décide plutôt d'aborder cette question à ce moment précis.

Pendant les quelques semaines durant lesquelles Jacques échafaude son plan, il passe beaucoup de temps dans les bars. Ce garçon renfermé, devient un jeune homme mondain. Il traîne les soirées de célibataires avec ses deux compères et inévitablement il rencontre des filles. Comme tous les écorchés, il cherche du réconfort. Jacques aura quelques aventures d'un soir dont l'une deviendra plus sérieuse que les autres. Non pas que Jacques y accorde plus d'importance sur le moment, mais de cette nuit naîtra un petit garçon.

Si Jacques n'apprend pas tout de suite l'existence du petit Gérard, il n'en sera que plus chamboulé lorsque ce sera le cas. Malgré les circonstances, Jacques se sent papa. Dans son journal il parle de son « petit garçon » et exprime sa volonté que l'enfant soit retrouvé et qu'on prenne soin de lui (il craignait que le petit soit confié à l'assistance publique, ce qui fut le cas).

Pour en apprendre davantage sur l'histoire de Gérard, j'invite le lecteur curieux à se tourner vers son autobiographie rédigée par France Guillain et publiée en 2001 : Fesch, mon nom guillotiné. (références en bibliographie).

III. UN MALHEUREUX CRÉPUSCULE

A. COUP DE TONNERRE

LE DRAME :

« Puis c'est le drame. On entre comme un fou, les yeux hagards, l'air mauvais. Il faut se libérer. Tout ce qu'on avait prémédité s'envole de la pensée, on agit comme un automate⁴². »

Le jeudi 25 février 1954 est une froide journée d'hiver. C'est ce soir que la vie de Jacques va prendre un tournant à la fois complètement inattendu et complètement prévisible.

Depuis quelques jours, il a fait tous les repérages qui lui étaient nécessaires, ce soir, il passe à l'acte. Croquingol n'est pas disponible à cause de son travail, c'est donc Criquet qui l'accompagnera.

Officiellement, Jacques a rendez-vous à Paris avec deux jeunes filles et il a besoin d'un ami pour l'accompagner. Criquet rechigne d'abord, puis cède aux insistances de Jacques. Malgré tout, il sait être persuasif.

Dans le bar : personne. Le prétendu rendez-vous de Jacques n'arrive jamais. Il est temps de rentrer à Saint-Germain. Mais il est encore tôt (environ 17h30). Prétextant une course à faire pour son

42 Ibid, p. 31.

père, Jacques traîne Criquet rue Vivienne, dans le quartier de la bourse parisienne. Au n°39, à l'angle de la rue Vivienne et de la rue saint Marc se trouve le *Comptoir de change et de numismatique* du vieil Alexandre Silberstein. Hier, Jacques est venu passer une commande de pièces d'or pour une valeur totale de deux millions deux cent mille francs. Si cela ne dit rien au lecteur, il s'agit du prix du bateau-rêve de Jacques. Ce soir, il vient récupérer sa commande, sans l'intention de déboursier le moindre centime.

Il entre avec Criquet, une serviette à la main. A l'intérieur de son étui se trouvent un marteau (pour assommer), du fil (pour ligoter) et le pistolet 7,5 de Fesch Père (pour quoi faire ?).

La conversation s'enclenche, Silberstein n'est pas seul, son fils est avec lui mais sort rapidement de la boutique, envoyé par son père pour aller chercher le reste de la commande de Jacques qui n'est pas encore tout à fait prête. Jacques, qui commence sûrement à paniquer vraiment, profite d'une minute d'inattention du changeur pour montrer le contenu de sa pochette à Criquet. Ce dernier comprend alors dans quel fourbille il est entraîné et tente de tirer discrètement Jacques hors de la boutique. N'y arrivant pas, il court chercher de l'aide. Jacques reste seul dans la boutique avec Silberstein. Il n'a plus le temps de réfléchir, ou d'attendre. Il ne sait pas que Criquet court à la recherche d'un agent de police, mais il sait que ses nerfs sont sur le point de lâcher. Il sort son arme et menace le vieux bonhomme. Dans un premier temps, il refuse de coopérer et tente de dissuader Jacques avec des formules toutes faites comme « Ne faites pas ça, vous avez la vie devant vous... » Mais Jacques reste insensible. Il frappe Silberstein à la tête avec la crosse de son revolver à plusieurs reprises, la violence des coups fait très probablement sauter la sécurité du pistolet, Jacques s'empare du contenu (misérable) de la caisse et se tire dessus accidentellement en voulant ramasser son arme qui est tombée... Le coup de feu attire l'attention d'un passant à l'extérieur de la boutique, il ralentit Jacques dans sa fuite mais ne parvient pas à le retenir assez longtemps. Il crie alors « au voleur » et alerte les nombreux passants (c'est l'heure de la sortie des bureaux).

S'engage alors une course poursuite digne d'un roman policier. Jacques s'enfuit à pied. Il passe devant sa voiture, qu'il ne songe même pas à prendre et cours à perdre haleine. Il passe par la rue Saint-Marc, revient rue Feydeau, puis de nouveau rue Saint-Marc et s'engage rue Richelieu avant d'emprunter, toujours aussi rapidement qu'il le peut, la rue Favart. Là, un autre passant réussit à ralentir sa course en lui faisant un croche pied. Jacques s'étale de tout son poids sur le trottoir mais il est investit d'un tel instinct de survie que cela ne suffit pas à l'arrêter. Il reprend sa course jusqu'au 9 boulevard des Italiens où il remarque une porte cochère grande ouverte. Il s'engouffre à l'intérieur et se perd dans les étages des immeubles. Là, il attend quelques minutes. Il reprend son souffle, tente de réfléchir mais ne le peut pas. « *Je sors de la boutique, dira Jacques, un passant me voit et crie. Je cours, passe devant ma voiture que je ne songe pas à prendre. Je fuis, on me traque, on me frappe, on crie. Un seul leitmotiv me martèle ce qui me reste d'esprit ; qu'ai-je fait ? Qu'ai-je fait⁴³ ?* » « *J'étais complètement affolé. J'avais complètement perdu le contrôle de moi-même⁴⁴.* » affirme-t-il lors de son procès.

Après quelques minutes, Jacques décide de tenter le tout pour le tout. Il a repris son souffle, et autant que ce soit possible, ses esprits. Il redescend, à la façon d'un habitant de l'immeuble qui sortirait de chez lui. En arrivant dans la cour de l'immeuble, il a un moment d'hésitation. La porte est refermée et un attroupement s'est installé autour d'un agent de police. Tous sont persuadés que Jacques est encore là et attendent pour le coincer. Mais Jacques n'a plus le choix et il doit continuer de jouer son rôle.

Malheureusement, en une seconde, tout bascule. L'un des hommes de l'attroupement le reconnaît et,

43 Ibid, p. 28.

44 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 129.

le montrant du doigt, affirme qu'il s'agit du fugitif. L'agent de police qui est là dégaine son arme, vise Jacques et lui fait les sommations d'usage. Dans la panique, Jacques se retourne et depuis la poche de son imperméable, tire sur le policier. L'Agent Vergne est touché en plein cœur, il meurt sur le coup.

Jacques profite de la stupéfaction de tous pour s'enfuir à nouveau. Il se dirige vers le métro le plus proche et s'engouffre à l'intérieur. Il fait plusieurs blessés sur sa route et finit par être interpellé dans la station de métro Richelieu-Drouot. C'est un policier retraité qui réussit à le neutraliser avec l'aide d'un passant. Il est emmené au commissariat le plus proche, ironie du sort, celui du quartier Vivienne.

ENSUITE, LA PRISON :

A nouveau par souci de brièveté nous passerons sur les événements qui ont suivi l'arrestation (interrogatoire de Jacques, de Criquet, de Pierrette...). Il est intéressant de noter que dans les moments qui suivent le drame, les personnes qui ont eu affaire à Jacques décrivent un homme froid, sans regret aucun, si ce n'est celui d'avoir échoué. Jacques, lui, se défendra en parlant de peur, de pudeur... « *Certains ont interprété ma froideur apparente comme du courage, d'autres comme du cynisme, je puis t'avouer que c'était surtout mon sentiment d'impuissance devant ces forces destructives supérieures qui me raidissait* (écrit comme ça dans le livre) *dans une apparence de fatalisme*⁴⁵ ».

Quoi qu'il en soit, Jacques finit derrière les barreaux. Son crime est passible de la peine de mort. Il n'a aucune circonstance atténuante et le contexte est un peu spécial. Nous sommes au sortir de la seconde Guerre Mondiale, les esprits sont encore profondément marqués par la violence. On utilise plus de ticket de rationnement mais la moyenne des français ne vit pas encore dans l'abondance, il y a de nombreuses grèves et on ne voit pas encore apparaître les prémices de la société de consommation telle que nous la connaissons. Ainsi, les gens sont moins enclin à prendre en pitié un gosse issu de la bourgeoisie qui tue pour de l'argent. L'opinion publique est dégoûtée et révoltée par l'Affaire Jacques Fesch. Il ne le sait pas encore, mais il ne ressortira jamais de sa cellule.

La prison impressionne beaucoup Jacques, l'ambiance qu'il décrit, en particulier dans ses premiers courriers est dure et pénible à supporter.

*« Heureusement que je suis d'une nature calme, parce qu'il y en a qui sont pris d'angoisse, qui étouffent et qui veulent sortir à tout prix, d'où crise de nerfs et hurlements ; je n'aime pas beaucoup entendre ça parce que je puis m'imaginer à leur place , heureusement qu'il y en a d'autres qui font preuve d'un stoïcisme remarquable, cinq ou six ans de cellule sans broncher ; enfin une fois que je serai parti d'ici, les conditions seront meilleures, j'en ai encore pour au plus six mois*⁴⁶... »

Comme c'est l'usage (nous en avons un peu parlé dans l'avant propos), Jacques est pris d'un sentiment de révolte (contre le système pénitentiaire) qui malgré tout, ne le quittera pas :

« Tout ce régime pénitentiaire est idiot. Il a pour but la brimade afin d'apprendre aux truands que le crime se paye cher. Le résultat est plutôt à l'inverse de l'intention, et les réflexions du patient sont plutôt dans ce

45 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 143.

46 Ibid, p. 139.

genre : « Ah, on veut me taper dessus, eh bien la société je lui dis... et le premier jour où je pourrai me venger, je ne les louperai pas. Comme dirait le grand Ming Treu, « la haine et la violence n'ont jamais produit que ruines et barbarie ». Mais qui veut le comprendre ? Depuis Moïse et les tables de la Loi, les hommes n'ont pas beaucoup changé, et dans beaucoup de cœurs résonnent les paroles de vengeance « œil pour œil, dent pour dent » Il y a une chose curieuse à constater : si on étudie la justice, un peu théoriquement, tout le monde sera d'accord pour déclarer qu'elle ne peut être que très relative, et c'est l'opinion de grands hommes tant chrétiens qu'athées. Mais en pratique, il n'est plus du tout question de relativité et l'on décrète avec une assurance étonnante : cela est juste et cela ne l'est pas. Sont-ils aveugles ou méchants ? Je crois qu'ils veulent surtout ne pas sortir des sentiers battus pour ne pas prendre leur responsabilités. Et puis, se disent-ils, une injustice vaut mieux qu'un désordre. Mais tout cela n'est pas convainquant, et celui qui en est la victime n'apprécie pas du tout leur raison d'État, leur point de vue un peu trop général et leurs arguments bien stériles. Je dirai : comme Georghiu dans *La vingt-cinquième heure* : « Délivrez-nous Seigneur, de ceux qui enquêtent et contre-enquêtent, de ceux qui délivrent les autorisations et promulguent les interdictions, et faites, Seigneur, qu'ils n'en viennent jamais à considérer la lettre et le chiffre comme plus réels et plus vivant que la chair et le sang. » Enfin il faut bien que Satan se manifeste aussi dans le monde d'une façon concrète, et s'il agit ouvertement par l'entremise des truands pour manifester son règne, il agit quelquefois plus subtilement en se déguisant en "ange de lumière"⁴⁷ »

Cette révolte, même à la fin de sa vie, s'explique assez facilement. Les conditions d'incarcération, comme nous l'avons déjà abordé, sont déplorables :

« nous restons toujours seuls dans notre cellule, écrit Jacques à son ami, sauf une demie heure de promenade par jour également seuls. Une demi-heure de parler par semaine, un colis par mois et c'est tout. Lever sept heure, extinction des feux sept heure. Les occupations se bornent à la lecture : trois livres par semaine ou plus si l'on peut s'en faire envoyer au courrier. Les premiers temps, c'est très dur, et puis l'on s'y habitue petit à petit. Évidemment, la santé se ressent d'un pareil régime, faiblesse généralisée et anémie. Le cœur se rétrécit, et de temps à autre, on souffre un peu d'angoisse. C'est au fond ce qu'il y a de plus pénible, ce manque d'espace vital. [...] Chaque matin à huit heure, je lis ma messe à l'heure à laquelle tu y assistes, m'as-tu écrit, et une fois par semaine, le mardi ou le mercredi, l'aumônier célèbre la messe dans une cellule à part. J'y suis tout seul étant en haute surveillance. Durant la journée, je lis ou j'écris⁴⁸. »

Nous passerons rapidement sur la question de la prison l'ayant déjà largement abordée au début de ce travail. Il s'agissait ici surtout de mettre l'accent sur le point de vue de Jacques lui-même. Nous n'abordons pas non plus ici, ni sa conversion, ni sa vie mystique puisqu'elles font l'objet de la

47 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 147.

48 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 49-50.

seconde partie.

LE PROCÈS :

Lors de l'ouverture du procès le 3 avril 1957, Jacques est enfermé depuis 3 ans. Nous avons l'habitude d'entendre qu'entre le moment de l'incarcération et le moment de la parution devant le juge et les jurés l'accusé change beaucoup. Avec Jacques Fesch cette idée prend tout son sens. Sa transformation tant spirituelle que morale est radicale.

Tout le monde s'accorde à dire que l'ambiance pendant tout le procès est effroyable « une ambiance de mort ». En effet, l'accusation cherche à tout prix à faire peser sur la tête, ou plutôt sur le cou devrions-nous dire, de Jacques le meurtre par préméditation. Pourtant, il est évident que Jacques n'a pas prémédité le meurtre de l'agent Vergne. Certes, son pistolet était chargé et de toute évidence il a tiré. Mais Jacques n'avait aucune idée du fait que le braquage échouerait et n'avait pas l'intention de tuer Silberstein, sinon pourquoi ne l'aurait-il pas fait dès le départ ? Quel grief aurait-il pu avoir contre Vergne qu'il ne connaissait même pas, ou même plus largement contre la police à qui il n'avait jamais eu affaire ? Un témoin lors du meurtre et lors du procès affirme : « n'importe lequel d'entre nous aurait pu être atteint⁴⁹. », sous entendu : il n'a pas visé, il a tiré au jugé, dans la panique... Quoi qu'il en soit la police menace de se mettre en grève lors de la visite de la reine d'Angleterre quelques jours plus tard si Fesch est gracié, l'opinion publique réclame la tête de Jacques et l'avocat de l'accusation est un requin... Jacques n'avait pas la moindre chance d'échapper à l'échafaud...

Au terme du procès, le 6 avril 1957, et ce malgré l'émouvante plaidoirie de son avocat⁵⁰, Jacques est condamné à la peine capitale. Il a 27 ans.

Le recours en grâce lui est refusé dans le courant du mois de septembre 1957. Il épouse religieusement Pierrette par procuration le 30 septembre 1957 au soir. Il est guillotiné le lendemain, à l'aube du premier octobre.

*« Jacques a offert sa vie pour la conversion de son père,
pour tous ceux qu'il aimait, pour sa victime.
Il n'y a pas eu la moindre note de rancune,
ni même d'aigreur dans son attitude.
Il est mort en grand chrétien »
-Père Devoyod-*

49 A. MANARANCHE, *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 129.

50 « La mort que l'on souhaite pour Jacques Fesch, je vous le demande, cette mort est-elle proportionnée à celle qu'il a donné ? Hier c'était la mort dans la faillite de la volonté trompée par l'instinct animal. Demain à l'échafaud ce sera la mort par la froide détermination de vos volontés. Hier c'était la mort donnée par surprise dans l'enchevêtrement des circonstances. Demain ce sera la mort soigneusement préparée. Non croyez-moi, il n'y a pas de crime qui mérite un autre crime. »

B. UNE AUBE NOUVELLE

UN PROCÈS D'UN AUTRE ORDRE :

Quelques heures à peine après l'exécution, une messe est célébrée à la demande de Paul Baudet, l'avocat de Jacques, dans la chapelle Saint André d'Antin. Le prêtre annonce aux fidèles présents à la célébration de l'Eucharistie ce mardi matin que la messe sera célébrée « *en action de grâce pour les merveilles que Dieu a accompli dans son cœur*⁵¹. »

Ce sont là les préambules de ce qui viendra parler au cœur de l'Église quelques dizaines d'années plus tard.

Le 23 novembre 1986, dans son discours aux détenus de la prison de la Santé, le cardinal Lustigier évoque pour la première fois l'idée de la béatification de Jacques Fesch. Toutefois, ce n'est que le soir de Noël 1993 que l'annonce officielle de l'ouverture du procès en béatification est lancée.

La nouvelle est assez mal reçue. Relayée par la presse, elle ne donne pas une bonne image de l'Église qui est accusée de n'être « pas très catholique ». L'opinion publique s'interroge et s'indigne parfois assez violemment.

Pour ne pas qu'il en soit de même pour vous, lecteurs, nous rappellerons brièvement ce qu'est une béatification. A tort, nous considérons souvent qu'il s'agit pour l'Église de récompenser une personne pour une vie ou un acte exemplaire. Mais la béatification n'est pas la légion d'honneur, ni le prix Nobel de la paix... L'Église ne béatifie pas pour souligner l'héroïcité d'un homme mais pour mettre en lumière l'infini miséricorde de Dieu. Et même si Jacques peut, et doit, devenir, quoi qu'on en dise, un modèle, car comme le souligne très bien le père Daniel-Ange : « *Notre époque aura de plus en plus besoin de saints qui sont sortis de la perdition, pour encourager non la perdition mais à l'espérance et pour provoquer le sursaut spirituel*⁵² » ; ce n'est pourtant pas ce que l'Église se borne à énoncer en proposant sa béatification. Non, en réalité, Elle pointe du doigt la grâce de Dieu qui a façonné un homme, qui a modelé son cœur et sculpté son esprit. Et comment ne pourrait-on pas reconnaître en Jacques l'opération de la grâce divine ?

« *Et puis, note André Manaranche, pourquoi tout ramener à la morale ? Il est d'ailleurs paradoxal qu'une époque aussi peu portée à louer la vertu, aussi critique envers les déclarations du Pape, se montre tout à coup hyper-puritaine quand il s'agit d'un acte dans lequel elle consent à voir un mal. [...] Il est aussi paradoxal que l'opinion, plutôt portée à trouver l'Eglise conservatrice et ringarde, se scandalise tout à coup quand celle-ci prend une décision audacieuse*⁵³ ».

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Enfant de la haute bourgeoisie saint-germainoise des années trente, Jacques Fesch est un garçon bien élevé, qui a reçu une éducation solide et une instruction sérieuse. Ses parents sont des personnes appréciées et reconnues pour leurs qualités sociales, ainsi que pour leur grande culture (surtout monsieur). Toutefois Jacques souffre de la mésentente de ses deux parents, des absences répétées de son père et de la pudeur affective de sa mère.

A l'école, Jacques est un jeune garçon qui semble ne porter intérêt à rien. Il semble sans vie. Son caractère apathique passe pour du flegmatisme et ses professeurs concluent qu'il n'est pas fait pour les études. Avec le recul, on devine un adolescent dépressif, possiblement suicidaire.

Jeune adulte, Jacques n'est pas plus fructueux. Comme à l'école, il n'a aucun succès professionnel.

51 Ibid, p. 304.

52 Mots du Père Daniel-Ange retranscrits par André MANARANCHE, Ibid, p. 330.

53 Ibid, p. 333.

Il n'y a qu'au service militaire et auprès de Pierrette, sa femme, que sa vie semble prendre du sens. Tous les deux vivront quelques mois de bonheur en compagnie de leur petite Véronique, dans l'est de la France.

Quand Jacques rentre, c'est la dégringolade. Il quitte femme et enfant pour revenir à Saint-Germain mais, tout comme son mariage, sa vie ici a implosé. Le temps a eu raison de l'union de ses parents et ceux-ci vivent séparés. Son père a même quitté Saint-Germain pour aller vivre en ermite dans une vieille maison de campagne. Tous ses amis se sont dispersés et sa femme et sa fille sont quasiment perdues.

C'est alors que lui vient l'idée de partir définitivement, pour recommencer une nouvelle vie ailleurs. Pour ça, il lui faut un bateau qu'il n'a les moyens, ni matériels, ni techniques, de se procurer. Après quelques tentatives honnêtes il décide de braquer la boutique d'un changeur pour se procurer l'argent. Sans grande surprise, le braquage échoue et Jacques est emprisonné.

Au bout d'un an d'incarcération il fait l'expérience d'une conversion mystique et dès lors entame un processus de purification et de régénération. Il souffre les affres d'une vie spirituelle et pieuse. Durant les deux années qui lui reste à vivre il vit la vie d'un grand mystique.

Ses expériences nous sont rapportées par lui-même dans les lettres qu'il échange avec son ami le frère Thomas ou sa belle-mère et son journal de prison.

Il s'agira maintenant de nous concentrer sur les expériences et la vie mystique de Jacques.

PARTIE III : CONVERSION ET VIE MYSTIQUE

Au sens commun, est mystique ce « *qui concerne les pratiques, les croyances visant à une union entre l'homme et la divinité* ». Plus largement, pour les sciences humaines, est mystique ce qui est « *relatif au mystère, à une croyance surnaturelle, sans support rationnel* » ou bien à ce qui est « *caché, secret; dont la signification n'est discernable que par rapport au mystère; allégorique, symbolique* »⁵⁴.

« *Le mot « mystique », nous dit Jean-Pierre Jossua, est lié au vocabulaire de l'initiation. Parmi ses divers sens, ajoute-t-il, se dégage l'entrée dans une aventure étonnante : celle d'une recherche, dans la prière, d'union essentielle à Dieu, moyennant un dépouillement radical*⁵⁵. »

De nos jours, le terme « mystique » est extrêmement confus. Il peut renvoyer à un nombre importants d'idées, d'événements ou de circonstances ayant un rapport, même éloigné, avec l'occulte, ou des propriétés de l'ordre de l'irrationnel, de l'irréel voire du para-normal. Le terme « mystique » est alors rattaché à toute expérience semblant inexplicable, en particulier si elle manifeste quelques phénomènes psychosomatiques.

Les nouvelles définitions de la mystique s'adaptent à cette confusion et tendent à s'élargir. Cela permet d'englober tous les courants dans la notion large de « mystique ». On parle alors de faire l'expérience d'un Absolu (sans jamais en préciser la nature) : « *Il s'agit de la saisie intérieurement vécue d'une réalité ultime et comblante*⁵⁶ » Cette réalité vient frapper l'individu en lui donnant la sensation très claire d'appartenir à quelque chose de plus grand, source de bien-être. De cette manière, nous pouvons comprendre que toutes les mystiques ne sont pas théocentrées et beaucoup ne sont même pas théiste du tout. L'expérience mystique peut s'orienter, selon les courants, vers le « soi », le « fond de l'être », le « nirvana »... Nous allons voir que ces nouvelles définitions sont apparues au gré des siècles et des différents courants mystiques mais que la mystique chrétienne se définit à part de ces courants.

Pourtant, il est évident que celle qui nous préoccupe ici est une mystique bien plus restreinte, centrée sur un unique Dieu, celui des chrétiens. Tournons nous de nouveau vers Jean-Pierre Jossua pour tenter de définir avec précision la mystique qui nous intéresse dans le cas de Jacques Fesch :

« La mystique est décrite comme une union à Dieu, par une forme de prière, union qui n'est ni complète, ni durable, mais néanmoins éprouvée avec une sorte de certitude intérieure. Elle suppose un dépouillement radical dans la prière, ainsi qu'une mise à l'écart des images, des sentiments, des pensées. Elle suppose aussi une ascèse rigoureuse dans l'existence même, portant sur les sens, l'affectivité, la vie de l'esprit et finalement la personnalité entière »⁵⁷. »

C'est possible qu'en lisant ces lignes, le lecteur n'appréhende toujours pas la mystique clairement. Et c'est normal. En effet, une mise en garde s'impose. « Le discours mystique est une herméneutique de l'expérience » comme l'affirme Michel Cormuz. C'est à dire que les mots dont nous disposons pour faire état de la mystique sont à la fois limités et pas tout à fait justes. En réalité, nous parlons

54 Ce sont là les définitions qui ressortent en premier via une recherche par un moteur de recherche en ligne.

55 J-P JOSSUA, *Seul avec Dieu : l'aventure mystique*, Gallimard, coll. « Découverte Galimard Religions », 2008, p. 13.

56 M. Cornuz, *Le ciel est en toi : introduction à la mystique chrétienne*, Labor et Fides, 2001, p. 16.

57 J-P JOSSUA, *Seul avec Dieu : l'aventure mystique*, Gallimard, coll. « Découverte Galimard Religions », 2008, p. 15.

de la mystique comme d'une discipline, de la même façon que nous parlons de la théologie, de la philosophie ou de la psychologie. Seulement la mystique n'est pas théorique, elle n'est que pratique. Elle ne s'apprend pas, elle s'expérimente. « *La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information*⁵⁸ », cela est parfaitement applicable à l'expérience mystique.

Au 14^{ème} siècle, Ruysbroek faisait état de cette particularité de la mystique dans ses Noces Spirituelles : « *Fais maintenant très attention, car celui qui ne l'a jamais senti ne comprendra pas très bien* » affirme-t-il. Cela implique que le moyen le plus simple pour comprendre la mystique c'est d'être mystique soi-même. Bien sûr, l'expérience mystique ne se provoque pas. Nous ne sommes jamais à l'origine d'une expérience d'ordre mystique, néanmoins, chacun de nous avance sur un chemin spirituel. Il s'agira alors de mettre en lumière le vécu spirituel de chacun, à travers la lumière mystique.

Pour faciliter la tâche au lecteur, il s'agira dans cet exposé de venir illuminer le chemin spirituel de Jacques Fesch, de la conversion jusqu'à la mort.

En effet, jusqu'à présent il n'a été question de Jacques que de manière parfaitement terrestre. A la lecture de sa seule biographie, l'aspect mystique de sa vie, n'apparaît absolument pas. Dans cette troisième partie nous allons nous employer à une étude comparée de la tradition mystique et des récits de Jacques afin de peut-être mettre en lumière toute la mystique qui s'y cache.

Dans un premier temps donc, il s'agira de fait l'état de la mystique telle que nous pouvons la connaître aujourd'hui. Nous essaierons de comprendre d'où elle vient et ce qu'elle renferme. Puis, nous nous attacherons à la mettre en parallèle avec les expériences dont Jacques témoigne dans ses écrits afin de déterminer si oui ou non, ces expériences étaient d'ordre mystique ou non.

Le sens commun pense souvent, à tort, que la mystique est une affaire de grands saints, qu'elle ne s'occupe que des personnes les plus spirituelles qui ne vivent que pour Dieu. C'est à la fois vrai et faux. Il est certain que les mystiques dont le témoignage a le plus résonné étaient de grands théologiens, de grands prédicateurs et que leurs écrits peuvent sembler hors de portée. Néanmoins, et nous le verrons avec le témoignage de Jacques, les expériences mystiques peuvent être le lot commun de tous les croyants. Et même si tous ne sont pas appelés à des extases spectaculaires ou à des unions de délice avec leur Créateur, la mystique est assez vaste d'expériences différentes pour que chacun puisse s'y reconnaître un peu.

I. ORIGINE ET BREF PANORAMA DE LA MYSTIQUE CHRÉTIENNE :

A noter que cette partie n'est pas à lire pour elle-même. Il est important de garder à l'esprit qu'elle ne vaut qu'en parallèle avec le témoignage de Jacques dont il sera question dans la suite de l'exposé. Elle n'a que pour utilité de se remémorer les différents courants et les différentes vues mystiques dans le but, ensuite, de bien comprendre ce dont il est question dans le témoignage de Jacques.

Étymologiquement le mot mystique vient du verbe grec « muo » qui signifie « se fermer » ou « se taire » et par extension il est relatif à ce qui est secret et aux différents moyens d'y accéder c'est à dire l'initiation ou l'enseignement.

Si l'origine du mot « mystique » vient de la langue grec, c'est que la mystique elle-même prend sa source dans la spiritualité grecque tardive aka le néoplatonisme.

Le néoplatonisme est un courant philosophique et religieux composé par des platoniciens dans l'Antiquité tardive. Il se développe avec Philo d'Alexandrie à partir de l'an 40 puis poursuit son

58 Citation attribuée à Albert Einstein.

essor à travers, entre autres, Plotin et Porphyre. Il se caractérise par l'importance donnée au Premier Principe, appelé aussi l'Un et par les expériences mystiques qu'il décrit. Il tend ainsi à se concilier avec les autres courants de pensée de la spiritualité orientale.

S'il est beaucoup question entre le III^{ème} et le IV^{ème} siècle de la grande apologétique chrétienne qui se dresse pour affronter les persécutions qui lui viennent des philosophes païens et vise à lutter contre le polythéisme idolâtrique des populations hellénistiques et ses conséquences culturelles (sacrifices humains...), et si nous savons que le néoplatonisme était, surtout au travers de la personne de Porphyre, très hostile au christianisme, il est évident que les deux, se côtoyant et se heurtant l'un à l'autre, se sont mutuellement influencés.

Parmi les influences de la culture hellénistiques sur le christianisme on peut citer : la production d'images sacrées (auparavant proscrite dans le judaïsme), la chronographie (ou chronologie), et l'intériorisation de la relation à Dieu (par le biais notamment de la prière silencieuse). En effet, en ce qui concerne le dernier point, il est à noter que dans l'antiquité les prières étaient récitées à voix haute. Puis, sous l'influence du platonisme, les religions juives et chrétiennes se sont dirigées vers une forme de prière silencieuse, récitée dans la tête. La prière silencieuse permet par exemple une contemplation intellectuelle plus importante des mystères. C'est ici que nous retrouvons les origines de la mystique.

En parallèle, le néoplatonisme répand la notion platonicienne de l'âme comme étant le principe de vie d'origine divine. L'âme de l'homme, déchue, est tombée du monde des idées où elle se confondait avec le divin pour devenir le principe qui anime les corps. Depuis, l'âme tend à se débarrasser de son enveloppe charnelle pour retourner au Principe Premier. Pour ce faire, elle dispose de deux solutions, la première est l'extase, la seconde : la mort.

La mystique chrétienne trouve alors une double source dans le néoplatonisme, la première en ce qui concerne l'intériorisation de la relation à Dieu, la seconde dans la possibilité d'une union à Dieu à travers l'ascension de l'âme vers Lui.

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTS COURANTS MYSTIQUES À TRAVERS LES SIÈCLES :

A partir du IV^{ème} siècle donc, l'intériorisation et l'union sont des notions pleinement intégrées à la vie chrétienne. Nous les retrouvons même chez les ascètes qui vivent dans les déserts. Ces moines qui ont fuit les villes qui, bien qu'elles soient devenues chrétiennes, ne sont toujours que le siège des gens du monde. Ces moines, se sentant appelés à plus de proximité avec le Seigneur, décident de fuir dans les déserts. Ils vivent seuls ou en communautés mais leur point commun à tous est la prière. En effet, chacun pratique « la prière du cœur » ou « hésychia ». Elle se caractérise par sa petitesse et par le fait qu'elle est répétée inlassablement, à chaque moment de la journée. Elle vise à maintenir le priant au plus proche de Dieu par le fait de Le garder à l'esprit en permanence et à lui donner le repos intérieur.

Avec cette méthode de prière et de méditation, émerge des « maîtres » qui ont pour vocation d'enseigner, ou d'initier, à la pratique de l'hésychia. Naissent alors des Traité de l'Oraison⁵⁹, ou des Echelle Sainte⁶⁰ dans lesquelles des éminents maîtres spirituels se chargent de rendre accessible à tous la manière d'arriver à l'union intime avec Dieu. Les idées de dépouillement, de solitude, de contemplation et de prières sont au centre de ces pédagogies.

Plus tard, au Moyen-Age, alors que la mystique gagne l'occident nous voyons se développer de

59 Par Evagre de Pont autour de 399.

60 Par Climaque autour de 650.

nouvelles formes de mystiques.

Au 12^{ème} siècle, deux tendances voient le jour dans une région de l'Europe occidentale qui se concentre autour du Rhin. Les deux tendances s'appuient chacune sur un passage de la Bible différent et sur une herméneutique qui lui est propre. Ainsi, la première tendance, représentée par le docteur de l'Église Saint-Bernard de Clairvaux, s'appuie sur le texte du Cantique des Cantiques et développe une théologie de l'âme-épouse. Alors que la seconde tendance, qui s'ancre d'avantage dans la lignée néoplatonicienne, est représentée par Maître Eckart et ses disciples. Ces derniers appuient leur théologie sur le prologue de l'Évangile selon Saint-Jean. La première tendance est « affective », la seconde « spéculative » ou « unitive ».

LA MYSTIQUE CISTERCIENNE : tendance affective

Si la mystique spéculative ou unitive découle naturellement du néoplatonisme, la mystique affective prend un chemin plus symbolique. Jean-Pierre Jossua l'explique :

« La spiritualité de Bernard de Clairvaux est empreinte d'une profonde nostalgie mystique. Son traité de l'amour de Dieu est un itinéraire dont les degrés supérieurs – ravissements, extases, noces spirituelles – témoignent fortement d'une telle nostalgie : "Quand l'âme se jettera-t-elle toute en Dieu pour s'unir à Lui ?" Mais il en réserve pour l'essentiel l'aboutissement à l'au-delà de la mort, la vie éternelle ⁶¹».

En d'autres termes, dans la tendance affective, l'union avec Dieu s'envisage sur le modèle du mariage.

Le Cantique des Cantiques revêt la forme d'une suite de poèmes, généralement attribués à Salomon. Ils mettent en scène des chants d'amour alternés entre un homme (l'époux) et une femme (l'épouse, la fiancée). C'est indubitablement l'un des livres de la Bible les plus poétiques. L'amour qui est décrit est un amour sensuel. Les deux amants s'extasient l'un et l'autre de leur beauté respective.

Chez les chrétiens protestants, le Cantique des Cantiques décrit l'amour parfait entre un homme et son épouse. Il est l'exemple de relation sur lequel chaque couple doit se reposer. Mais les interprétations du Cantique des Cantiques varient et sont le plus souvent allégoriques. Parmi les interprétations symboliques les plus connues nous retrouvons :

- la relation entre Dieu et son peuple élu (interprétation principalement juive)
- l'aspiration de l'Église vers son Dieu (même interprétation mais d'un point de vue chrétien)
- la relation d'amour entre le Christ et son Eglise (interprétation christocentrique)
- la relation d'amour entre l'âme humaine et le Christ (interprétation dite de l'âme-épouse)

Dans le dernier cas, nous parlons alors de mystique « sponsale ». Elle aussi est christocentrique. L'âme (l'épouse) est choisie par le Christ (l'époux), afin qu'à travers Lui, elle entre pleinement dans le mystère du Dieu Trinité.

Même s'il est considéré comme faisant partie de l'autre école (spéculative ou unitive), Ruysbroek – dans son Ornement des Noces Spirituelles – donne un très bon exemple de cette mystique affective ou sponsale. Dans le prologue du traité, il explique de quelle manière le Christ s'est fait l'époux de l'âme et comment donc elle est l'Épouse. Cependant, Ruysbroek note que pour pouvoir être ainsi qualifiée l'âme se doit d'aimer le Christ d'un amour ardent qui rejoint celui décrit dans le Cantique des Cantiques.

61 J-P JOSSUA, *Seul avec Dieu : l'aventure mystique*, Gallimard, coll. « Découverte Galimard Religions », 2008, p. 45.

La Cantique des Cantiques devient alors une figure de l'ascension spirituelle.

LA MYSTIQUE RHÉNANE : tendance spéculative

Cette forme de mystique se développe sensiblement en même temps que la mystique affective. Elle se déploie beaucoup chez les penseurs dominicains. C'est alors que la rhénanie devient le berceau de la mystique au Moyen-Âge.

Elle se situe d'avantage dans l'héritage platonicien en ce sens qu'elle pose la question de la transcendance de l'âme par rapport au corps.

Nous assistons alors à l'essor des théories mystiques de Maître Eckart (qui ne sont pas toutes reconnues par l'Église). La mystique d'Eckart se fonde sur une différence fondamentale entre ce qu'il nomme « Dêité » et que l'on peut traduire comme étant « l'essence de la divinité » et Dieu Lui-même. Le premier correspond à l'Un platonicien, il est à l'origine, à la source même, des personnes divines (Trinité). Le second est Dieu, le Dieu créateur. Les deux (la dêité et Dieu) ne se confondent qu'au regard d'un observateur car l'Un, contrairement à Dieu, est inconnaissable.

(C'est l'origine de la théologie négative ou apophétique qui vise à insister, à se concentrer, sur tout ce que Dieu n'est pas plutôt que de tenter de savoir ce qu'Il est. Car en réalité, ce que Dieu est, est hors de portée de la connaissance humaine. On ne parlera pas d'avantage de la théologie négative ici car cette partie de la théologie mystique n'a pas beaucoup d'intérêt pour notre sujet : Jacques ne l'aborde pas et n'y fait pas mention non plus dans ses lectures ou autre).

Ce qui nous intéresse dans la théologie de Maître Eckart c'est l'idée selon laquelle l'homme, ou plutôt son âme, est originaire, lui-aussi, de là d'où vient Dieu Lui-même. En d'autres termes, l'âme humaine et Dieu sont tous les deux originaires de la Dêité. C'est-à-dire que nous étions là nous-même avant toute création et nous créons avec Dieu. Nous étions à l'origine de notre propre enfantement. Désormais séparés de Dieu l'homme n'aspire qu'à le rejoindre pour retrouver l'image d'être éternel dont il a été privé lors de la chute.

A l'image des autres unions de l'âme avec Dieu, le retour de l'âme dans la dêité requiert sa propre méthode. Nous y retrouvons les mêmes traits principaux que dans les autres pédagogies à savoir : la sortie du monde, le dépouillement, la volonté divine...

Une fois complètement vidée de ses désirs et de sa propre volonté, l'âme peut-être remplie de Dieu. Dieu vient alors « s'épancher » en elle et s'unir à elle.

Là où la mystique unitive de Maître Eckart rejoint presque parfaitement le platonisme c'est dans l'idée selon laquelle lorsque Dieu vient s'unir à l'âme, il fait naître en elle le Verbe (nous voyons donc que l'âme ne s'unit pas au Christ ici, mais le fait naître). C'est à travers cette naissance que l'âme, dépassée par cet événement, s'en va rejoindre la Dêité.

Nous retrouvons alors Ruysbroeck et ses ornements des noces spirituelles à travers Jean-Pierre Jossua qui nous explique dans Seul avec Dieu, l'aventure mystique que : « Ruysbroek enseigne la triple voie vers l'union mystique.. : conversion chrétienne d'abord ; cheminement spirituel vers des états d'oraison de plus en plus élevés ensuite ; états supérieurs enfin où l'on « contemple Dieu par Dieu même » où l'on devient même « Dieu avec Dieu ». On reçoit de Lui « une parole unique profonde comme l'abîme » et l'on rejoint son propre être incréé et éternel. »

Ces quelques lignes, nous le verrons, décrivent très fidèlement le chemin parcouru par Jacques dans sa prison.

PARENTHÈSE :

On entend souvent dire que la mystique est une affaire de femmes. Et il est très vrai qu'à travers les siècles, un grand nombre de témoignages mystiques nous ont été laissés par des femmes. Cependant jusqu'à présent, bien que nous ayons pu légitimement parler des béguines, très largement représentées dans la mystique rhénane, ou que nous aurions pu citer Hildegarde de Bingen – contemporaine de Saint-Bernard – Mathilde de Magdebourg, Hedewijch d'Anvers, Angèle de Foligno, Catherine de Sienne... nous n'en avons rien fait. Il ne faut là n'y rien voir de méchant. C'est par souci de brièveté de cette introduction uniquement que les témoignages de ces femmes n'ont pas été abordés. Que cela ne leur enlève rien de leur forte importance dans le paysage mystique. Nous ferons appel à elles plus tard dans le développement.

LA NUIT MYSTIQUE :

*« Tant que vous avez la lumière, marchez,
car voici venir le jour où la lumière vous sera retirée »*

Le 16ème siècle voit s'amorcer la réforme protestante, caractérisée par l'avènement d'un grand schisme entre l'Église Catholique et l'Église réformée qui tend vers un retour aux sources du christianisme. L'ambiance n'est pas au beau fixe entre les deux tendances du christianisme et l'on assiste à des affrontements, parfois violents. Le protestantisme vise à rendre plus accessibles les textes sacrés et s'emploie à traduire la Bible dans le langage courant ; d'abord en allemand, traduction amorcée par Martin Luther puis dans toutes les langues vernaculaires. Le fait de rendre accessible les textes en profitant de l'essor de l'imprimerie devient alors le moyen pour les réformés de vivement dénoncer le culte marial, la croyance en la communion des saints, l'idée du purgatoire et toutes les croyances qui, selon eux, ne prennent pas leur source dans les écrits saints.

C'est dans ce contexte que la théologie mystique poursuit sa route et continue de se développer. Mais en réponse aux attaques protestantes, l'Inquisition (juridiction catholique) s'emploie à jouer son rôle de tribunal et à préserver la croyance et le respect des dogmes catholiques. C'est pourquoi, au 16ème siècle, en Espagne, les choses se corsent pour la mystique. L'Inquisition qui est particulièrement attentive à toute menace potentielle voit d'un mauvais œil l'essor de la mystique unitive et en particulier d'un des courants qui lui est lié : celui des Alumbrados (un courant mystique qui appelle à conspuer l'autorité ecclésiastique).

Malgré la prudence de l'Inquisition, notamment espagnole, face aux comportements mystiques, l'Espagne devient progressivement le nouveau berceau de la mystique.

Deux figures sortent alors du lot : celles de Thérèse d'Avila et de Jean de la Croix. Nous allons nous arrêter quelques lignes sur ces deux personnages car ils ont une importance particulière dans le parcours de Jacques.

Thérèse d'Avila est issue de la noblesse espagnole. Depuis toute petite elle a un profond désir de la vie d'ermitte et de la vie consacrée. Cependant l'adolescence venue, accompagnée par de mauvaises fréquentations, l'éloigne du plan de Dieu et elle succombe aux tentations de la vie mondaine. Son père décide, pour la remettre sur le droit chemin, de l'envoyer séjourner quelques temps au couvent mais refuse qu'elle entre elle-même dans les ordres. Après quelques séjours dans un couvent, intercalés par des retours forcés dans sa famille pour cause de maladies, Thérèse décide de fuguer pour le couvent de l'Incarnation à Avila dans lequel elle prononce ses vœux en 1534 à l'âge de 19 ans. Malheureusement, sa santé fragile rendant quasi impossible sa vie consacrée l'oblige à retourner fréquemment chez son père. Thérèse s'éloigne alors à nouveau de la foi et cesse même de

prier. Elle connaît ensuite une expérience de conversion lorsqu'un jour elle se trouve être bouleversée par une image du Christ souffrant. Dès lors, elle reprend une vie d'oraison et la lecture des saints (en particulier Les Confessions de Saint-Augustin).

Surgit alors une nouvelle épreuve dans sa vie religieuse : elle décide de confier à son confesseur les nombreuses grâces dont elle est abondée depuis son retour à Dieu mais celui-ci affirme que ces grâces sont l'œuvre du Diable. Ces affirmations vont presque décourager Thérèse. Heureusement, un autre prêtre lui affirme que les grâces qu'elle reçoit sont bien l'œuvre de Dieu (il s'agit d'apparitions, de vision, de transverbérations...)

Confiante dans le fait que Dieu l'accompagne, Thérèse se lance dans une réforme de l'ordre des carmes auquel elle appartient avec une volonté de revenir au plus près de la règle initiale des ermites du mont Carmel. Elle fonde au total 17 couvents dans toute l'Espagne et meurt en 1582. Elle est canonisée en 1622.

Jean de la Croix est le fils d'un aristocrate espagnol. Il est contemporain de Sainte Thérèse d'Avila et est appelé par elle à prendre en charge l'ordre masculin des carmes de Déchaux.

Cependant, à ses côtés, il subit les persécutions de l'Ordre du Carmel qui n'apprécie pas les réformes qu'ils veulent tous les deux appliquer.

C'est alors qu'il fait l'expérience de la nuit mystique dont il développera toute une théologie (nous y reviendrons ci-après) tout au long de sa vie.

Il meurt en 1591 et est canonisé en 1726.

Les deux courants mystiques de Saint Jean de la Croix et de Sainte Thérèse d'Avila continuent de s'inspirer de la philosophie grecque et cela à travers la pensée d'Aristote, disciple de Platon.

Jean de la Croix notamment appelle les chrétiens au dépouillement le plus total en invoquant deux axiomes aristotéliens : « une forme chasse l'autre » et « la nature a horreur du vide ».

Dans ses deux ouvrages majeurs : La Montée du Carmel et La Nuit Obscure, Jean de la Croix développe ce que l'on appelle aujourd'hui, en référence à ces deux ouvrages : une mystique de la nuit. Nous allons nous y attarder quelques instants parce qu'elle aura une très grande importance dans le cheminement de Jacques Fesch.

A l'origine des deux ouvrages de Jean de la Croix nous trouvons un poème, rédigé lui aussi par Jean de la Croix. Les deux traités théologiques sont en réalité un commentaire, une explication, d'un poème mystique :

Pour goûter tout, n'ayez du goût pour aucune chose.
Pour savoir tout, désirez de ne rien savoir.
Pour posséder tout, souhaitez de ne rien posséder.
Pour être tout, ayez la volonté de n'être rien en toutes choses.

Pour parvenir à ce que vous ne goûtez pas,
vous devez passer par ce qui ne frappe point votre goût.
Pour arriver à ce que vous ne savez pas,
il faut passer par ce que vous ignorez.
Pour avoir ce que vous ne possédez pas,
il est nécessaire que vous passiez par ce que vous n'avez pas.
Pour devenir ce que vous n'êtes pas,
vous devez passer par ce que vous n'êtes pas.

Lorsque vous vous arrêtez à quelque chose,

vous cessez de vous jeter dans le tout.
Car pour venir au tout du tout,
vous devez vous renoncer au tout du tout.

Et quand vous serez arrivé à la possession du tout,
vous devez le retenir en ne voulant rien.
Car si vous voulez avoir quelque chose dans le tout,
vous n'avez pas votre trésor tout pur en Dieu⁶².

Ainsi, La Montée du Carmel devient un traité initiatique fondamental pour aborder la mystique de Saint Jean de la Croix. Le poète et théologien y décrit les premières étapes vers une union avec Dieu. Il décrit la manière à travers laquelle nous pouvons parvenir à l'expérience mystique ultime, à savoir l'union de la créature avec le Créateur.

La première étape abordée par Saint-Jean de la Croix est celle de la « nuit des sens ». Ce sombre passage s'assimile à une épreuve d'obscurité, une privation de lumière et de sensations. L'individu qui traverse la nuit des sens n'a plus « ni goût, ni consolation dans les choses divines ».

Selon Saint-Jean de la Croix, cette nuit traversée vise deux buts :

- la purification de l'âme
- l'examen de l'amour du nouveau converti

En somme, pour le mystique espagnol, pendant la nuit des sens Dieu réalise ce que l'on peut appeler un « transfert ». En d'autres termes, tous les biens tels que la paix sensible par exemple qu'apportent la présence de Dieu est déplacée dans l'esprit. La sensation de la présence de Dieu est progressivement supplantée par la certitude de la présence de Dieu même lorsqu'elle n'est plus sensiblement perçue.

Ainsi, celui qui éprouve encore de l'amour pour Dieu au sortir de cette nuit des sens, affirme qu'il aime Dieu pour ce qu'Il est et non pas pour ce qu'Il donne.

La privation par Dieu Lui-même de la grâce sensible pour l'individu devient alors une sorte de sevrage.

Pour la rendre plus accessible, on utilise l'image de la période où les premières dents de lait des enfants apparaissent. En effet, la nuit des sens serait par analogie la transition entre le lait et la nourriture solide. Lorsque les dents d'un petit enfant commencent à pousser, on considère que son sevrage commence. Ainsi, sans que ce soit sans douleur et sans souffrance pour lui (car la pousse des dents est douloureuse et le fait qu'on ne donne plus de lait à l'enfant peut-être perçu par lui comme une perte, voire une punition) on entame la transition entre la douceur du lait et la dureté de la nourriture solide (toute aussi bonne, voire plus appropriée, pour lui en définitive).

Au sortir de la nuit des sens, l'individu entame une nouvelle étape de sa vie spirituelle. Il reçoit par l'Esprit le don de la contemplation infuse.

Plus tard, l'individu est confronté à une nouvelle traversée nocturne mais cette fois il s'agit de la « nuit de l'esprit ». La première nuit, comme nous l'avons dit, concernait les sens et permettait au mystique de se détacher de ses sens pour parvenir jusqu'à son esprit. La seconde traversée tend à conduire l'être jusqu'à la connaissance totale. C'est-à-dire l'union avec Dieu.

L'esprit de l'être-humain est une faculté vitale qui apporte la lumière à l'individu. Cette lumière sait pourquoi elle agit, c'est elle qui met l'accent sur la finalité de la vie mystique : franchir différentes étapes pour parvenir à la vision béatifique de Dieu. Dans la nuit de l'esprit, l'individu ne perd plus

62 Traduction de l'Abbé Gaillard (1665).

uniquement ses sensations, mais son intelligence-même. C'est une épreuve si particulière qu'elle dissimule même dans la mémoire la connaissance de Salut. En traversant cette nuit obscure, l'individu oublie jusqu'à la finalité de la vie mystique, et donc par ricochet de la vie elle-même.

La traversée de la nuit obscure (que ce soit la nuit des sens ou la nuit obscure) est source de souffrances importantes. Elle entraîne le mystique dans une profonde expérience de désespoir, la vie n'a plus de goût, le cœur se brise, l'homme est intensément abaissé.

Tous les êtres humains ont un trésor, quelque chose qui leur est cher, et qui peut leur être retiré. Chacun, quand il y réfléchit, peut pointer du doigt un objet, ou une personne... pour qui ou pour quoi il serait prêt à aller jusqu'à donner sa vie. Dans une certaine mesure, chacun serait donc susceptible de traverser une nuit obscure telle que Saint-Jean de la Croix la présente. Néanmoins, le poète pose un bémol et oriente la réflexion de son lecteur (et élève) en montrant que seul le croyant est sujet à cette traversée obscure en ce sens qu'elle ne concerne que la perte (ou la sensation de perte pour être plus exacte) de ce qu'il y a de plus précieux dans l'existence : Dieu.

Nous parlons de « sensation de perte » en ce sens que Dieu ne peut pas vraiment être retiré au croyant. En réalité, dans la nuit le croyant ne dépend que de Dieu. Mais Dieu se retire Lui-même donnant au croyant l'illusion de son absence, l'impression que sa vie n'a plus aucune finalité.

Le risque pour le croyant est alors de penser qu'il s'est trompé et que Dieu n'existe pas vraiment, ou bien de penser que s'il existe c'est un Dieu méchant. La nuit obscure atteint directement la foi... ou pas. La véritable finalité étant de savoir si le croyant est attaché aux merveilles de Dieu ou bien au Dieu des merveilles. Si l'individu aime Dieu pour ce qu'Il est et non pour ce qu'Il donne, alors la foi s'en trouvera plus forte lorsque Dieu reviendra le combler de ses grâces. Cette souffrance n'est donc pas sans finalité, puisqu'à travers elle, Dieu opère une purification profonde de l'individu. A travers la purification, le croyant reconnaît sa misère et s'anéantit complètement pour devenir une créature nouvelle.

Ainsi avec la théologie mystique de Jean de la Croix, nous assistons en quelque sorte aux débuts de ce que l'on peut appeler la « science mystique ». En effet, ces étapes d'obscurité complète sont propres à la vie de tous les mystiques. Par conséquent leur observation et leur dissection donnent lieu à une pédagogie, un enseignement de la montée vers Dieu.

Fidèle à la tradition mystique issue du néo-platonisme, l'enseignement de Saint-Jean de la Croix se base sur une ascèse stricte, une lutte contre le péché et la conviction profonde que toute réalité sépare de Dieu. Ainsi, la théologie mystique de Saint Jean de la Croix appelle la purification de l'esprit, de toute connaissance... Tout ce dont nous avons parlé ci-avant.

En conséquence, la théologie mystique de Saint Jean de la Croix rejette ardemment les ravissements, les sensations extraordinaires, les extases, les révélations, les locutions... Tout ces phénomènes psychophysiologiques que nous considérons aujourd'hui comme étant l'adage de toute vie mystique. Mais nous n'irons pas aussi loin ici et nous considérerons avec les mystiques dont nous avons encore à faire la connaissance que ces expériences, même si elles ne sont pas le gage de toute vie mystique, en font tout de même partie.

LA POPULARISATION DE LA MYSTIQUE :

A la suite des mystiques espagnols, la mystique française se développe et s'oriente vers une forme particulière de méditation : l'oraison de repos ou de quiétude. La théologie mystique sort alors des couvents et vise à toucher un public plus large constitué de laïcs. Malgré tous les efforts de la

Contre-Réforme initiée par la papauté depuis le concile de Trente, la vie monastique et religieuse est sur le déclin. Ainsi, comme nous l'explique Jean-Pierre Jossua : « la mouvance qui, en quelque sorte, caractérise la mystique française du XVII^{ème} siècle est issue de ce que l'on pourrait qualifier d' « humanisme dévot » et dont un des traits saillants est de proposer une voie de perfection à des laïcs vivant dans le monde. Cette nouvelle forme de mystique, ajoute-t-il, va leur enseigner par delà l'ascèse et la méditation, une oraison plus haute : l'oraison de repos ».

La prière de repos consiste à rester silencieux dans la présence de Dieu. Il s'agit de se tourner vers le Seigneur avec amour et confiance. Il ne s'agit plus de se dépouiller de la vie présente même si pendant quelques instant il est préférable de la laisser de côté. Il n'est pas non plus question de la médiation des mystères de Dieu comme cela serait le cas dans la récitation du Rosaire. Il s'agit simplement de regarder vers le Créateur avec tout l'amour qu'on lui porte et de se complaire dans sa présence. Il est question d'avantage d'un mouvement du cœur que d'une intellectualisation.

Cette forme de prière est essentiellement mystique en ce sens qu'elle mène, selon ceux qui en témoignent, à une tranquillité surnaturelle. Sa seule particularité, qui fait qu'elle contraste avec les autres formes de mystique, c'est qu'elle est rendue accessible au commun des mortels. Là où avant la vie mystique semblait être réservée aux grands théologiens, nous trouvons maintenant un exercice conseillé à tous.

Au fur et à mesure de sa popularisation, l'oraison de quiétude devient même un phénomène d'ordre eschatologique tant elle commence à entrer en compte dans la théologie du Salut. Cela entraîne une réponse virulente des ennemis du mysticisme et le courant le plus radical appelé « quiétisme » devient la bête à abattre pour quelques hommes d'Église tel que Bossuet par exemple ou pour certains courant du christianisme.

Le XVII^{ème} siècle assiste alors à un véritable déclin du mysticisme, en Espagne et en France mais aussi plus largement.

PROGRÈS ET MYSTICISME :

Notre époque, et ce depuis le XIX^{ème} siècle, ouvre néanmoins de nouveaux horizons mystiques. Nous parlerons peu de cette période ici puisqu'elle nous intéressera plus après lorsque nous aborderons plus particulièrement le cas de Jacques Fesch. Néanmoins, il n'est pas inutile d'aborder la question en surface en amont afin de pouvoir contextualiser plus tard les expériences de Jacques.

Nous l'avons vu jusqu'à maintenant, le mysticisme ne cesse de se développer et de s'étendre depuis l'antiquité. Le mysticisme chrétien a traversé une partie du monde quittant la Grèce de Platon pour venir se populariser dans la France de Bossuet. Cependant, un si long voyage l'a beaucoup affaiblit et nous retrouvons au XIX^{ème} siècle un mysticisme bien fatigué de devoir affronter ses nombreux ennemis.

D'avantage que la théologie mystique, c'est toute la foi qui tend à décliner. L'avancée de la science et des nouvelles technologies, épaulée par des événements tels que la Révolution Française quelques siècles en amont, contribuent à l'effacement de la religion de la sphère publique et le mysticisme qui tendait à se populariser, tend dorénavant à disparaître.

Nous le disions au début de notre développement, de nos jours le terme « mystique » ne fait plus grand sens tant il englobe un nombre important de courants qui semblent n'avoir rien à voir les uns avec les autres. Et c'est justement à partir du XIX^{ème} siècle que le terme de « mystique » commence à devenir flou.

Si on observe un retrait de la religion de la sphère publique (loi de 1905, essor de l'idée de laïcité...), on observe également le développement de nouvelles sciences telle que la science des religions.

Celle-ci pousse à prendre en compte tous les courants religieux, y compris les religions d'extrême orient : hindouisme, bouddhisme...

On découvre alors en occident que ces courants religieux attestent d'expériences comparables à celles décrites pendant des siècles par les mystiques chrétiens.

Ces découvertes incitent à penser que le mysticisme est le même dans toutes les religions et les rendant ainsi « caduques en tant que système de rites et de croyances », pousse la mystique à de plus en plus de déchéance.

La religion en tant que telle commence alors à se désintéresser un peu du cas « mystique » et c'est la psychiatrie qui va prendre le relais et commencer à l'étudier. Mais, comme nous l'avions précisé, ce sont là des études dont nous allons parler plus après.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

C'est ici que s'achève notre bref parcours du mysticisme. Ce qui est intéressant à retenir c'est avant tout que la mystique est profondément ancrée dans la chrétienté. Elle n'est pas, comme le sens commun aurait tendance à le penser aujourd'hui, l'affaire de quelques « illuminés ». Et même si au fil des siècles, la mystique s'est d'abord adressée à une certaine élite, nous pouvons voir qu'elle s'est popularisée et qu'elle a été rendue accessible à tous.

En second lieu, l'examen de toute la théologie mystique depuis son origine platonicienne jusqu'à son renouveau dans les sciences humaines, nous a permis d'en saisir les caractéristiques principales. Cet exercice sera particulièrement utile par la suite lorsque nous nous pencherons sur les expériences mystiques vécues et relatées par Jacques Fesch. Il sera plus facile pour le lecteur d'en référer au contexte initial de la mystique générale.

Enfin, notons donc que la mystique peut être définie, au sens chrétien, comme une découverte spontanée de quelque chose concernant Dieu. Fondamentalement la mystique est un saisissement. Elle ne se provoque pas. Les mystiques, pour parvenir à la connaissance et à l'union avec Dieu traversent différentes épreuves dont la plupart sont douloureuses et dont la première est essentiellement imprévue, soudaine et passive. En cela la mystique revêt un caractère gratuit. Toute la personne se tourne vers Dieu de tout son être. Le silence et la méditation ont une place importante dans toute forme de mysticisme ; ainsi que l'ascèse et le dépouillement des choses de la chair et de certaines choses de l'esprit (de tout ce qui éloigne de Dieu). Ce qui caractérise la vie mystique, en particulier la mystique chrétienne, c'est également l'expression. Il n'y a pas de mysticisme sans expression. D'une part, le mystique se sent investi, soit de faire le compte rendu de ses expériences, soit comme c'est plus souvent le cas, de décrire les processus qui l'y ont conduit. Saint Jean de la Croix par exemple ne fait jamais l'étalage de ces expériences mystiques personnelles mais ses traités en sont quand même profondément imbibés. D'autre part, l'expression mystique est revêtue d'une certaine superficialité en ce sens que le langage humain se trouve très souvent limité à exprimer les expériences mystiques. En d'autres termes, la mystique est profondément intransmissible. On reproche alors aux mystiques d'utiliser un vocabulaire amoureux, voire charnel (sensuel, sexuel...). Il ne s'agit pas là de mettre l'accent sur quelque chose qui tendrait vers le malsain mais d'utiliser sans arrière pensée le vocabulaire existant le plus proche possible de l'expérience vécue. Un autre caractère propre au mysticisme que nous n'avons pas encore abordé mais qui le sera plus en profondeur ci-après est la question de la mort.

Voici qui clôt cette vision d'ensemble de la mystique depuis ses premiers pas jusqu'à nos jours. J'aimerais toutefois encore laisser le mot de la fin à Jacques qui, avec ses mots à lui, définit assez parfaitement l'expérience mystique :

« Tout à l'heure à la promenade, j'ai discuté avec un gardien, communiste probablement, athée très certainement. Toutes ces discussions sont vaines et ne font que du mal. Je crois qu'il y aurait des réflexions intéressantes à faire sur les rapports croyants et incroyants. Je constate que ce sont souvent les athées qui semblent plus convaincants, plus logiques, parce qu'ils restent dans un domaine strictement concret dont l'intelligence peut facilement faire le tour. Si le croyant reste sur le même plan, il avancera des arguments aussi convaincants que son vis-à-vis mais qui seront aussi productifs qu'un champ de blé en janvier. Il est obligé de s'élever dans un domaine où l'intelligence est dépassée, et il finira inévitablement par s'embrouiller dans ses descriptions qui sembleront pour le commun des mortels délirantes et par trop sentimentales. Si on devait résumer les impressions d'un croyant que la grâce illumine il faudrait employer les mots : présence, chaleur, lumière, douceur, gravité... termes qui ne sont pas bien révélateurs pour celui qui ne voit pas. Je pense qu'on pourrait peut-être représenter la terre et le ciel par un plan rempli de bosses et de trous. Une face seulement nous est montrée et les bosses apparaissent là où elles sont, et tout le monde peut les voir. Dans les moments de présence, quand la grâce illumine une âme, celle-ci est admise à jeter un très bref regard de l'autre côté du plan et les bosses apparaissent comme des trous, et les trous comme des bosses. L'intelligence n'a aucune part à cette vision, la réalité nous inonde d'une façon infuse et absolument indescriptible, et lorsque nous revenons du côté normal du plan, il nous est impossible de comprendre et même de nous rappeler d'une façon précise ce que nous venons de voir. Si bien qu'il ne nous reste que le souvenir d'une chose merveilleuse dont nous avons une soif intense, mais que nous ne pouvons pas posséder par nous-même. Il est déjà dur d'exposer clairement des arguments abstraits, mais quand ceux-ci sont dépassés par une connaissance infuse qui prend racine hors du temps et de l'espace, tout devient rigoureusement impossible. Et pourtant lorsque cette grâce nous est faite, la simplicité et la logique nous apparaissent bien évidente ; le royaume de Dieu est réellement en nous, un simple voile nous en sépare, mais nous sommes tellement habitués à voir avec nos yeux de chair, et à raisonner avec notre intelligence, qu'automatiquement nous utilisons ces moyens pour essayer de comprendre, et le voile ne se soulève pas. Comment le déchirer ? Un seul moyen, l'amour, l'humilité, l'abstraction de soi, la prière et la confiance en Dieu. Ne pas chercher à comprendre quoi que ce soit, mais du fond de son cœur faire jaillir un cri d'amour et d'abandon à la volonté du Seigneur sans y mêler bien sûr un sentiment malsain de curiosité. Et cela est admirable parce que le plus illettré est capable d'accomplir cet effort qui ne dépend en rien de ses facultés intellectuelles. La foi est un don, et Saint-Paul de dire : « Dieu a pitié de ceux qu'il veut et il fait miséricorde à qui il veut faire miséricorde. Ce n'est donc pas l'ouvrage de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde⁶³. »

63 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 126-127.

II. LES EXPÉRIENCES PRÉ-MYSTIQUES :

Les expériences mystiques, nous l'avons déjà mentionné, ne se provoquent pas. Elles possèdent un caractère gratuit qui les rattache inévitablement à la grâce divine. L'expérience de conversion par exemple est toujours spontanée. Elle n'est jamais recherchée pour elle-même, elle surprend, souvent brusquement, l'individu qui l'expérimente. C'est souvent le cas des autres expériences dites « mystiques » comme les locutions, les visions, les apparitions... etc.

« Le Seigneur aime choisir ce qui est faible et rejeté, afin de montrer que c'est par sa grâce, agissant dans la faiblesse, que nous sommes sauvés⁶⁴ »

Toutefois, nous avons également vu ci-avant dans notre courte introduction à la mystique que nous pouvions noter certaines similitudes dans les différents courants mystiques ainsi qu'un certain nombre de pédagogies différentes proposées par chaque courant. Cela montre que malgré tout le caractère spontané de l'expérience mystique, nous pouvons aussi mettre en lumière certains aspects redondants.

A. L'ARRIÈRE PLAN :

A toute forme de croyance ou de connaissance est attaché un arrière plan qui lui est absolument nécessaire.

Dans sa thèse qui porte sur la religion en prison Rachel Sarg note que chaque conversion ayant eu lieu en prison et dont elle a pu étudier le déroulé, était en réalité un retour au religieux. Ce qui signifie que chaque individu ayant vécu une conversion en prison avait déjà un passif religieux (éducation religieuse dans l'enfance par exemple). Cela montre l'importance de l'éducation religieuse et renvoie à ce que nous disions dans la biographie de Jacques au sujet de l'importance de noter que ses neuf années au sein de l'école Saint Erembert ont une part de responsabilité (positive) dans la conversion de Jacques Fesch en prison.

LA CLIMAT :

Toutefois, pour que l'expérience mystique survienne, il doit y avoir une rupture nécessaire entre la vie ordinaire (les routines, les habitudes, l'espace connu et sécurisant, la zone de confort...) ainsi que les certitudes, les connaissances que nous croyons avoir et ce qui, en fait, est véritable. Cette rupture ne survient que dans un climat bien spécifique : celui de la solitude, de la disponibilité et du silence. Ce sont là trois caractères essentiels au bon développement des capacités mystiques.

A n'en pas douter, la prison paraît être l'environnement mystique par excellence. La solitude y est acquise d'office, en particulier lorsque l'on est, comme Jacques, dans des quartiers de haute sécurité. En effet, Jacques est seul dans sa cellule et il s'ennuie : *« nous restons toujours seuls dans notre cellule, sauf une demi-heure de promenade par jour également seuls »*. (lettre du 5 décembre 1955⁶⁵)

« Vois-tu, confie-t-il à son ami, ce qui est surtout déprimant c'est cette perpétuelle inaction, cette solitude de tous les instants. Que d'heures à passer dans un coin sans autre chose à faire que regarder les murs ! » (lettre

64 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.90.

65 Ibid, p. 49.

du 26 août 1956 à Frère Thomas⁶⁶).

Dans ce climat de solitude et d'ennui, Jacques était tout disponible à recevoir la visite de Dieu au fond de sa cellule.

B. LE MAÎTRE SPIRITUEL :

De même qu'un certain climat est propice à l'expérience mystique, on note qu'en amont de la vie mystique, ceux qui témoignent de telles expériences témoignent également d'avoir été comme rappelés à Dieu par une autre personne. On parle alors d'un guide spirituel. Dans l'entourage de Jacques, on peut facilement compter trois de ces guides.

En premier lieu, il y a le Père Devoyod. Au moment du drame, en 1954, il a 65 ans. Il est l'un des aumôniers de la prison de la Santé depuis 1947, c'est-à-dire sept années. A l'image des ministres de l'Église dont nous parlions dans l'avant-propos, le Père Devoyod défend l'idée selon laquelle les prisonniers doivent absolument acquérir la liberté intérieure. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages concernant la question carcérale. Le premier s'intitule Les Délinquants. Dans cet ouvrage il distingue plusieurs catégories de détenus : les immoraux et les amoraux sont différenciés selon les intentions qui les ont poussé à commettre le délit dont ils sont accusés. Dans un autre essai intitulé : Les détenus, il s'occupe d'avantage de la psychologie des prisonniers et de leurs sentiments face à l'incarcération. Plus tard, dans Ma prison, il réfléchit sur les conditions d'incarcération.

En somme, le père Devoyod a une bonne connaissance de la prison et des prisonniers. Jacques lui-même le notait : « *Il a bien sûr une grosse expérience des détenus, comprend leurs peines et sait toucher leurs âme en s'occupant de leur corps*⁶⁷ ».

Le prêtre était intimement persuadé de la possible conversion des détenus :

« Toutes les âmes sont rachetées par le Christ. Il y a donc en toutes possibilité de résurrection... En fait, il y a peu d'inamendables. Il y a surtout des gens qui sont dans l'erreur et qui n'ont pas eu la chance de tomber dans un bon sillon ou qui ne savent pas le déceler. Tous les efforts de l'aumônier doivent tendre à arracher le détenu à sa solitude, à lui montrer qu'il est comme tout le monde... ouvrir son âme à un horizon de vie⁶⁸ »

Jacques rencontre le père Devoyod très rapidement après son incarcération. Mais Jacques commence par l'éconduire poliment. L'ancien militaire, grand résistant pendant la seconde guerre, devenu fervent dominicain, ne se laisse pas ébranler si facilement. Il rend visite à Jacques presque quotidiennement. Ces visites ne sont pas stériles puisque le 24 mars 1954, Jacques écrit à sa belle-mère : « *les visites de l'aumônier me font beaucoup de bien*⁶⁹ ».

Le Père Devoyod accompagne Jacques dans sa vie pré-mystique mais également après sa conversion. En effet, c'est vers lui que Jacques se tourne immédiatement après la nuit du 28 février au premier mars pour recevoir le sacrement de réconciliation. C'est aussi le Père Devoyod qui lui donnera le sacrement de l'Eucharistie tout le temps de son incarcération ; d'abord une fois par semaine et puis de plus en plus souvent (presque chaque jour à la fin de la vie de Jacques). C'est aussi l'une des personnes qui accompagnera Jacques à l'échafaud à l'aube du premier octobre.

66 Ibid, p. 68.

67 Ibid, p. 137.

68 Père DEVOYOD, *Essai sur la délinquance*, Melun, Imprimerie administrative, 1959.

69 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.134.

En second lieu, l'avocat de Jacques, maître Paul Baudet, joue lui aussi un rôle important dans l'accompagnement spirituel de Jacques.

Baudet est un avocat très réputé. On lui attribue des plaidoiries écrites et énoncées avec beaucoup de style, dans une langue parfaitement maîtrisée, presque poétique.

Peu avant la rencontre avec Jacques, Paul connaît lui aussi un grand bouleversement spirituel. Dès lors, investi du zèle des nouveaux convertis, il s'emploiera à exhorter ses clients, voyant en eux des âmes à sauver.

Depuis toujours, Baudet est un avocat dévoué. Il rend visite à Jacques dans sa cellule régulièrement. C'est ainsi qu'il joue un rôle dans la guidance spirituelle de Jacques qui le surnomme « la panthère de Dieu » à cause de son prosélytisme appuyé.

« Il est excessivement religieux, écrit Jacques au sujet de son avocat, même peut-être un peu trop ; si je l'ai bien compris, dans son esprit l'idée de délit fait corps avec l'idée de péché et bien sûr l'idée de pénitence fait également corps avec l'idée de condamnation. Étant donné que mon délit est très conséquent, je me demande quelques fois s'il ne pense pas intérieurement qu'une grosse condamnation me purifierait d'avantage.... Je crois quand même pour ma part ; qu'il y a d'autres moyens de se purifier ! Il veut avant tout mon rachat moral, ce qui est bien sûr le principal, et pour combattre mon lymphatisme et fatalisme, il m'aiguillonne sur la souffrance : par exemple entre lui et moi, le châtement qui m'attend est sans hésitation la peine capitale. Je sais bien qu'il n'en pense pas un mot et moi non plus⁷⁰ ! »

Après la conversion de Jacques, l'avocat deviendra un ami sincère et un confident fidèle. « *C'est un homme admirable⁷¹* » confie Jacques à sa belle-mère dans l'une de ses missives. Les deux hommes partageront ensemble leurs expériences spirituelles, s'aidant mutuellement. A la fin de sa vie, Jacques écrit un dernier courrier à Paul Baudet :

« En tout cas, vous m'avez donné Dieu. Sans vous, incontestablement, je n'aurais jamais pu m'élever au-dessus de mes horizons bornés ; sans vous, le torrent de prières qui m'a arraché à moi-même n'aurait jamais coulé avec une telle intensité : « Oh ! Me diriez-vous modestement, je n'ai été que l'instrument de Dieu » Je le sais. Mais ce que Dieu se plaît à élire pour glorifier Son Nom devient saint et digne du plus grand respect pour tout l'amour divin qu'il renferme⁷² »

Et puis, il y a le frère Thomas. Il a grandi à Saint-Germain-en-Laye et s'est lié d'amitié avec Pierrette. En apprenant le drame, alors devenu religieux il y a quelques années après des années de vie mondaine, il décide d'écrire à Jacques en des termes très spirituels : « *le Christ frappe à ta porte, ne lui ouvriras-tu pas ?* ».

Mais au moment où Jacques reçoit la lettre, il n'est pas encore converti et est encore assez loin de la foi. Il lui faudra pas moins de 14 mois avant de mesurer toute l'importance de cette lettre et de lui donner réponse.

Dès lors les deux hommes, depuis leurs cellules respectives, donnent naissance à une importante correspondance.

70 Ibid, p. 137.

71 Ibid, p. 138.

72 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll.

« LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p.119.

Jacques se plaira à « jouer » aux moines en réglant son emploi du temps en fonction de l'emploi du temps de frère Thomas ce qui lui fera voir que la vie de croyant en prison et la vie de moine ne sont pas si différentes que ça. A une exception près que le moine renonce volontairement et librement à sa liberté.

« Ton exemple et ton ardeur m'aident beaucoup⁷³ » confie Jacques à son ami le moine, *« Ta charité ne me quittera jamais⁷⁴ »*

C'est le frère Thomas, devenu Père Thomas, qui représentera Jacques la veille au soir de sa condamnation lors du mariage religieux avec Pierrette.

C. L'EXPÉRIENCE PURIFICATRICE DE SOUFFRANCE :

« Considère que pour être sauvé, il faut obligatoirement souffrir. « Le serviteur n'est pas plus grand que le maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi [...] ceux qu'Il a prédestinés, Il les a aussi appelés à la souffrance, et ceux qu'Il a appelé, Il les a aussi justifiés et glorifiés⁷⁵ »

A l'arrière plan et au maître spirituel, vient s'ajouter un autre élément d'où peuvent découler les expériences mystiques. Il s'agit de ce que l'on peut appeler « l'expérience purificatrice de souffrance ». En d'autres termes, une perte, un deuil, ou toute autre source d'intime souffrance, peut être à l'origine d'un cheminement spirituel. En effet, la souffrance va être un élément déterminant dans l'idée de « lâcher prise ». L'idée est que la souffrance, révélatrice d'un événement charnière dans la vie d'un individu, entraîne comme une prise de conscience chez la personne. Ainsi, la personne prend du recul sur son existence et s'aperçoit, par exemple, de la vanité de la vie menée jusqu'alors, ou de la fragilité de la vie (ce peut être le cas lors de la perte d'un être cher, d'un accident soudain et/ou violent...). Cela provoque en quelque sorte une « altération » de la personne et le renversement ou la hiérarchisation des valeurs auxquelles elle accorde, ou accordait de l'importance. Tout ceci peut être à l'origine d'un réveil spirituel. Jacques en témoigne :

« Tu vois en ces derniers moments il m'est donné de voir toute ma vie et de la juger à la lumière du Christ. Je sais ce qu'il m'a fallu expier et je me rends compte comment je l'ai expié . Il y a des actes que je n'estimais pas très graves et qui pourtant ont été évalués en bon salaire, d'autres par contre me laissent complètement en paix. Ce que je voudrais faire comprendre, c'est la souffrance qu'il faut endurer pour être purifié ! Beaucoup iront subir cette purification là-haut, et je commence à entrevoir l'intensité de la douleur qui y règne⁷⁶ »

Ainsi « l'expérience purificatrice de la souffrance » peut mener petit à petit à un chemin plus étroit qui est celui du dépouillement et mener à l'émergence du « moi profond » qui constitue une étape supplémentaire de la vie mystique :

« Je me rends compte de ce que le Seigneur demande lorsqu'il veut sanctifier une âme. Quelles douleurs ne doit-on pas accepter pour s'élever de façon à plaire au Bon Dieu. Il n'y a pas de limites à la recherche de la

73 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 56.

74 Ibid, p. 91.

75 Ibid, p204-205.

76 Ibid, p. 257.

perfection et comme il est écrit très justement, il faut avant tout tuer en nous tout ce qui nous est propre⁷⁷. »

D. LE DÉPOUILLEMENT :

Si l'expérience purificatrice de souffrance permet la prise de conscience de l'individu, le dépouillement en est la suite logique.

Nous allons aborder le thème du dépouillement en terme d'étapes. Néanmoins il faut bien comprendre que tout le processus que nous décrivons n'est pas vraiment « disséquable », ni linéaire, en vérité. Il s'agit plutôt d'un tout, dont les parties peuvent s'analyser mais sans se hiérarchiser ou s'étaler dans le temps.

La première « étape » du dépouillement tel que nous l'entendons ici est caractérisée par la libération vis-à-vis de la rancœur et/ou de la culpabilité. Ce qui interpelle le plus en ce qui concerne Jacques Fesch, ça va évidemment être la libération au regard de la culpabilité. En effet, nous notons que parmi les éléments qui posent problème aux personnes qui sont chargées de l'enquête en vue de la béatification de Jacques ; élément qui pose problème également, et plus encore, à ceux qui s'opposent viruleusement à sa béatification ; c'est l'idée selon laquelle Jacques n'éprouve aucun remord face à son crime ; et sans repentance, pas de pardon possible.

« Accepterais-je d'être jugé ? Franchement non. Je me sentais las et savais qu'avant tout il fallait payer pour ce meurtre involontaire au prix d'un crime impardonnable, afin que l'exemple soit donné. L'exemple... quelle monstruosité !⁷⁸ »

Ce sont les mots de Jacques. A n'en pas douter, ils ne respirent pas la contrition. Pourtant, là où d'aucun verrait de la dureté de cœur, du mépris, de l'orgueil, peut-être même de la cruauté... En fait il n'y a que des mots sortis de leur contexte. Jacques regrettait amèrement la mort de l'agent Vergne, il regrettait tout autant son attitude avec le changeur et toutes les frasques de sa vie avant le drame lui-même. Il en fait souvent part que ce soit dans son journal de prison ou dans ses lettres. Cependant, Jacques se sait pardonné. Il sait que la miséricorde divine est à l'œuvre et que ces actes-là ne lui sont pas, ou plus, imputés et ce en vertu de ce que nous avons un peu abordé dans l'avant propos et qui concerne les circonstances atténuantes. Jacques n'a pas volontairement abattu le policier. Il n'y avait aucune préméditation dans son geste. Il est donc, aux yeux de la loi divine, moins responsable de ce geste abominable que d'autres gestes qui semblent, aux yeux de l'opinion publique, bien moins important et qui sont pourtant au regard de la responsabilité de Jacques, bien plus lourds à porter :

« On mélange trop souvent la morale et la loi ! Si j'ai mal agi, je sais surtout comment j'ai agi. Je sais que je sais très bien que je n'étais pas libre, et n'aurais-je pas fait ce que j'ai fait, qu'un jour ou l'autre, je serais quand même tombé au bas de l'échelle sociale. Ma vraie culpabilité n'est pas là ! Ce ne sont pas les actes pour lesquels je suis ici qui sont spécialement graves. Ceux que je me reproche sont d'un autre ordre et si un jour je suis jugé en vérité, ce seront ceux-là, qui pèseront dans la balance. Pierrette, Véronique... de ceux-là j'aurai à répondre ! Évidemment il y a les actes. On me dira « Et la mort d'un homme, et l'orpheline ? » Doit-on juger

77 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 156.

78 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 83.

sur les actes ou sur les intentions ? En intention et en volonté, je suis innocent de ces catastrophes criminelles. Condamne-t-on un chauffard qui, pris de boisson, renverse un passant ? Et pourtant les conséquences ?... Ce qui m'énerve toujours c'est qu'on me dit : « Vous auriez pu éviter d'agir ainsi, et pour ce fait, je m'en sens beaucoup plus coupable. Éviter la série de catastrophes qui m'ont amené ici, je sais très bien que c'était impossible. Appelons ça fatalité, ou conséquence d'une éducation défectueuse à laquelle est venue s'ajouter une faiblesse de caractère native. J'avais tout en moi pour me perdre et me suis perdu comme on pouvait le prévoir. Mais je n'aime pas que les étrangers, qui voient les actes des autres avec leur optique, tranchent et argumentent sur la question. Les gens n'aiment pas la médiocrité, il leur faut des monstres ou des saints, la petite histoire bête les déçoit. Ils sont plus ou moins équilibrés et considèrent les actes des autres en se mettant à leur place. Bien sûr, jamais ils n'auraient pu agir ainsi ! D'où condamnation sans appel. [...] Je n'ai pas vu à ce moment-là, la gravité d'une agression et on me juge comme si j'avais pu être pleinement conscient de mes actes. Il n'y a qu'une seule justice, et qu'une seule loi. Celle-ci nous dit : Ne jugez pas, car vous n'êtes pas à même de juger les hommes. » Et ces paroles viennent d'en haut ! Il faut être réellement ici pour comprendre. D'où vient qu'aucun détenu condamné à une grosse peine ne soit capable de l'accepter ? Tout simplement du fait qu'on a jugé un homme qui n'existait pas et qu'on a voulu libre, équilibré et conscient, alors que le prisonnier sent très bien qu'il n'en est rien et s'il ne se l'explique pas très bien à lui-même, il est blessé dans son sentiment de justice⁷⁹ ».

A la lecture de ce passage, qui est un extrait d'une lettre de Jacques adressée à Marinette Polak (18 juin 1957), nous sommes tentés de crier « A l'hérésie !! ». Comme à de nombreuses reprises dans ses lettres ou dans son journal, Jacques fait appel à la notion de fatalité, affirmant que les actes criminels qui l'ont conduit en prison étaient inévitables. Cela pose également problème dans l'enquête en vue de sa béatification. Mais avant d'envoyer les écrits de Jacques à l'Index, prenons un peu de recul : la fatalité n'est pas à proprement parlé la prédestination.

En laissant la parole à Maître Eckart, nous comprenons peut-être plus aisément ce dont il est question ici pour Jacques et que l'opinion publique ne peut pas entrevoir :

« Il est deux espèces de repentir : l'un est temporel et sensible, l'autre divin et surnaturel. Le repentir temporel plonge sans cesse plus bas. Il enfonce l'homme dans une détresse qui a tout du désespoir. Là le repentir est confiné dans la souffrance : il exclut tout progrès et il n'en sort rien » C'est de ce repentir là que nous voudrions voir accablé Jacques Fesch mais à Eckart de poursuivre : « Mais le repentir divin est tout différent : dès que l'homme prend conscience du mal en lui, aussitôt, il s'élève vers Dieu et à jamais détourné de tous les péchés, il se fixe dans une volonté immuable. De là il s'élève à une grande confiance en Dieu et acquiert ainsi une très grande sécurité⁸⁰. »

« Bien plus, celui qui serait vraiment fixé dans la volonté de Dieu ne devrait pas vouloir que le péché où il est tombé n'ait pas été commis. Non point certes, en tant que le péché était dirigé contre Dieu, mais parce que par le

79 Ibid,168-169.

80 Maître ECKART, « Entretiens spirituels », dans *Traité et Sermon*, p. 98.

péché, tu es tenu à un plus grand amour et que tu t'es déjà abaissé et déjà humilié, par cela seul que tu as agi contre Dieu. Car tu dois faire pleine confiance à Dieu : il ne t'aurait point affligé de la sorte, s'il n'avait pas voulu en tirer ton plus grand bien⁸¹. »

En d'autres termes, on ne peut pas affirmer que Jacques ne s'était pas repenti du mal qu'il avait fait, du braquage, du meurtre, de la fuite... Seulement, premièrement il tentait de s'expliquer ; de se défendre des fausses accusations dont il était incriminé et on ne peut décemment pas prendre pour parole d'Évangile les mots d'un homme que l'on accuse et qui tente désespérément de sauver sa peau. Ensuite, le repentir de Jacques est bien présent à plusieurs endroits dans ses écrits : « *que de malheur j'ai pu provoquer...* » se lamente-t-il. Cependant, son repentir était d'un autre ordre. Il se savait pardonné par Dieu lui-même. C'est un repentir dont ne peuvent témoigner que ceux qui l'ont expérimenté.

En outre, Jacques sera également libéré de la culpabilité de l'abandon de Pierrette et de Véronique, la veille au soir de sa mort lorsqu'il épousera religieusement Pierrette.

La seconde étape du dépouillement consiste dans le détachement des choses terrestres. Il s'agit de se dépouiller de toutes les choses qui sont ancrées dans cette vie et qui n'ont plus lieu d'être dans la vie d'après.

Cette seconde étape est, dans le cas de Jacques, induite par l'incarcération. C'est ce que l'on peut appeler un « dépouillement forcé ».

« Il est dans un état de dénuement matériel extrême, nous raconte Francisque Oeschger. Il n'a conservé aucun objet personnel, tout ce qu'il portait sur lui lors de son arrestation ayant été déposé au greffe de la prison. Il ne porte plus ses vêtements, remplacés par le droquet de l'administration pénitentiaire. Il ne possède même pas un calendrier. [...] Son dépouillement est tel que bientôt il compare la vie carcérale à la vie monastique. Cette solitude qu'il n'a jamais connu auparavant lui permet d'être beaucoup plus réceptif aux paroles de son aumônier et de son avocat et aux lectures qu'ils lui conseillent⁸². »

Jacques lui-même témoigne de cette solitude :

« Ne m'en veuillez pas trop, dit-il, mais ici on vit tellement seul, tellement isolé du monde qu'on en arrive à oublier qu'il existe⁸³... »

Cela étant dit, en réalité, il n'est pas nécessaire de préciser que le dépouillement chez Jacques est « forcé » en ce sens que le dépouillement est « nécessairement forcé ». A titre d'explication, dans Le Ciel est en toi, Michel Cornuz rappelle bien ce point en invoquant la théologie de Maître Eckart :

« Pour Maître Eckart, le détachement n'est pas une simple vertu ascétique ou psychologique. Il ne s'agit pas d'avantage d'une action volontariste de l'homme pour préparer la venue de Dieu ; on a parfois voulu simplifier l'itinéraire mystique en trois phases ou étapes : la purification, l'illumination, et l'union. Dans ce schéma traditionnel, la phase de

81 Maître ECKART, « Entretiens spirituels », p.97

82 F. OESCHGER, *Jacques Fesch : le guillotiné de Dieu*, éditions du Rocher, coll. « Investigation », 1994, p. 75.

83 J. FESCH dans une lettre à Mme G, retranscrit par A. MANARANCHE dans *Jacques Fesch : du non sens à la tendresse*, édition du Jubilé, département Sarment, coll. « Trésor de la spiritualité chrétienne », 2003, p. 176.

*purification dépend de l'action morale de l'homme, les deux suivantes de la grâce divine. [...] Or le mystique n'exprime jamais son expérience dans ces termes. Nous l'avons déjà dit, la purification [...] n'est pas qu'une étape vite franchie pour aller plus loin : **c'est tout au long de la voie mystique qu'elle continue à être vécue.** Et dès le départ, c'est toujours la grâce divine qui est à l'œuvre. Les mystiques ne parlent pas d'une succession arbitraire, dans laquelle l'action de l'homme serait relayée par la grâce de Dieu ; il y a certes un travail sur soi à effectuer, mais ce travail est paradoxalement de l'ordre de la passivité, plus que de l'activité. [...] La réceptivité, la disponibilité de l'homme à la grâce divine sont déjà une opération de la grâce⁸⁴ ».*

Ainsi, c'est Dieu qui force le dépouillement de l'individu, quel qu'en soit la manière. Pour Jacques, c'est à travers la prison. (en cela d'ailleurs, il n'est pas tout à fait idiot de penser que l'incarcération de Jacques faisait partie du plan de Dieu, mais qui sommes nous pour le dire ?)

Quoi qu'il en soit, les conditions d'incarcération de Jacques conduisent inévitablement à un dépouillement. Il n'a plus aucune possession, plus d'argent, plus de liberté (ni de mouvement, ni de parole...), plus (ou presque) d'amis ni de famille (en tout cas ses relations sociales sont extrêmement limitées ; combien de fois Jacques dans ses écrits se plaint-il de ce double grillage qui le sépare de ses proches lors des trop peu nombreux parloirs ?).

Cette seconde étape est une source importante de tribulation. C'est très compliqué pour un individu de se détacher des choses terrestres. D'une part parce que la personne, la plupart du temps, aime et prend du plaisir dans ces choses matérielles. D'autre part parce que le manque est une source importante de souffrances.

La troisième étape du dépouillement, ou plutôt ce qui résulte du dépouillement c'est la libération. En effet, si l'expérience purificatrice de souffrance provoquait une césure dans la vie de l'individu, le dépouillement, lui, accentue ce phénomène et vient offrir la liberté spirituelle. L'individu est complètement délesté à la foi de ses possessions matérielles et du poids de ses culpabilités, il peut maintenant s'élever vers Dieu.

Pour conclure, les expériences pré-mystiques sont en fait des expériences qui font partie intégrante de notre condition humaine la plus ordinaire (le climat dans lequel nous évoluons et l'éducation que nous recevons qui nous influencent, les liens que nous créons, la souffrance qui nous accable parfois, nos prises de conscience et nos remises en question...). Toutefois, ces expériences ont cela de particulier qu'elles viennent ouvrir une brèche dans notre vie quotidienne. Elle nous donne l'envie de tout reprendre à zéro, de partir à la recherche de notre être véritable ; celui qui nous apparaît brièvement quand nous faisons ces expériences.

Cependant, à l'ouverture de ces entailles dans nos vies, nous avons deux choix. Le premier est de nous empresser de les reboucher, de les cimenter, pour qu'elles ne laissent plus apparaître ce « moi » caché que nous ne sommes pas prêt à découvrir. Le second choix, celui qui conduira sur le chemin de la vie mystique est celui de ceux qui élargissent la brèche et s'y engouffrent, ou plus précisément comme nous allons le voir maintenant, qui laissent Dieu Lui-même s'y introduire.

84 M. Cornuz, *Le ciel est en toi : introduction à la mystique chrétienne*, Labor et Fides, 2001, p. 109.

III. LA CONVERSION MYSTIQUE :

Chez Michel Foucault, la conversion religieuse s'apparente à ce qu'il nomme une « herméneutique du soi ». Ainsi, la foi est réduite à un outil pour expliquer, ou pour interpréter son être propre. On parle alors de conversion morale. Cette conversion dite « morale » peut se caractériser par des motifs éthiques. Il s'agit en fait d'un processus d'auto-perfectionnement ou de maîtrise de soi qu'un individu s'impose volontairement en vue d'une amélioration plus ou moins subjective de ce qu'il est. A travers la conversion morale, le nouveau croyant opère une reconstruction de son « moi ».

Géraldine Mossière situe la conversion morale entre « l'epistophe » antique et la « metanoia » chrétienne⁸⁵, c'est-à-dire entre une volonté de l'âme de retourner vers la source (la Vérité, l'Être, le Bien...) et un renoncement catégorique au soi, une reconstruction complète : une mort et une résurrection.

Ainsi, les conversions morales sont axées sur la réflexivité (dans le sens d'un retour sur soi, d'une remise en question) ainsi que d'une prise de recul par rapport au monde.

Dans l'univers carcéral, les différentes conversions (au christianisme ou à n'importe quelles autres religions) sont majoritairement réduites à des conversions d'ordre moral.

D'un point de vue extérieur, la religion en prison peut être perçue de plusieurs manières différentes. En premier lieu, elle s'apparente à un refuge : c'est ce que l'on déduit, d'une part, quand l'on prend en compte la demande religieuse forte qui existe en détention. On lui donne le nom de « sur-religiosité ». Dans le monde carcéral on constate en particulier une intensification des pratiques religieuses chez les individus qui avaient déjà un ancrage religieux (même léger) à l'extérieur de la prison. La pratique religieuse occupe et structure le quotidien des prisonniers.

D'autre part, les détenus qui arrivent en détention ressentent un fort besoin de redonner du sens à un environnement froid, vide de toute sensibilité et intensément dépourvu de toute signification.

La religion comme refuge peut également s'expliquer en réponse à l'extrême solitude dont souffrent les détenus. Soeur Anne, médecin et sœur dominicaine dans une prison pour femme l'exprime en disant que « *Quand on est face à soi les questions existentielles émergent* »⁸⁶. Ce sont alors des questions de culpabilité et de pardon qui rendent très présente la demande religieuse en prison.

Les détenus font face à une volonté « d'effacer l'ardoise ».

En second lieu, l'appartenance religieuse dans le milieu carcéral peut-être perçue comme une force. C'est-à-dire un moyen de créer des solidarités ou des systèmes de protection. En particulier en raison du fait que l'institution carcérale fait peu de cas du respect de la personne et de son intégrité.

Ainsi, ces groupes religieux sont beaucoup recherchés par les « indigents » qui cherchent une protection sociale et économique. Les petits et les faibles se rangent aux côtés des forts où se réunissent entre eux pour être plus forts.

C'est également un bon moyen pour avoir un contact avec une forme d'extérieur. On peut parler avec l'aumônier ou sortir de sa cellule le temps d'un partage biblique ou d'une célébration de la messe.

En troisième et dernier lieu, la religion en prison peut devenir une revendication identitaire : l'identité du sujet étant bafouée suite à l'incarcération (les individus deviennent rapidement un numéro d'écrou). Les prisonniers tendent à se réclamer comme faisant partie intégrante d'une communauté pour avoir plus de poids et récupérer un semblant d'identité. (Nous ne parlerons pas

85 G. MOSSIÈRE, « Être et « vouloir être » : la conversion comme voie d'herméneutique du soi », *ThéoRèmes* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne le 30 décembre 2012, consulté le 27 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/theoremes/383> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/theoremes.383>

86 B. Liaras et S. Dindo, *Dossier : la religion en prison*, dans « Dedans Dehors », n°88, Religion et prison, p. 13.

d'avantage de ce dernier point car il est majoritairement axé sur la pratique de la religion musulmane et cela ne nous intéresse pas pour notre sujet).

Selon le psychiatre Alain Deniau, les conversions sont « *la conséquence d'un appel, la levée soudaine d'une ignorance ou au contraire la réalisation d'une protection. Après un instant de saisissement fulgurant, dans une sensation de transformation radicale ; éprouvée au plus profond du corps, le sujet est effrayé. Les conversions mystiques sont un coup de foudre, une passion subite, une rencontre vitale, un serment miraculeusement réalisé ou l'existence s'engage*⁸⁷ »

Il s'agit pour lui d'un basculement qui se produit dans une situation de terreur ou d'angoisse alors même que le sujet est déjà dans une situation de fragilité. Ensuite, il doit avoir un moment pour se reconstruire. Il note que ce temps de reconstruction peut être parfois bref comme d'autre fois plus long mais que c'est un parcours douloureux durant lequel l'individu souffre beaucoup.

D'autre part, Alain Deniau différencie la conversion lente et raisonnée et la conversion mystique qui se base sur un événement unique. Celle-ci se produit selon lui dans « *une situation d'incertitude plus ou moins sourde, un moment d'angoisse vitale* ».

Rachel SARG, dans La foi malgré tout : croire en prison, affirme également que les situations d'incertitude, et notamment celles qui sont propres à la prison, permettent d'expliquer certains rapports au religieux dans le milieu carcéral. Elle explique que l'entrée en prison entraîne de l'incertitude et que l'expérience carcérale modifie l'environnement social et cognitif de l'individu. La vie carcérale impacte et altère les routines mentales et les croyances individuelles des sujets rendant difficile voire impossible tout un ensemble d'activités sociales sans lesquelles l'être humain est en proie à une angoisse permanente. L'incertitude vient rompre la confiance en soi à la base de toutes les routines mentales. Par conséquent, en arrivant en prison, le prisonnier doit tout reprendre à zéro. Il est dans l'incertitude quand à son procès, à la date à laquelle il pourra sortir, à cause de la cohabitation forcée ou en conséquence de l'emploi du temps et de l'organisation carcérale qui changent régulièrement. Cette « *rupture avec le quotidien et l'appréhension d'un univers nouveau dont les nouveaux détenus ne maîtrisent ni le sens, ni les pratiques entraînent des situations particulièrement incertaines*⁸⁸ », « *on casse psychiquement une personne en l'empêchant de prévoir*⁸⁹ » car la capacité de prévoir est à la base de la confiance en soi.

A cela s'ajoute parfois chez les prisonniers une « dissonance cognitive ». Cela signifie que l'individu ne comprend pas comment il a pu passer à l'acte et se rendre responsable du délit qu'il a commis. Il ne reconnaît pas ses valeurs dans ce qu'il a fait. A partir de là, il cherche une explication « irrationnelle » à sa façon d'agir ou cherche le pardon pour le mal qu'il a causé, ou bien encore tend vers l'idée de prédestination pour expliquer son geste. Rachel Sarg conclut que « *c'est bien le rapport individuel face à la peine, à l'acte et aux situations incertaines qui entraînent une mobilisation des ressources cognitives de la religion, qui offre à ceux qui en ressentent le désir, la possibilité d'une ressource identitaire à travers la notion de pardon et de sens donné à la peine*⁹⁰ ».

Ces éléments de psychologie et de sociologie sont très pertinents et très significatifs pour notre sujet. Toutefois, il n'explique, selon moi, qu'en partie la conversion religieuse de Jacques Fesch. Jacques lui-même était las qu'on essaie d'expliquer sa conversion en des termes « scientifiques » :

« Ce qui est déprimant, confie-t-il dans son Journal, c'est qu'ils ont tous l'air de considérer ma foi comme un phénomène auto-suggestif, amplifié par le moment présent exceptionnel que je suis en train de vivre. Ils regardent avec

87 A. DENIAU, «La conversion mystique : L'irruption d'une certitude», Les cahiers psychologie politique [En ligne], URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=768>

88 R. SARG, *La foi malgré tout : croire en prison*, PUF, 2016, p. 111.

89 Ibid, p. 117.

90 Ibid, p. 149.

*méfiance mon exaltation*⁹¹ ».

A sa belle-mère, il tient le même discours :

*« Tu vois, souvent je suis méchant et je m'énerve lorsqu'on veut reporter ce changement qui s'est opéré en moi sur le plan humain. Je sais mieux que quiconque ce qu'il en est*⁹² »

Pourtant, Jacques est bien placé pour comprendre les réserves des gens, puisqu'il confie avoir été de ceux qui pensent de la même façon :

« Vois-tu, lorsque je ne croyais pas, je m'imaginai que la foi était une question d'autosuggestion ; à force de se dire « je crois », je pensais qu'on finissait par croire. Mes raisonnements, que j'estimais logiques et vrais, basés sur l'impossibilité de comprendre et sur les contradictions que je croyais découvrir, me renforçaient dans la conviction de l'inexistence de Dieu. »

Il ajoute qu'il est bien conscient que nul ne peut le comprendre s'il ne l'a pas vécu lui-même :

*« Et maintenant, je ne comprends plus de quelle façon je m'y prenais pour ne pas croire. Tout est tellement dépassé. Les plus judicieux raisonnements et déductions, même séduisants au premier abord, m'apparaissent comme tellement vains et surtout « hors de question » ! C'est là que je m'aperçois que la foi est vraiment un don de Dieu. On croit par le cœur, sans savoir pourquoi et sans même chercher à savoir . La certitude intime qui vous emplit suffit. L'amour est le plus fort*⁹³... »

En prenant nous-même un peu de recul et en étudiant bien le cas de Jacques, il est difficile de penser que nous avons affaire à une conversion d'ordre morale ou utilitariste. En effet, Jacques n'a rien à gagner. Il ne peut de toute façon pas sortir de sa cellule pour participer à la messe commune, ni aux différents groupes de lectures bibliques ou de prières. Et, comme nous l'avons mentionné, les visites du Père Devoyod n'étaient pas conditionnées par la conversion de Jacques.

En outre, Jacques, au moment de sa conversion, est à mille lieues de penser qu'il sera exécuté. Il pense même être jugé avec le maximum d'indulgence et ne pas passer beaucoup de temps en prison. Ainsi, il ne s'agit pas pour lui d'une solution de repli face à une mort certaine.

On ne peut pas non plus affirmer que le contexte carcéral l'a poussé à la conversion car, même compte tenu de tout ce que nous avons précisé ci-avant concernant l'incertitude en prison ; le taux de récidive témoigne du fait indéniable que bien des prisonniers passent par la case prison sans passer par la case religion et que bien des hommes sont morts sur l'échafaud sans jamais s'être repenti. *« Rares, très rares sont les détenus qui trouvent en prison la volonté de changer de vie*⁹⁴ » confirme l'avocat Gilbert Collard.

Il est absolument certain qu'il s'est passé quelque chose chez Jacques Fesch de profondément

91 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll.

« LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 198.

92 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 95.

93 Ibid, p. 43-44.

94 G. Collard, AssaSaint : Jacques Fesch l'histoire du bon larron moderne, Paris, Presses de la Renaissance, 2003, p. 119.

mystique. Cela, nous allons tenter de le montrer avec le plus de clarté possible.

A. CONVERSION EN TROIS TEMPS, PREMIER TEMPS :

Il n'est absolument pas rare de lire à propos de la conversion de Fesch qu'elle a eu lieu en deux temps, ce qui n'est absolument pas faux du tout. Cependant je voudrais ici mettre l'accent sur un autre temps qui, à mon avis, a autant d'importance dans la conversion de Jacques que les deux seconds ; et ce même s'il brille moins car son caractère n'impressionne pas autant. Il est moins spontané, moins interloquant.

Il s'agit du temps qui s'écoule entre son incarcération et le moment de sa « véritable » conversion. Pointer du doigt ces quelques mois durant lesquels il ne se passe rien de proprement mystique permettra de contraster avec les deux autres temps beaucoup plus chargés en événements à caractère mystique.

De manière générale, ce qui se passe durant les quelques mois qui séparent son arrivée en prison et sa véritable conversion, c'est un adoucissement de son cœur. On constate alors une « disparition des motifs d'incrédulité » de Jacques. Il devient peu à peu réceptif au discours religieux. Pourtant il n'a pas encore la foi.

« Je pensais que le chaos final engloutirait tout et que rien n'est bon ni mauvais dans le monde où les sensations seules ont de la valeur » explique-t-il.

Quand il franchit les portes de la prison, Jacques est un « athée convaincu ». Il tient sans aucun doute ça de son père.

« Je restais athée convaincu, et même essayais par amusement de convertir mon avocat à la négation de toute vie de l'esprit hors du corps⁹⁵ ».

Mais peu à peu, à force de patience de la part du Père Devoyod, et de prosélytisme de la part de Baudet :

« Petit à petit, j'ai été amené à réviser mes conceptions, je n'avais plus la certitude de l'inexistence de Dieu, je devenais réceptif sans pourtant avoir la foi. J'essayais de croire par la raison, sans prier ou si peu⁹⁶ ! »

Il ne s'agit donc tout simplement pas d'une « foi cérébrale », d'une foi réfléchie ; ce qui serait le cas d'une conversion morale. Il a beau y penser, vouloir y croire, il n'y croit tout simplement pas.

En octobre 1954, un autre élément va faire pencher le cœur de Jacques vers Dieu. Il reçoit de la part de sa maman, à qui il a très certainement dû parler de son cheminement spirituel commençant, un colis qui contient un livre au sujet des apparitions de la Vierge Marie aux trois petits bergers de Fatima. C'est cette lecture qui, selon son avocat, va amorcer son retour à la foi catholique.

En effet, il est évident qu'il est à l'origine d'une prise de conscience essentielle dans tout cheminement mystique : il est pêcheur.

Cela, rappelons-nous-en, il n'en a absolument pas conscience. En témoigne la lettre qu'il adresse à

95 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 95.

96 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 35 et 41.

sa belle-mère au sujet de son avocat quelques mois plus tôt et dont nous avons déjà mentionné le passage :

« Il est excessivement religieux, même peut-être un peu trop ; si je l'ai bien compris, dans son esprit l'idée de délit fait corps avec l'idée de péché et bien sûr l'idée de pénitence fait également corps avec l'idée de condamnation. Étant donné que mon délit est très conséquent, je me demande quelques fois s'il ne pense pas intérieurement qu'une grosse condamnation me purifierait davantage.... Je crois quand même pour ma part ; qu'il y a d'autres moyens de se purifier ! Il veut avant tout mon rachat moral, ce qui est bien sûr le principal, et pour combattre mon lymphatisme et fatalisme, il m'aiguillonne sur la souffrance : par exemple entre lui et moi, le châtement qui m'attend est sans hésitation la peine capitale. Je sais bien qu'il n'en pense pas un mot et moi non plus !⁹⁷ »

Pourtant, aux yeux de l'Église, Jacques Fesch est un pécheur. Désormais il en a bien conscience et cette révélation, loin de le démoraliser, va l'encourager. Dans son journal, deux années plus tard, il écrit :

« Je viens de lire un passage du message de Notre-Dame de Fatima qui me plaît beaucoup et qu'on ne devrait jamais oublier : Lorsqu'elle parle à ses petits confidents, Marie leur demande de faire des prières pour la conversion des pécheurs et des sacrifices pour l'expiation de leurs fautes [...] Un pécheur j'en connais un beau ! Toute sa vie il a rejeté le Christ, ne préconisant que la négation de tout, l'athéisme et la jouissance matérielle. Voilà où nous en sommes aujourd'hui ! »

Cela il l'écrit deux ans après, mais indéniablement, il l'a pensé dès sa première lecture. Prenant ainsi conscience de son péché, Jacques prend en même temps conscience qu'il lui est possible de demander le pardon et de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. Il retrouve alors en quelque sorte sa foi d'enfant.

C'est ici que s'achève ce que je considère comme le premier temps de conversion de Jacques Fesch. Son cœur s'est adouci, il s'est ouvert à la foi et surtout, il a pris conscience de son état de pécheur. Désormais, Dieu peut frapper fort.

B. DEUXIÈME TEMPS DE CONVERSION, CONVERSION MYSTIQUE :_

Le coup l'atteint dans la nuit du 28 février au 1er mars 1955, soit un tout petit peu plus d'un an après son incarcération.

« Or ce soir là, déclare-t-il, j'étais dans mon lit, les yeux ouverts et je souffrais réellement pour la première fois de ma vie avec une intensité rare, de ce qui m'avait été révélé touchant certaines choses de famille, et c'est alors qu'un cri jaillit de ma poitrine, un appel au secours : « Mon Dieu » et instantanément, comme un vent violent qui passe sans qu'on sache d'où il vient, l'esprit du Seigneur me prit à la gorge. Ce n'est pas une image, on a réellement la sensation que la gorge se resserre ; et qu'un esprit rentre en soi, trop fort pour l'enveloppe qui le reçoit. C'est une impression de force

97 Ibid, p. 137.

infinie et de douceur qu'on ne pourrait supporter trop longtemps. Et à partir de ce moment là, j'ai cru, avec une conviction inébranlable qui ne m'a pas quitté depuis[...] tout me semblait facilité, chaleur et lumière [...] Il est impossible à celui qui a reçu cette prise de possession, de l'oublier à jamais. Et même si les tentations ou la faiblesse de la chair finissent par transformer le chrétien brûlant en une tiède ouaille, il lui restera toujours au fond de la mémoire le souvenir de ces heures de paix et de parfaite félicité [...] Et plus je progressais, plus l'Esprit me comblait de ses dons⁹⁸ ».

Dans sa lettre à son ami le frère Thomas, il explique le même événement en des termes tout aussi explicites :

« Et puis, au bout d'un an de détention, il m'est arrivé une douleur affective très forte qui m'a fait beaucoup souffrir et brutalement, en quelques heures, j'ai possédé la foi, une certitude absolue. J'ai cru et ne comprenais plus comment je faisais pour ne pas croire. La grâce m'a visité, une grande joie s'est emparée de moi et surtout une grande paix. Tout est devenu clair en quelques instants. C'était une joie sensible très forte que j'ai peut-être tendance à rechercher maintenant, alors que l'essentiel n'est pas l'émotion, mais la foi⁹⁹ ».

Ainsi, la conversion telle qu'il la raconte dans son journal de prison et au frère Thomas présente toutes les caractéristiques de la conversion mystique.

Nous trouvons à sa source une souffrance profonde et intense. Nul ne sait avec précision l'origine exacte de cette souffrance. Nous savons simplement qu'il a appris par Pierrette, cet après-midi au parloir, une mauvaise nouvelle faisant suite à un événement qui concerne leur famille et qui s'est produit en décembre 1953, avant que Jacques ne soit incarcéré. A vrai dire, l'origine exacte de ses souffrances ne nous préoccupe guère. La confession que Jacques nous en fait - c'est-à-dire l'aveu que cette nouvelle cause en lui une souffrance telle qu'il n'en a jamais connue auparavant : « *je souffrais réellement pour la première fois de ma vie* » - suffit à ce que nous puissions conclure que la douleur ressentie ait pu entraîner une brèche si forte dans son âme que la grâce de Dieu ait pu s'y engouffrer : « *Ce n'est pas une image, on a réellement la sensation que la gorge se resserre ; et qu'un esprit rentre en soi, trop fort pour l'enveloppe qui le reçoit* ».

De plus, la spontanéité de l'événement, qui survient alors que les pensées de Jacques sont toutes tournées vers ses problèmes terrestres, met en lumière toute la passivité dont Jacques fait preuve au moment des faits : « *instantanément, comme un vent violent qui passe sans qu'on sache d'où il vient* ». Jacques n'a pas pu provoquer cette expérience mystique. Il ne savait probablement même pas qu'elle était possible. Cependant, je serais tentée ici de parler de « presque passivité » en ce sens que Jacques, la seconde avant d'être saisi, pousse un cri de détresse vers le Ciel, il appelle à l'aide : « *Mon Dieu !* ». Ce cri peut s'apparenter, je pense, au « *Oui* » de Marie. Par ce cri, qui vient du plus profond de son être, Jacques « donne l'autorisation » à Dieu d'agir. Ce qui nous conduit à un autre point qui laisse penser que nous sommes bien en présence d'une expérience de conversion mystique : la vie de Jacques, dès ce moment et jusqu'à sa mort, a été profondément bouleversée : « *Il est impossible à celui qui a reçu cette prise de possession, de l'oublier à jamais.* ».

Nous notons également une chose importante. L'expérience de conversion telle que Jacques nous la décrit n'est, en rien, le fruit d'une réflexion. Bien sûr, il y eut des réflexions en amont, comme nous

98 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 96.

99 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 35 et 41.

l'avons montré, qui ont permis que son cœur et son esprit s'ouvrent. Néanmoins, Jacques en témoigne, si son esprit était moins réfractaire, et que son cœur était plus souple. L'auto-suggestion ne suffisait pas. Il ne parvenait pas à croire. Ici, suite à l'expérience mystique Jacques « *cru, avec une conviction inébranlable* ». Il crut et ne sait plus comment il faisait pour ne pas croire avant. Il reçut la foi, comme une grâce du Ciel, un don. Quelque chose qu'il n'a pas réussi à obtenir par ses propres forces mais que Dieu a consenti à lui donner. « *Tout est devenu clair en quelques instants.* »

Avec le recul il résume lui-même très bien chacun des points que nous venons d'aborder lorsqu'il repense à cette nuit du 28 février au 01 mars 1955 :

« Voilà bientôt un an que le Seigneur m'a appelé par sa miséricorde. Te dire la date exacte de ma conversion, je ne le puis. Elle s'est faite progressivement, avec, bien sûr, un passage de l'athéisme à la foi sincère plus marqué ; mais, lorsque je regarde en arrière, je ne peux repérer que des jalons sur la route. Je n'avais qu'indifférence, mais un jour je me suis aperçu que j'avais de nouveaux yeux, et un spectacle que je n'attendais guère s'est imposé à moi. Jadis, le vrai Dieu était pour moi une tradition sans importance et voici qu'Il est maintenant le seul qui compte. Il est au centre du monde (Il surplombe mon être). Il m'envahit tout entier et ma pensée ne peut plus éviter sa rencontre. Une main puissante m'a retourné. Où est-elle, que m'a-t-elle fait ? Je ne sais, car son action n'est pas comme celle des hommes, elle est insaisissable et elle est efficace ; elle me contraint et je suis libre, elle transforme mon être et je n'ai pourtant pas cessé de devenir ce que je suis¹⁰⁰. »

En vue de commenter cette expérience de conversion, Mireille Cassin dit que Jacques s'est retrouvé « *soudainement et imprévisiblement introduit dans l'indicible de Dieu et de sa relation, par une foudroyante irruption de la grâce* » elle ajoute à la page 73 de Mystique public n°1 que : « *sa conversion n'est pas d'ordre moral mais un véritable événement spirituel¹⁰¹* » car, selon elle, « *aucune conversion ne peut se réduire à ses composantes psychologiques et sociologiques¹⁰²* ».

En somme, dans la pénombre de sa cellule, pendant une froide nuit d'hiver, Jacques Fesch fait l'expérience de Dieu, d'une manière sensible, presque, voire certainement physique. Cette expérience produit une prise de conscience tout à fait particulière chez lui. Cette prise de conscience se situe bien au delà de la raison et de toute réflexion. Dieu s'est révélé entièrement à Jacques car Dieu n'est pas accessible par le seul raisonnement humain.

A partir de ce moment précis, la vie de Jacques prend une toute autre direction. Il aurait été impossible pour quiconque de prévoir cela, c'est pourquoi, même ses proches ont regardé avec méfiance la transformation qui s'est opérée en Jacques depuis cette nuit jusqu'à sa mort. Comme ses proches il y a plus de 60 ans, nous allons nous aussi observer la transformation de Jacques Fesch. Nous l'étudierons particulièrement au regard des phénomènes mystiques dont il fait mention dans ses écrits.

IV. VIE MYSTIQUE

La vie mystique de Jacques durera en tout et pour tout deux années ; depuis sa conversion le

100Ibid, p. 58-59.

101M. Cassin, Mystique public n°1 : Jacques Fesch entre ombre et lumière, Paris, Cerf, 2015, p. 73.

102Ibid, p. 73.

premier mars 1955 jusqu'à sa mort le premier octobre 1957. Elle débute par six mois de félicité durant lesquels Jacques cherche Dieu. Il l'a brièvement rencontré le soir de sa conversion et n'a de cesse que de vouloir à nouveau faire l'expérience de la connaissance de ce Dieu qui l'a bouleversé. Il se lance alors tout entier, corps et âme dans un cheminement spirituel. Il a tellement à apprendre... et les cours de catéchisme de son enfance sont tellement loin... Et puis de toute façon, ces cours-ci ne préparent pas vraiment à la vie de mystique...

Jacques se nourrit des écrits des saints. Il assimile de nouveaux concepts : pêché, rédemption, grâce... Il se refait toute une culture religieuse, réminiscence de son enfance. Il lui faut apprendre à prier également, ce qu'il ne fait plus, ou ne sait plus faire, depuis son enfance. C'est alors qu'il fait la connaissance de Sainte-Thérèse d'Avila dont nous avons brièvement dressé le portrait dans l'introduction de cette partie. Il entame la lecture du Château Intérieur et médite intensément sur les écrits de la sainte. Dans son journal, il confie :

« Pendant six mois environ j'ai cherché le Seigneur, m'imposant de longues prières et une méditation de tous les instants. Et plus je progressais, plus l'esprit me comblait de ses dons. Je me souviens notamment des méditations que j'avais faites sur les « sept châteaux de l'âme » de sainte Thérèse d'Avila, et sur le dernier stade de la perfection : l'union de l'âme avec Dieu. J'ai cherché moi aussi à gravir les sept compartiments, et je me rends compte maintenant que tout ce qui m'a été donné était hors de proportion avec ce que je pensais alors mériter. Cette phase de félicité facile s'est terminée un soir par une union brève mais intense avec Dieu que je n'oublierai jamais¹⁰³. »

L'union intime avec Dieu. Voilà ce que nous croyons être l'aboutissement de toute vie mystique. Et Jacques la situe seulement six mois après sa conversion. Il témoigne de ces unions à plusieurs reprises dans ses écrits mais toujours de manière très brève, très discrète. On distingue une forme de pudeur lorsqu'il fait mention de ces unions. Par exemple, il ne les décrit jamais, il ne fait que les mentionner, comme ici dans ces passages du journal de prison et de différents courriers :

« Si après les heures d'union exquise que j'ai passées je devais¹⁰⁴... »

« Hier soir et cette nuit j'ai retrouvé toute la chaleur de l'amour divin et mes prières récitées dans cet état ont été une union avec Dieu plus parfaite de cœur et d'esprit¹⁰⁵. »

« Actuellement, je passe des heures parfumées, les plus belles certainement de toute une vie, jamais je ne pourrais atteindre à une union aussi forte avec Dieu¹⁰⁶ »

Ou bien lorsqu'il aborde la question de l'oraison sur laquelle nous reviendrons plus tard :

« Au-dessus de ce genre d'oraison, il y a l'union intime avec Dieu ; l'extase, qui ravit la créature aux choses terrestres pour ne plus la laisser que figée

103J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 97.

104Ibid, p. 189.

105Ibid, p. 211.

106J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 246.

*en Dieu*¹⁰⁷. »

Ces passages témoignent d'une vie mystique active et de plusieurs unions différentes avec Dieu, de celles dont témoignent les plus grands mystiques chrétiens.

Toutefois, la vie mystique ne se cantonne pas à ces moments de félicité et de joies divines indescriptibles.

A. LA NUIT OBSCURE :

La vie mystique est avant tout caractérisée par la poursuite du dépouillement amorcé en amont. Davantage que de « dépouillement » nous parlerons maintenant de « détachement » en ce sens qu'il sera question d'un détachement davantage spirituel alors que le dépouillement dont nous avons déjà parlé concernait en grande partie un détachement vis à vis du monde et de ses compensations matérielles.

Le détachement dont il est question n'est pas à proprement parler un autre détachement que le dépouillement dont nous parlions ci-avant en ce sens qu'il en est la continuité. Toutefois, par souci de clarté, nous en parlerons comme s'il s'agissait d'un autre détachement.

Ce second détachement prend sa source dans la prière. Il s'agit, après s'être dépouillé de tout ce qui concerne le monde, d'aller jusqu'à se détacher de soi-même. Le « moi » qui a été découvert, il faut maintenant le quitter lui aussi, ainsi que toute sensation, toute pensée, idée ou même concept, afin d'être pleinement détaché de tout ce qui sépare encore de Dieu. C'est la « déprise » de Maître Eckart : un détachement radical, un « retrait du moi ». C'est dans la contemplation que s'opère ce détachement. Jacques est très conscient de cela : « *Prier sans cesse, voilà ce qu'il faut que je fasse*¹⁰⁸. »

C'est donc une nouvelle vie caractérisée par la rigueur que Jacques va mener jusqu'à sa mort. Vie ascétique, longues oraisons... seront son lot quotidien. « *Il faut se donner soi-même* » affirme-t-il. Mais de la même manière que le dépouillement était compliqué et source de souffrances, le détachement de soi marque profondément l'âme et l'entraîne dans des tribulations toujours plus grande. Ainsi Jacques se retrouve ballotté entre des périodes de joies infinies et des périodes beaucoup plus sombres ; de celles dont témoignait Jean de la Croix. Jacques fait l'expérience de la nuit mystique.

*« Ensuite ce fut la sécheresse relative, tout était devenu dur, sombre et lointain, avec quelques petits élans passagers comme des oasis dans le désert et l'effort que je fournissais me semblait vain et inutile. Et puis ce fut l'écroulement de mes bonnes résolutions, l'effondrement de mon zèle, je finis par croupir dans un marais de mollesse, d'indifférence paresseuse, et de dégoût pour tout effort, tout en restant parfaitement convaincu des vérités de la foi. Autrement dit, je savais où était le bien, mais je ne le faisais pas, parce j'étais las et faible et que les épreuves que je devais traverser me semblaient trop fortes pour ma résistance. J'avais la foi sans les œuvres et suis resté dans cet état jusqu'à cette semaine*¹⁰⁹. »

107J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll.

« LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 162.

108Ibid, p. 113.

109Ibid, p. 97.

Il écrit ces quelques mots au début du mois d'août 1957. Le trois août précisément. Plus tôt, alors qu'il traversait ce désert, en février 1956, il écrit à frère Thomas :

« Puis, la lutte est venue, silencieusement tragique entre ce que je fus et ce que je suis devenu. Car la créature nouvelle qui a été greffée en moi implore de moi une réponse à laquelle je reste libre de me refuser. J'ai reçu le principe, il me faut passer aux conséquences. Mon regard a changé, mais mes habitudes de pensée et de conduite n'ont pas changé : Dieu les a laissées là où elles étaient. Il me faut abattre, adapter, reconstruire les installations intérieures, et je ne puis être en paix que si j'accepte cette guerre. Je suis moi-même émerveillé et étonné du changement que la grâce a opéré en moi¹¹⁰ »

Jacques est très au fait du fait que la vie du chrétien est une lutte perpétuelle :

« J'ai trouvé la paix, mais en même temps la lutte. Lutte perpétuelle qui me fait progresser, et plus je progresse, plus je m'aperçois de ma misère et du chemin infini qu'il me reste à parcourir¹¹¹ »

Dans son journal, à la page 102, il prend un instant pour expliquer au lecteur que :

« On ne peut réellement trouver Dieu que par une recherche de tous les instants et le mépris de tout ce que notre corps désire. Plus la souffrance s'empare d'un être, plus son âme angoissée appelle au secours, et plus le Seigneur est prompt à répondre et à consoler. Et c'est en cela que la prière est toute puissante. Elle permet cette conversation indispensable qui élève l'âme et lui donne la force de lutter contre l'incessante invasion des pensées qui viennent du corps et qui jettent un voile sur tout ce qui est si pur et si lumineux¹¹² »

Voilà qui résume admirablement bien l'idée selon laquelle le détachement est aussi douloureux qu'il est nécessaire à la vie du croyant qui emprunte un cheminement mystique. Néanmoins, notons qu'il n'est pas, lui non plus, de la volonté du sujet de se détacher, ou d'emprunter ce chemin. Jacques le dit également, tout ça lui est donné uniquement par grâce.

L'épreuve de la nuit est extrêmement développée dans « l'œuvre » de Jacques. Il parle du « temps de l'abandon » ou de « l'abandon apparent » et de ses nombreuses vertus purificatrices :

« Évidemment les moments de nuit que je traverse me sont d'autant plus pénibles que je puis les comparer à ceux de consolation », « Je dois faire un effort de volonté plus grand pour croire, surtout dans la nuit, c'est alors que ma prière prendra toute sa valeur », « Ce matin je me suis levé assez désemparé, dans un abandon un peu pénible qui m'a ramené dans la vie présente avec tous ses problèmes angoissants¹¹³... ».

110 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 58-59.

111 Ibid, p. 59.

112 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 102.

113 Ibid, p. 110.

Pour Jacques, les périodes de nuit s'assimilent à des périodes plus terre à terre, plus loin du Ciel et plus proche de préoccupations terrestres. C'est pourquoi les périodes de nuit qu'il traverse sont souvent liées à des moments pénibles de sa vie d'être humain, comme le décès de sa maman en 1956 ou l'approche de son procès en 1957. « *Me voilà redescendu sur terre pour de bon aujourd'hui*¹¹⁴ ».

Ainsi les deux années de vie mystique de Jacques sont marquées par ces périodes obscures plus ou moins longues qu'il traverse et ces périodes s'accroissent dans les deux derniers mois de sa vie :

*« J'ai l'impression que je vais bientôt rentrer dans la deuxième phase d'abandon. Quelques petits moments de chaleur aujourd'hui, mais en général le sentiment de présence se fait plus discret, le Royaume des Cieux s'éloigne et je vais bientôt pénétrer au purgatoire. Je ne pense pas qu'on puisse s'imaginer quelle douleur s'empare de l'âme qui, après avoir joui de son Seigneur, se retrouve plongée dans les ténèbres de l'abandon [...] Début août, j'ai été rempli de force et me suis approché de Dieu, quinze jours après, j'étais plongé dans l'abandon jusqu'au 28 août environ. Depuis je vis dans la joie et les dons que j'ai reçus sont beaucoup plus conséquents que lors de la première période. Voilà quinze jours que ça dure et je ne crois pas aller jusqu'au bout dans cet état. Mais je me réjouis à la pensée que lorsque je retrouverai le petit Jésus, ça sera avec encore beaucoup plus de chaleur. Je serai au paradis*¹¹⁵ ! »

Heureusement, la vie mystique ne se résume pas à l'ascèse et aux souffrances de la nuit. Comme nous l'avons déjà souligné, Jacques fait également mention à plusieurs endroits dans ses écrits d'unions avec Dieu. Ces moments sont, très probablement, les plus merveilleux qu'une vie puisse apporter. Mais ce ne sont pas les seuls « bons moments » qui méritent d'être notifiés.

B. L'ORAISON ET LES EXTASES :

En premier lieu, Jacques fait mention d'extases. Les extases sont des ravissements, des états de bonheur absolu durant lesquelles l'âme humaine est transportée et laisse les sens physiques complètement désemparés. Saint Augustin en parle en ces termes :

*« L'extase est un transport de l'âme qui arrive quelquefois par une frayeur, quelquefois par une révélation, et par une séparation des sens du corps ; afin que l'esprit reçoive les connaissances qui doivent lui être données*¹¹⁶ ».

Durant l'extase l'âme s'élève jusqu'à la source même du bonheur et de l'amour. L'extase peut donc être définie comme une élévation de l'âme vers Dieu. Pendant ces ravissements, l'âme n'a plus de contact avec le monde, elle est toute tournée vers son Dieu.

Nous retrouvons des traces de ces expériences mystiques déjà chez Platon ce qui est une autre raison de penser que la mystique chrétienne prend sa source dans le platonisme.

Jacques, quant à lui, parle de ces extases en ces termes lorsqu'il développe quelques conclusions au sujet de l'oraison :

114 Ibid, p.134.

115 Ibid, p. 179-180.

116 J. Bona, Épître à Saint Bernard, chapitre XIV, [en ligne], url : <https://livresmystiques.com/partieTEXTES/Bona/epitre.html>

« Hier, je parlais d'oraison et je viens justement de lire un passage admirable sur une sorte d'oraison. Il y a celle qui nécessite un effort d'imagination, des actes de foi et la méditation des vérités éternelles. La concentration d'esprit est faible, et cent fois, il faut remettre l'attention dans le droit chemin. Petit à petit, on arrive par la pratique à acquérir une attention plus soutenue et une participation de cœur qui nous rapproche plus de Dieu et nous laisse tout absorbé au point de ne plus être sensible au monde extérieur. Ce sont d'abord des petits élans assez brefs, quelques minutes à peine que nous passons ainsi en compagnie de Jésus pour arriver à ce que l'on appelle l'oraison de quiétude : [...] Voilà qui est admirablement exposé ! Au dessus de ce genre d'oraison, il y a l'union intime avec Dieu ; l'extase, qui ravit la créature aux choses terrestres pour ne plus la laisser que figée en Dieu¹¹⁷. »

En lisant cela, difficile d'imaginer qu'il parle de quelque chose qu'il n'a pas lui-même vécu et expérimenté à plusieurs reprises. D'ailleurs, il fait mention de ces expériences quelques fois dans ses écrits :

« Hier soir et cette nuit j'ai retrouvé toute la chaleur de l'amour divin et mes prières récitées dans cet état ont été une union avec Dieu plus parfaite de cœur et d'esprit. [...] J'ai l'impression, dans ces élans, d'être libéré de la pesanteur ; chaque fois que je respire, je me sens aspiré au ciel et il me semble que je vais quitter la terre pour m'envoler corps et âme au Paradis ! Je suis porté par l'amour de Jésus, enveloppé d'une barrière infranchissable de grâce et de prières et je me dirige vers le ciel sur un véhicule de lumière qui m'épargne les secousses et les heurts de la voie étroite. Bon Jésus, que d'actions de grâce, que de reconnaissance je lui dois ! Mes peines sont devenues mes joies et aucune joie terrestre ne saurait remplacer la douceur, la suavité de pareils transports ! Voilà ce que peut faire l'amour de Dieu dans une âme qui était molle, sale et bien misérable¹¹⁸. »

Ces extases sont des moments d'intimité profonde avec Dieu. Souvent d'ailleurs, on reproche aux mystiques de trop mettre l'accent sur ces moments d'intimité et d'utiliser pour les décrire un vocabulaire trop humain, trop orienté vers la chair. Jacques, sans cacher toute la joie et la satisfaction que ces sensations divines lui procurent, reste très discret quant à ses expériences extatiques. Toutefois, à la page 173 de son journal, Jacques parle de ses extases en des termes très proches du vocabulaire mystique habituel :

« Quand je prie je me sens tiré hors de moi-même, je ne puis que contempler et j'en oublie même de respirer. Quand l'âme se réjouit, le corps est mort et plus rien ne compte hors les baisers que l'on envoie au ciel. Mon Seigneur et mon Dieu¹¹⁹ ! »

Le champ lexical du baiser est très récurrent dans les témoignages d'expériences mystiques et certains psychiatres, entre autres personnes, ayant eu l'occasion d'observer des sujets en pleine expérience extatique remarquent un comportement, une tenue du visage ou de tout le corps, qui laissent penser que la sensation d'être embrassé ou d'embrasser soi-même est une expérience

117 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll.

« LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 161-162.

118 Ibid, p. 211.

119 Ibid, p. 173.

commune à plusieurs mystiques extatiques.

En conséquence, la vie mystique n'est pas uniquement source de souffrance et traversée du désert. Elle procure à Jacques énormément de joies, des joies qu'« aucune joie terrestre » ne saurait égaler. Les phases de nuits sont, comme il l'a dit, parsemées de petites mais ravissantes oasis, et elles suffisent pour que Jacques affirme ne vouloir changer sa place pour rien au monde.

C. TROISIÈME TEMPS DE CONVERSION ET BAPTÊME DE SANG :

Toute la vie mystique de Jacques, aussi remplie et diversifiée soit-elle, pourrait se résumer sous un seul et unique aspect, qui, à lui seul, démontre et prouve toute l'incroyable œuvre de Dieu dans le cœur et dans l'esprit de Jacques.

Nous allons beaucoup laisser la parole à Jacques ici parce qu'il serait difficile d'expliquer mieux que lui le cheminement dont nous ne sommes témoins qu'à travers ses propres mots.

Nous avons eu l'occasion d'aborder cette questions plusieurs fois depuis le début de cet exposé, mais rappelons nous un instant que, depuis son incarcération, Jacques est assez confiant quant à son sort.

« Si tout se passe bien j'attraperai vingt ans, autrement perpétuité¹²⁰ »

Dans les premiers mois de sa vie en détention, il ne pense pas du tout à la guillotine. Il est certain que le procès montrera qu'il n'y avait aucune préméditation dans son geste à l'origine de la mort de l'agent Vergne. A titre d'exemple en parlant de Baudet, il affirme :

« Par exemple entre lui et moi, le châtiment qui m'attend est sans hésitation la peine capitale. Je sais bien qu'il n'en pense pas un mot et moi non plus¹²¹ ! »

La mort, Jacques la rejette avec toute la force et la détermination de n'importe quel être humain. Et ce même après le procès durant lequel il est condamné à la peine capitale. Après tout, il faudrait être complètement fou pour désirer la mort. C'est en effet ce que n'importe quelle personne en bonne santé mentale et physique pense instinctivement.

A l'approche du procès, Jacques reste assez confiant quant à l'issue du procès :

« J'ai reçu un télégramme de mon ami le moine (qui vit dans son petit monde et qui n'a plus les pieds sur terre). Il m'écrit "bientôt au ciel" ce qui est touchant d'un certain point de vue, mais un peu expéditif d'un autre. Il va falloir que je lui réponde en des termes plus modérés et plus terre à terre. Ah ces moines¹²² ! »

Pourtant, le cheminement spirituel de Jacques va le mener à entrevoir la mort d'une nouvelle manière : une manière tout à fait spirituelle et, surtout, **supernaturelle**. Ce chemin, à l'image de tous les chemins spirituels, comporte plusieurs séquences. La première séquence est un désert, il y fait nuit. C'est dans la nuit que prend forme son indifférence. Dans la

120 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 54.

121 Ibid, p. 137.

122 Ibid, p. 146.

froidure d'un désert dans lequel Jacques ne sent plus la chaleur de la présence de Dieu à ses côtés, il souffre.

« On peut juste demander un esprit de soumission, d'acceptation et même d'offre qui ne sera pas refusé, mais il est vain d'implorer autre chose. Tout ça est d'ailleurs bien compliqué et peu à notre portée¹²³ »

La procès approche et Jacques est gagné par le désespoir, il perd goût à tout. Nous avons vu que cela est normal, en ce sens que c'est ce qui se produit lorsque il y a détachement et purification. Jacques témoigne :

« tout me semble factice et inutile, surtout ce qui vient des hommes¹²⁴ »

De déceptions en déceptions, de détachements en détachements (car même en prison, il continue de se dépouiller encore, et de se détacher encore...), Jacques plonge dans une profonde indifférence de tout.

« je suis souvent las et de ce fait indifférent à toute chose¹²⁵ »

« [...] Je ne me révolte pas mais je n'accepte rien non plus. Je suis tout fatigué et ai pris un peu le parti de l'indifférence. Je ne suis ni impressionné ni ému, et je crois que la conclusion, quelle qu'elle soit, me trouvera plutôt apathique¹²⁶ »

Finalement, le procès passe et les trois jours de calvaire sont derrière lui. Doucement, Jacques sort de la nuit. Dieu se fait plus proche et Jacques commence à entrevoir ce que son ami le frère Thomas tente de lui dire plus ou moins subtilement depuis quelques lettres. Toutefois, Jacques n'est pas encore tout à fait à l'aise avec cette idée.

« Le frère Thomas m'a écrit une très belle lettre, de moine évidemment, mais très sensible, même pour un païen de mon genre. Cette acceptation et plus encore, puisqu'il me demande : l'offrande, est bien belle, mais bien dure et un peu surhumaine. Qui le pourrait ? Je ne me sens pas spécialement porté par la philanthropie ces temps-ci, et évidemment, ce qu'on écrit en théorie est toujours sublime, mais bien loin de ce qu'on peut pratiquer¹²⁷ »

Au même moment, très certainement à la fois aiguillée par les conclusions du procès, mais aussi divinement inspirée, Marinette Polak tend à s'accorder avec les sentiment de frère Thomas et conseille à Jacques d'accepter la décision des juges. On imagine à quel point ce doit être difficile lorsqu'on n'a pas la foi, de dire à notre beau-fils avec qui nous entretenons de très bons rapports qu'il ferait mieux d'accepter son sort qui, rappelons le, consiste à monter sur l'échafaud à l'âge de 27 ans seulement.

« Hélas, j'en suis incapable et n'ai d'ailleurs encore trouvé personne qui le soit. Lui répond-t-il gentiment. Ça serait peut-être le seul moyen de vivre en

123 Ibid, p. 147.

124 Ibid, p. 94.

125 Ibid, p. 91.

126 Ibid, p. 96.

127 Ibid, p. 155.

paix. Mais qu'est-ce que la paix à vingt-sept ans ? Lorsque le printemps et l'été se sont écoulés, on aime rester en paix et dans le calme d'un automne illuminé des derniers reflets du soleil mourant¹²⁸ »

L'idée de la mort, bien qu'étant inévitable, lui apparaît, comme tout à chacun, comme profondément négative. Sur ce point il ne se différencie pas du commun des mortels. Toutefois l'indifférence et l'apathie sont toujours son lot quotidien.

« Voilà une nouvelle semaine qui s'avance et qui m'approche du terme encore un peu lointain mais qui sera si vite là maintenant. Je n'en suis pas autrement ému et je crois qu'on m'ouvrirait à l'instant la porte pour me dire : « C'est pour demain » que je ne pourrais répondre qu'un « ah bon » indifférent [...] Je pense, vois-tu, que nous donnons trop d'importance à cette vie. Elle ne sert qu'à préparer l'autre et celle-là a tellement d'importance que, pour préserver ceux qui doivent être élus, les pires châtiments attendent les bénis du Père¹²⁹ »

Quoi qu'il en soit, le travail de purification se poursuit en lui et renoncements après renoncements, souffrances après souffrances, Jacques avance sur le chemin de la vie spirituelle et mystique. Il continue d'être guidé, bon gré mal gré, vers sa destinée et il est conscient de ce qui va lui être prochainement réclamé. Il est entraîné au renoncement le plus stricte, au don le plus complet :

« La loi de la vie est que les uns payent pour les autres, de jeunes rameaux pleins de sève sont retranchés et de vieux sarments improductifs laissés sur place, cela paraît injuste et ça le serait, si une compensation bien au-dessus de ce que la vie peut offrir de meilleur n'était donnée à ces victimes qui sont par le fait même des privilégiés¹³⁰ »

Sa mort lui apparaît comme une injustice, bien qu'il soit conscient d'être *« le plus privilégié des hommes, parce que ce qu'on va [lui] donner est hors de proportion avec ce qu'on va [lui] prendre »*

JOIE, JOIE, JOIE :

Au début du mois d'août 1957, Jacques sort de la nuit. Bien qu'elle lui apparaisse toujours comme injuste, Jacques juge la mort différemment. C'est ici que se produit quelque chose de profondément surnaturel et mystique. La mort, qui se présente pour tous les êtres humains comme l'épreuve la plus détestable, répugnante et sordide... commence à évoquer tout autre chose pour Jacques. Il prend conscience qu'elle fait partie du plan parfait de Dieu pour sa vie.

Cette prise de conscience est à l'origine du troisième temps de conversion et de l'idée de la rédaction de son journal de prison.

« Joie, joie, joie, et grâces soient rendues à Dieu depuis trois jours j'ai de nouveau la foi. Non pas qu'elle m'ait jamais quitté entièrement, mais avec le temps et les épreuves, elle s'était confortablement installée dans une tiédeur que même l'enfer, dit-on, n'apprécie pas. Pour la deuxième fois dans ma vie les écailles me tombent des paupières et je connais à nouveau combien le

128 Ibid, p. 171.

129 Ibid, p. 206-207.

130 Ibid, p. 209.

*Seigneur est doux*¹³¹. »

Ainsi commence son journal :

*« Je vais mourir, petite fille, et ceci est une longue agonie lucide et froide. Dans deux mois je serai mort puisque le recours en grâce doit être présenté fin septembre. Se faire des illusions sur son issue ? J'en ai passé le stade. Je sais qu'il ne peut être que refusé. Mon intelligence me laisserait-elle croire à quelque hypothétique chance de la dernière heure, que la foi qui m'habite et la volonté qui me pousse à faire don de ma vie dans une paix que le monde ignore, me seraient à elles seules une certitude suffisante*¹³². »

Le lecteur saisira toute l'ampleur de la prise de conscience qui s'est produite chez Jacques. Il va mourir. Humainement il le savait déjà, le procès en ayant décidé ainsi pour lui. Seulement désormais il en a une certitude toute spirituelle. C'est une certitude plus forte encore car si les hommes lui laissent apparaître quelques espoirs (recours en grâce qui pourrait lui être accordé). Dieu, Lui, a dépassé ce stade, et les espoirs qu'Il laisse à Jacques ne sont plus des espoirs de vie terrestre mais des espoirs de vie éternelle.

Dieu ne réclame pas la tête de Jacques. Il se plie simplement à la volonté des hommes. Pour Dieu, la mort de Jacques n'a rien à voir avec son péché, ni avec l'exemple à donner. En revanche il donnera à son protégé toutes les grâces qui lui seront nécessaires pour « bien mourir ». Ainsi pour que Jacques soit capable d'un geste si surhumain, la grâce divine le porte.

Pour qu'il n'y ait aucune méprise entre son état d'esprit passé, dans lequel il parlait de l'indifférence que lui procurait l'idée de la mort, et sa vision de cette vie comme étant vaine et qui ne servait qu'à bien préparer la mort, Jacques précise :

*« Toutefois, ce que je voudrais faire comprendre, c'est que cette mort m'est un sujet de joie, parce qu'il y a quelque chose que je puis donner : le sentiment que le châtement qui me frappe est injuste dans le cadre humain où nous l'entendons*¹³³. »

A Marinette il confirme cela en lui écrivant *« Je vois dans ta lettre que tu as mal interprété ce que je t'ai écrit. Ce n'est pas par lassitude que je veux m'en aller. Ça serait abominable et un signe de damnation. Mais c'est afin que la volonté du Père soit faite, et parce que j'accepte de tout cœur cette volonté, je reçois joie sur joie. Comprends-tu mieux maintenant*¹³⁴ ? »

*« Moi je suis encore trop jeune pour être dégoûté, possédant à l'état embryonnaire des possibilités de bonheur que je pressens mais qui ne se réaliseront jamais. Quel beau don à faire au Seigneur*¹³⁵. »

Le lecteur lui-même, comprend-t-il bien les motivations de Jacques ? Il n'est pas suicidaire, et l'idée

131 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 95.

132 Ibid, p. 94.

133 Ibid, p. 124.

134 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p. 244.

135 J. FESCH, *Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison*, éditions du Jubilé, département Sarment, coll. « LUMIERE » série Témoins de la Lumière, 1989, p. 101.

de la mort le laisse toujours effroyablement angoissé parfois. Seulement, il sait pourquoi, et pour qui il va mourir, et dans sa mission il est porté par la grâce divine. Faire le don de sa vie pour les autres ne peut être qu'un acte surhumain, poussé par la grâce. Il n'y a que les martyrs qui vont à la mort en chantant.

La grâce par laquelle il est poussé, c'est elle qui le porte depuis le tout début. Il le sait parfaitement puisque le soir de sa conversion, la nuit du 28 février au premier mars 1955, Jacques entend une voix lui dire très distinctement « Jacques, tu reçois les grâces de ta mort ». Cette locution lui est à nouveau prononcée au début du mois d'août 1957 et c'est à cet instant qu'il en saisit le sens profond. Il s'en explique dans son journal :

« J'ai écrit au début de ce journal que « j'allais mourir » et je pense que je dois donner un peu l'impression d'être présomptueux et de lire ouvertement dans le livre de l'avenir. Nullement ! C'est une certitude intérieure que je possède, basée sur un signe que le Seigneur s'est plu à me donner il y a de cela quelques mois ; et puis en outre, dès que nous orientons nos pas sur le chemin que Dieu veut nous voir prendre, les grâces pleuvent sur nous avec une abondance rare. Je me dirige vers la mort, l'accepte, l'offre et Dieu, dans sa bonté, me montre sa satisfaction¹³⁶. »

Tout, depuis le premier soir, le conduisait à offrir sa vie. La mort lui apparaît alors comme une formalité. Il n'est plus vraiment indifférent, il a remis toute sa confiance dans le Seigneur.

« Pour le moment je ne souffre pas du tout de savoir la mort si proche, je vis pour le présent et lorsque le temps sera venu, il sera probablement nécessaire que je boive l'angoisse à plein calice. [...] D'autre part, ce nouvel état d'esprit m'amène à considérer les événements avec un certain détachement qui frôle l'indifférence. La mort, aujourd'hui, ne m'apparaît pas comme une chose terrible, mais comme une issue dont le pas est un peu difficile à franchir, alors que lorsque la grâce m'illumine, j'en comprends toute la gravité¹³⁷. »

Petit à petit, le désir du Ciel grandit à l'intérieur de cœur de Jacques : « Ah je veux aller au ciel... » clame-t-il dans son journal.

Mais mystique ou non, Jacques reste un être humain et il est encore quelquefois pris d'angoisses à l'idée qu'il sera bientôt mort :

« Je n'arrive pas à très bien réaliser que dans huit jours je puis être au ciel. C'est évidemment une idée tout à fait exceptionnelle et que notre nature repousse avec énergie, malgré toute la douceur qui s'attache au mot « ciel ». Ma chair sait trop bien où elle va pour ne pas protester. Ces doigts qui courent sur cette feuille seront bientôt immobiles et froids et les os perceront la peau pour finir par tomber en poussière suivant l'ordre normal des choses. Ça m'est bien égal, j'aurai un bien plus beau corps tout lumineux et j'aurai triomphé de la mort¹³⁸. »

Jacques est confiant, il a reçu comme promesse la certitude du Salut :

136 Ibid, p. 183.

137 Ibid, p. 188.

138 Ibid, p. 212.

« Je sais que la Sainte Vierge veut m'emmener directement au ciel et me remettre à son divin Fils. Dans sa grande bonté, Elle me comble de grâces afin que je puisse avoir la force de me purifier. Il faut que je prie « sans cesse » je le sais très bien, et que je donne à ce « sans cesse » le sens le plus absolu¹³⁹. »

« Je repensais tout à l'heure à cette phrase du père Thomas : "Je crois que tu iras tout droit au paradis." Oui je le crois. Dans Sa bonté, Jésus fera en sorte que je puisse mourir, mes péchés étant entièrement purifiés¹⁴⁰. »

« Je suis plus tranquille que tout à l'heure parce que Jésus m'a promis de m'emmener tout de suite au paradis et que je mourrai en chrétien¹⁴¹. »

LE BAPTÊME DE SANG : *« cet acte pour lequel je suis né et qui procède d'une grande miséricorde¹⁴². »*

Note au lecteur : d'un point de vue théologique et mystique, le but même de la vie chrétienne est d'offrir sa vie. Plusieurs vocations, un seul Seigneur. Le don d'une vie peut se faire de différentes manières : la consécration (offrir sa vie au service de Dieu), le mariage (offrir sa vie à son époux/épouse), la mort physique (martyrs).

Aimer, c'est donner sa vie et le but de la vie est d'aimer Dieu « de tout son cœur, de toute sa pensée, de toute son âme et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même ».

Depuis sa cellule, c'est le troisième type de don qui est demandé à Jacques (même si Jacques épouse Pierrette religieusement la veille de son exécution, ce mariage n'était possible qu'à la condition que Jacques soit exécuté).

Le don de sa vie doit toujours et nécessairement être conscient, libre et volontaire. C'est exactement ce qui est demandé à Jacques même dans ce cas précis où Jacques n'a pas le pouvoir de dire non à la mort en ce sens qu'il a été condamné. Toutefois, nous l'avons souvent mentionné, la révolte est extrêmement simple dans ces conditions et rares sont les condamnés qui montent calmement à l'échafaud.

Jacques doit faire taire toute révolte en lui. Il doit s'anéantir complètement et faire taire toute forme d'orgueil à travers l'ascèse.

« Jésus veut mon adhésion totale, ma soumission complète à Sa volonté, afin qu'il puisse se donner tout entier à moi et que ma mort soit rédemptrice¹⁴³. »

Jacques parvient à faire ce don total, conscient, libre et volontaire. Il est exécuté, comme nous l'avons déjà dit, à l'aube du premier octobre 1957.

Présent lors de l'exécution, le père Devoyod témoigne :

139 Ibid, p. 172.

140 Ibid, p. 223.

141 Ibid, p. 232.

142 Ibid, p. 95.

143 Ibid, p. 104.

« Jacques a offert sa vie pour la conversion de son père, pour tous ceux qu'il aimait, pour sa victime. Il n'y a pas eu la moindre note de rancune, ni même d'aigreur dans son attitude. Il est mort en grand chrétien¹⁴⁴. »

Enfin, ce qu'il faut conclure de la vie mystique de Jacques, depuis son commencement dans les souffrances de l'enfermement et du « lâcher-prise », jusqu'à ses derniers mots sur l'échafaud : « *le crucifix mon père, le crucifix* », c'est, en premier lieu, que la conversion de Jacques ne peut pas être réduite à une conversion d'ordre moral. La religion n'a pas été un refuge pour Jacques mais le début d'un combat de tous les instants. Le jeune homme a dû lutter contre les forces maléfiques (Jacques s'exprime sur les attaques de Satan à plusieurs reprises dans son journal) , mais surtout contre lui-même à travers le dépouillement, le détachement, l'ascèse... En effet, sa vie, depuis les prémices de sa vie mystique jusqu'à sa mort n'a été que l'addition de renoncements. Ce renoncement perpétuel l'a précipité dans des nuits obscures toutes sources de désespoir et de souffrances intenses. Lui qui a connu les douceurs de la présence de Dieu, ne supporte plus d'en être privé un seul instant. Le pauvre est comme un enfant perdu. Il est écrasé par le souci des âmes, en particulier de celles qui lui sont chères. Espérant que son sang « serve à effacer un gros péché mortel et que la justice divine soit complètement apaisée » il prend conscience de ce qui lui est demandé et s'en va vers une mort certaine.

Heureusement, la vie mystique de Jacques ne se résume pas à une lutte infinie. La grâce divine le porte, même dans les périodes de nuits durant lesquelles Jacques attend patiemment le retour de son Dieu. Dans l'oraison il est porté en extase et raconte des moments d'union intime avec Dieu qui le ravissent tellement qu'elles valent bien, selon lui, toutes les tribulations dont il est affublé.

En dernier lieu, le don complet et volontaire de sa vie, non pour lui-même, mais pour les péchés des autres constitue l'aboutissement de sa vie mystique.

144 J. FESCH, *Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2007, p.280.

Conclusion Générale

« Le Christ frappe à ta porte, ne lui ouvriras-tu pas ? » Ce négro-spiritual marque, en 1954, le début d'une longue correspondance entre un moine et un saint.

A quoi bon s'arrêter sur la fugacité de la vie de Jacques ou sur les circonstances du contexte carcéral qui l'auraient prétendument conduit à une conversion morale sans fondement hors de sa cellule... ? L'irruption fulgurante de la grâce divine dans la vie de Jacques est sans équivoque. A l'image du Bon Larron, entré tout droit au Paradis par la seule volonté divine, porté par la grâce du Père, Jacques est le démonstrateur parfait de l'acquisition des vertus auxquelles personne ne peut prétendre sans avoir recours à la grâce de Dieu.

Non, la grâce divine n'est pas limitée. Elle n'est pas arrêtée, ni par les grillages, ni par les portes blindées des quartiers de haute sécurité. Elle frappe les êtres humains, n'importe où et n'importe quand et surabonde là où l'on croit que le péché est devenu incontrôlable. Rien n'échappe au contrôle de Dieu et le témoignage de Jacques Fesch en est une démonstration quasi-parfaite.

Il est frappé par la miséricorde de Dieu le soir du vingt-huit février au premier mars après avoir traversé l'année la plus désastreuse de toute son existence. D'aucun dirait que c'est dommage, que c'est un peu tard, qu'il aurait mieux valu qu'il se tourne vers Dieu quand il était encore temps de faire quelque chose de sa peau, avant qu'il n'eut rendu orpheline la petite fille du gendarme. C'est l'avis du président Coty qui lui refuse la grâce présidentielle. D'autres, plus sceptiques, ou au caractère plus ironique, affirment qu'il est bien temps, maintenant que le mal est fait et qu'on est pris au piège, de faire croire à de bons sentiments. Aux premiers nous répondons qu'il ne nous appartient pas de décider du temps, aux seconds qu'il est impossible, à n'en pas douter, qu'un homme, même le meilleur acteur, aille à la guillotine en chantant s'il n'a pas reçu d'en haut les grâces de sa mort.

La vie mystique, au sens chrétien du terme, se caractérise par l'intériorisation de la relation à Dieu et par la possibilité d'une union intime entre l'âme et le Principe de Dieu. L'un étant, en vérité, plutôt la conséquence de l'autre. Ainsi, ceux qui se lancent dans l'expérience mystique, ou plutôt ceux qui sont happés par l'expérience mystique, sont bon gré, mal gré, enracinés dans une vie au caractère ascétique, rythmée par la prière et la recherche de Dieu. A force de recherches, l'union, qui est le but ultime de la vie mystique se produit. Elle ne peut néanmoins se produire que de deux manières distinctes, la première par le biais de l'extase, la seconde : de la mort. Jacques n'hésitera pas à user des deux.

L'extase d'abord. Ces moments d'extrême douceur dont il témoigne dans son journal n'ont rien à envier à ceux dont témoignent les plus grands mystiques. Elles sont le résultat de prières incessantes récitées du plus profond de son cœur de pécheur, et d'un travail acharné de dépouillement et d'arrachement au monde. A lui seul, il réconcilie les tendances affective et spéculative de la mystique rhénane du XIII^e siècle.

Mais comme on ne peut pas, sans mourir, jouir continuellement de la présence de Dieu dans une union intime et que les étapes pour y parvenir sont chaque fois plus douloureuses et plus sombres, Jacques est de nouveau l'objet d'une expérience bien connue des mystiques : celle de la nuit. Elle revient très régulièrement dans ses écrits et Jacques développe beaucoup à leur propos, notamment dans son journal ; avec toutefois moins de poésie que Jean de la Croix avant lui.

Heureusement pour Jacques, il n'est pas dépouillé de tout. Bien ancré dans sa foi et guidé par son espérance, il sait qu'à la joie et à la paix, Dieu seul suffit.

Deux mois avant son exécution, intimement persuadé qu'il ne sera pas sauvé ; en tout cas pas humainement ; Jacques est de nouveau tiré hors de son humanité. Il sait désormais que la mort bien qu'elle ne soit pas désirée, est inévitable. Jacques l'accepte. Il accepte l'injustice de son exécution et offre sa vie, dans un don total et libre. La mort devient pour lui le début de sa vie. Il sait qu'il ira tout droit en Paradis.

« Dans cinq heures je verrai Jésus. Qu'il est bon notre Seigneur. Il n'attend même pas l'éternité pour récompenser ses élus. Il m'attire déjà doucement à Lui me donnant cette paix qui n'est pas de ce monde. [...] Adieu à tous et que le Seigneur vous bénisse. »

Jacques

Bibliographie

ARÈNES, J. (2008). Psychopathologie du mysticisme et travail du négatif. *Adolescence*, t. 26 1(1), 101-116. doi:10.3917/ado.063.0101.

AUBUSSON DE CAVARLAY, B. « Statistiques pénitentiaires et parc carcéral, entre encombrement et (sur)occupation (1900-1995). La gestion des effectifs détenus, des mots aux indicateurs chiffrés », *Criminocorpus* [En ligne], Savoirs, politiques et pratiques de l'exécution des peines en France au XXe siècle, Communications, mis en ligne le 02 septembre 2014, consulté le 27 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/2732>

BIRDEN, S. Saint-Germain-en-Laye : la ville la plus occupée de France a gardé ses bunkers, *Le Parisien*, 22 août 2018, [en ligne], URL : <https://www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-la-ville-la-plus-occupee-de-france-garde-ses-vestiges-22-08-2018-7861002.php#:~:text=La%20ville%20%C2%AB%20la%20plus%20occup%C3%A9e,ville%20militaire%2C%20r%C3%A9sume%20Denis%20Bamps>.

BOUYEZ, L. La mystique et les mystiques. In: *Revue des Sciences Religieuses*, tome 40, fascicule 2, 1966. pp. 178-185. DOI : <https://doi.org/10.3406/rscir.1966.2443>.

BRANDT, P. (2009). La conversion, retournement ou changement d'appartenance : Approche psychologique du parcours de Pierre dans l'œuvre lucanienne. *Études théologiques et religieuses*, tome 84(1), 1-22. doi:10.3917/etr.0841.0001.

CLAVIER, M. (2004). La prison, « laboratoire » d'Église. *Nouvelle revue théologique*, tome 126(3), 398-411. doi:10.3917/nrt.263.0398.

CLÉMENT, F. (2013, septembre 03). Jacques Fesch – faustine production [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=TjKvpyBRb14>

COLLARD, G. (2003). Assa-saint : Jacques Fesch : l'histoire du bon larron moderne. Presses de la Renaissance.

CORNUZ, M. (2001). Le ciel est en toi : introduction à la mystique chrétienne. Éditions Labor et Fides.

DENIAU, A. «La conversion mystique : L'irruption d'une certitude», Les cahiers psychologie politique [En ligne], URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=768>

-, (2016). Et commence la nouvelle harmonie. *Che Vuoi*, 1(1), 95-108. doi:10.3917/chev1.001.0095.

DRONIOU, G. (2001). Fesch : mon nom guillotiné. Éditions du Rocher.

DUCHESNE, J et Gouley, B. (1994). L'affaire Jacques Fesch. Éditions de Fallois.

EUROPE 1. (2019, novembre 24). Hondelatte raconte, Jacques Fesch (récit intégral) [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=LCibyyGtbBA> .

FESCH, G. (2013, avril 10). Gérard Fesch, histoire en série part 1/2 [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=arg0brfIeIo>.

-, (2013, avril 10). Gérard Fesch, histoire en série part 2/2 [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ZRRrPII2jHM> .

FESCH, J. (1998, 08 juin). Dans cinq heures je verrai Jésus : journal de prison (2e éd.) Sarment. Éditions du Jubilé.

-, (2016, février 08). FR3 – l'affaire Jacques Fesch [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=wGSRNrjfS1c>.

-, (2017, mai 09). Le glaive et la balance suivi de Dieu en prison [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=5RfT-61I9Vc&t=840s>.

GARRIGOU-LAGRANGE, O.P . (2009). Les trois conversions et les trois voies. [en ligne], mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 27 août 2020. URL : https://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Garrigou_Lagrange/trois_voies.htm .

GARRIGOU-LAGRANGE, O.P. (1999, 01 janvier). Les trois conversions et les trois voies. Dominique Martin Morin éditions.

GOGUEL, M. Christianisme primitif et Nouveau Testament. In: *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses*. Annuaire 1938-1939. 1937. pp. 61-63.
www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_1937_num_51_47_17420.

HORNUS, J.M. Quelques réflexions à propos du Pseudo-Denys l'Aréopagite et de la mystique chrétienne en général. In: *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 27e année n°1, 1947. pp. 37-63. DOI : <https://doi.org/10.3406/rhpr.1947.3193>.

HYEST, J.J et CABANEL, G.P. (2000). Les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France (tome 1, rapport). [en ligne], URL : https://www.senat.fr/rap/199-449/199-449_mono.html.

JANET, P. (1926). De l'angoisse à l'extase : étude sur les croyances et les sentiments, un délire religieux, la croyance. (vol 1). [en ligne] URL : https://www.psychanalyse.com/pdf/de_1_angoisse_a_1_extase_pierre_janet_Janet_1_pt1_ch_1_2.pdf.

-, (1927). De l'angoisse à l'extase : étude sur les croyances et les sentiments, un délire religieux, la croyance. (vol 2). [en ligne] URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/janet_pierre/angoisse_extase_2/angoisse_2.html.

JEAN DE LA CROIX. (1972). La montée du Carmel. (Trad. P. Grégoire de Saint Joseph). Editions du Seuil.

- (1984, février). La nuit obscure. (Trad. P. Grégoire de Saint Joseph). Editions du Seuil.

JOSSUA, J.P. (1996). Seul avec Dieu : l'aventure mystique. Gallimard.

KRISTEVA, J. (2002). Le Cantique des cantiques. *Pardès*, 32-33(1), 65-78.
doi:10.3917/parde.032.0065.

KTOTV (2015, septembre 17). La Pape visite des détenus de la prison Curran-Fromhold de Philadelphie [vidéo]. Youtube. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=GKLTS9gzCsM&t=17s>

-, (2012, mars 15). Mystique [vidéo]. Youtube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=nq_uBFUhU_E.

-, (2012, mars 17). La mystique au féminin [Youtube]. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=r-CMYxt6Edg>.

Landron, O. (2011). La vie chrétienne dans les prisons de France au Xxe siècle. Éditions du Cerf.

LATASTE, J.J. (2019). Les réhabilités et quelques échos contemporains. Éditions du Cerf.

LEMONNIER, A. M. (2007). Lumière sur l'échafaud suivi de Cellule 18 : Jacques Fesch : lettres de prison. Éditions Téqui.

MANARANCHE, A. (2003). Jacques Fesch : du non-sens à la tendresse. (2e éd). Éditions du Jubilé.

MOSSIÈRE, G. « Être et « vouloir être » : la conversion comme voie d'herméneutique du 2020. URL : <http://journals.openedition.org/theoremes/383> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/theoremes.383>.

OESCHER, F. (1994). Jacques Fesch : le guillotiné de Dieu. Éditions du Rocher.

PIER FRANCO, B. « Hellénisme et christianisme aux premiers siècles de notre ère », Kernos [En ligne], 10 | 1997, mis en ligne le 12 avril 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/kernos/644> ; DOI : 10.4000/kernos.644.

PONCELA, P. (2015). Religion et prison, je t'aime moi non plus. *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1(1), 143-154. doi:10.3917/rsc.1501.0143.

SAINT FRANÇOIS DE SALLE, Traité de l'amour de Dieu : http://www.franz-von-sales.de/icss_de/online/francais/theotimus_fr.pdf.

SANTORSO SIMONE, « La perception de la peine d'emprisonnement entre privation et solidarité. Une analyse des conditions matérielles de vie des détenus », *Déviance et Société*, 2015/2 (Vol. 39), p.

171-188. DOI : 10.3917/ds.392.0171. URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2015-2-page-171.htm>.

SARG, R. (2016). *La foi malgré tout : croire en prison*. Puf.

THÉRÈSE D'AVILA. (1949). *Le château de l'âme : ou le livre des demeures*. (Trad. P. Grégoire de Saint Joseph). Éditions du Seuil.

VIDAL, D. « Dominique Salin, L'expérience spirituelle et son langage. Leçons sur la tradition mystique chrétienne », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 176 | octobre-décembre 2016, mis en ligne le 20 juillet 2017, consulté le 28 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/28335>.

VOLTAIRE, *Evangile du disciple Nicodème*, ŒUVRE complète de Voltaire, tome 27, Garnier, [en ligne], URL : https://fr.wikisource.org/wiki/%C3%89vangile_de_Nicod%C3%A8me/%C3%89dition_Garnier_p.508-536.

WACKERNAGEL, W. (2004). Les noces mystiques du bienheureux Henri Suso. *Diogenes*, 208(4), 114-131. doi:10.3917/dio.208.0114.